J.A. 1700 Fribourg 1 — No 73 — 109e année — 70 ct.

Vendredi 28 décembre 1979

LA LIBERTÉ

Rédaction :
Ø 037-82 31 71
Telex : 36 176
Administration :
Ø 037-82 31 21
Annonces :
Publicitas SA
1700 Fribourg 1
Ø 037-22 14 22

Justice militaire

DEMISSION

PAGE 13

PIERRE LIECHTI
BIJOUTIER JOAILLIER
RUE DE LAUSANNE 7 FRIBOURG

PARIS: NOUVEAU DEBAT BUDGETAIRE AU PARLEMENT

«M. Barre en panne de majorité»

Le budget français pour 1980 ne pouvant entrer en vigueur le 1er janvier prochain à la suite de la décision du Conseil constitutionnel, le Gouvernement a été contraint de se donner les moyens d'assurer la continuité de l'Etat.

L'opération se déroule en deux temps : tout d'abord un projet de loi l'autorisant à continuer à percevoir en 1980 les impôts et taxes existants jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi de finances pour 1980. Ensuite l'élaboration d'un nouveau budget.

Cela a donc été l'occasion, à la demande du président de la République, d'une session extraordinaire du Parlement qui a donné lieu, hier après midi, à une grande effervescence dans les couloirs du palais Bourbon que les députés croyaient bien avoir abandonné jusqu'à la prochaine session.

L'intérêt de cette journée s'est surtout concentrée autour des réunions de groupes politiques qui avaient à déterminer leur position dans les discussions à venir.

Pour la majorité, les choses sont claires, il s'agit purement et simplement d'un problème de procédure. Il n'y a donc pas lieu d'intervenir dans ces débats en particulier par la voie d'amendements. C'est ce qu'a décidé en tout cas le groupe UDF tout en regrettant que dans le cadre de la majorité un accord n'ait pu permettre de sortir de ce vice de forme en évitant de s'engager dans une discussion de fond.

De son côté, M. Claude Labbé, président du groupe gaulliste, a indiqué que le RPR ne déposera aucun amendement et ne participera pas « à cette guérilla menée par l'opposition désireuse de faire durer cette session le plus longtemps possible, et participant par là même dans une certaine mesure à la dégradation de l'image du Parlement ». Il a ajouté : « Nous n'interviendrons à aucun moment mais nous demeurons sur la position au fond prise lors de la discussion de la première loi de finances ».

« M. BARRE EN PANNE DE MAJORITE »

Pour les communistes, cette session extraordinaire « va se limiter à la répétition des manœuvres procédurières et politiciennes de la session précédente ». Malgré ces « entraves », le groupe défendra des propositions correspondant aux intérêts des travailleurs et du pays, ajoutent les députés communistes.

Les socialistes ont été encore plus sévères. M. François Mitterrand a déclaré dans une conférence de presse « que ce désordre juridique » correspondait « au désordre politique actuel ». Il a encore déclaré : « Le président de la République se pose des questions... depuis que le PS les a résolues... il lui a fallu des jours, des semaines, qui ont mené à une session extraordinaire pour s'en inquiéter. Il est l'arbitre de quoi ? Entre qui et qui ? Et à quel sujet ?... Il n'a peut-être pas eu le courage de se faire entendre à temps. Le président de la République s'est défaussé ».

M. Mitterrand a même parlé d'une « inertie complice » et si M. Barre, a-t-il conclu, « est entré dans un maquis procédurier où il s'est perdu... c'est qu'il était en panne de majorité ».

La commission des finances a retenu pour l'examen du premier projet autorisant le Gouvernement à percevoir les impôts et taxes existants, 25 amendements qui devaient alourdir dans la nuit l'examen de ce texte. Il ne devait pas moins être voté puisque le RPR et l'UDF se sont montrés d'accord sur ce point. Les commissions travailleront ensuite sur le projet de budget 1980, en respectant toutefois la trêve des confiseurs afin d'en permettre l'examen à partir du 7 janvier et pour une dizaine de jours environ.

Au cours de la discussion, et du fait que le RPR n'a pas modifié sa position sur le fond, le Gouvernement sera amené à engager au moins deux fois sa responsabilité sur les première et seconde parties du budget, ce qui entraînera vraisemblablement deux débats sur la censure. Mais au bout du compte, le pays aura sa loi de finances telle que l'avait adoptée la commission mixte paritaire Assemblée-Sénat, à deux modifications près, lors de l'examen du premier projet de budget (AP)

Les événements locaux, suisses, internationaux, religieux ou sportifs de 1979

● Demain dans notre revue de l'année

Coup d'Etat en Afghanistan

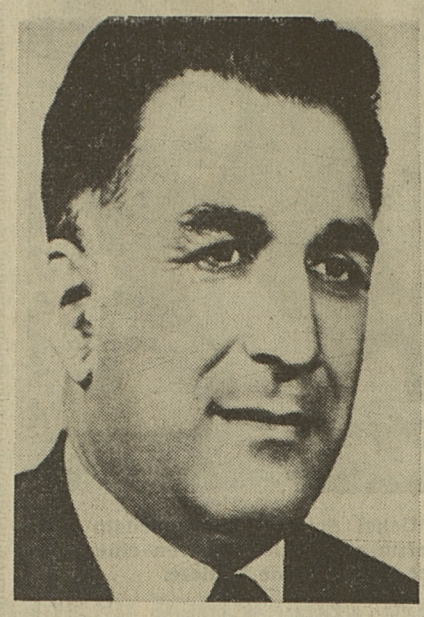

Le président Amin, renversé hier par un coup d'Etat. (Keystone)

La radio de Kaboul a annoncé hier qu'un coup d'Etat avait eu lieu en Afghanistan et que M. Babrek Karmel, ancien premier ministre, avait pris le pouvoir.

La radio afghane n'a pas dit dans son bulletin d'information de 19 h 45 (17 h 15 HEC) quand et comment le coup d'Etat s'est produit.

Le nouveau président, qui fut premier ministre lors de la présidence de Noor Mohammad Tarakki, a annoncé, selon la radio, qu'il libérera les détenus politiques et accordera les libertés démocratiques aux masses afghanes.

M. Babrek Karmel, le nouveau chef de l'Etat afghan, s'est félicité hier soir sur les antennes de Radio-Kaboul, captée à Téhéran, du « renversement du régime fasciste de Hafizullh Amin ».

M. Babrek Karmel, dans une émission captée par l'AFP, a fait l'éloge de l'ex-président Tarakki, « grande figure martyre de la révolution ».

« Nous avons repris le pouvoir », a dit encore M. Karmel, et « nous traduirons devant les tribunaux du peuple les criminels du régime Amin ».

A Washington, on déclarait dans les milieux officiels ne pas être au courant d'un coup d'Etat mais, selon des informations fragmentaires en provenance de Kaboul, « du personnel militaire soviétique » serait impliqué dans les combats de rues dans la capitale.

On ajoutait que des mouvements de personnel militaire soviétique ont eu lieu autour de la ville.

Des combats se seraient déroulés au palais de Durulaman et également près de la station de radio de Kaboul.

Interrogée sur la participation des Soviétiques aux combats de rues, une personnalité a déclaré : « Il y en a peut-être eu, mais nos informations sont très récentes et fragmentaires ».

Ce coup d'Etat survient au lendemain d'un important pont aérien organisé par les Soviétiques pour venir en aide au régime en place. Les unités de combat étaient destinées à renforcer les effectifs militaires afghans qui doivent faire face à une rébellion musulmane sur une vaste échelle. La moitié du pays est tenue par les rebelles. (AP/AFP/Reuter)

Mme Maria de Lourdes Pintassiglo, premier ministre portugais, qui vient d'annoncer sa démission à Lisbonne. (Keystone)

Démission du 1er ministre portugais

Le premier ministre portugais, Mme Maria de Lurdes Pintasilgo, a remis hier sa démission au président de la République, le général Antonio Ramalho Eanes, annonce-t-on de source officielle à Lisbonne.

Son Gouvernement devra cependant assurer la gestion des affaires courantes jusqu'à l'investiture, dans les premiers jours de janvier, du Cabinet de M. Francisco Sa Carneiro, leader du « Parti social-démocrate » (PSD), principale formation de l'« Alliance démocratique » (centre droite) qui a obtenu la majorité absolue des sièges du futur Parlement.

Mme Pintasilgo, 49 ans, qui a dirigé le onzième Gouvernement portugais depuis la révolution d'avril 1974, a été la première femme premier ministre au Portugal. Son Gouvernement de « gestion » n'a duré que 149 jours et a eu comme tâche principale la préparation des élections législatives anticipées du 2 décembre dernier. (AFP)

IRAN: RUMEURS DE LIBERATIONS

Certains membres du Conseil de la révolution sont partisans d'une rapide libération de trois otages détenus à l'ambassade des Etats-Unis, malgré l'opposition des étudiants islamiques qui contrôlent le bâtiment, a-t-on appris hier à Téhéran.

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, M. Ebrahim Mokalla, a déclaré hier à l'Associated Press (AP) qu'il existe une « suggestion » officielle à ce sujet, mais pas de décision. Il s'agirait de la libération de trois otages d'origine mexicaine, indienne et portugaise.

Un journal japonais, le « Mainichi Shimbun », a pour sa part fait état d'une interview du secrétaire général du Conseil de la révolution, l'ayatollah Beheshti, qui déclare que des otages seront libérés après l'organisation d'un procès sur les crimes du chah. L'ayatollah a déclaré que ce procès révélera la politique que les Etats-Unis ont suivie en Iran depuis trente ans et fera connaître au monde la manière dont Washington a bafoué l'indépendance, la souveraineté et la liberté de l'Iran.

Selon l'ayatollah Beheshti, « notre objectif est de mettre les Etats-Unis en jugement. Si cet objectif est atteint, tous les otages seront libérés, même si certains sont reconnus coupables d'espionnage ».

Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, a annoncé hier dans deux journaux de Téhéran, « Bamdad » et « Kayhan », que le Conseil de la révolution avait nommé un négociateur officiel pour favoriser « davantage de compréhension » avec les étudiants. Il a indiqué que les négociations avaient commencé et couvraient « tous les sujets » concernant l'ambassade.

Le journal « Kayhan », qui ne publie habituellement que de longues déclarations officielles sans faire de commentaires, citait hier des « observateurs politiques » pour qui l'affaire de l'ambassade entre dans « une nouvelle phase » avec « de nouveaux développements dans les tout prochains jours ».

Les ecclésiastiques qui ont célébré des offices de Noël ont fait des déclarations conciliantes après leur départ de Téhéran. Le cardinal Etienne Duval, archevêque d'Alger, a déclaré hier à Paris à son arrivée de Téhéran, que « l'opinion publique, en Iran, est favorable à un geste de clémence ».

Même s'il n'a pas reçu aucune « promesse précise », il a des raisons d'espérer « la mesure de clémence la plus rapide et la plus large ».

Le cardinal, qui devait, après l'escale de Paris, repartir pour Alger, a également déclaré qu'il n'avait vu que 43 otages, mais que les autorités iraniennes lui avaient fait savoir qu'ils étaient 49 otages. Il n'a eu communication d'aucune liste.

Selon lui, l'hypothèse la plus plausible concernant les six autres otages est qu'ils n'ont pas voulu assister aux offices religieux chrétiens de Noël.

A ce propos, l'évêque américain Thomas Gumbleton a estimé que les différences quant au nombre d'otages de l'ambassade de Téhéran « seront résolues dans les prochains jours ». En transit à l'aéroport de Londres, il a refusé d'en dire davantage, se réservant pour d'autres déclarations aux Etats-Unis. (AP)

Téhéran : des milliers de cartes de Noël envoyées aux otages de l'ambassade américaine n'étaient pas encore distribuées hier. (Keystone)

VIOLENCES POLICIERES A FRIBOURG

La justice tranchera

Les deux agents de la Sûreté accusés de violences policières par deux ressortissants turcs passeront devant le Tribunal militaire cantonal. Ainsi en a décidé le directeur de la Police, M. Joseph Cottet, pour donner suite à une plainte déposée en octobre.

● Lire en page 13

LA LIBERTÉ

5 Ski nordique : Egger et Pürro favoris à La Villette
Hockey sur glace : la Coupe Spengler
7 Basketball : deux matches pour l'équipe suisse
Automobilisme : le premier titre mondial de Scheckter
9 Tournoi scolaire fribourgeois de hockey sur glace : c'est bien parti
13 Tour de Romandie pour Jacques Fasel
15 Poupées de cire, poupées de son à Morat
17 Il y a cent ans
19 La gastronomie à Fribourg

L'or dépasse les 500 dollars

Les nouvelles des manœuvres des troupes soviétiques en Afghanistan ont fait monter les prix de l'or et de l'argent hier.

A Zurich, l'or valait 513-515 dollars l'once en fin d'après-midi. Le kilo atteignait pour sa part le prix record de 26 000 francs. A l'ouverture, l'once valait 506.50-508.50 dollars. Après la fermeture de la bourse de Zurich, le prix de l'or a continué de grimper à la bourse de New York jusqu'à 519-521 dollars l'once.

Nouveau record également pour l'argent qui valait 27.75-28.75 dollars l'once l'après-midi.

La pression sur le dollar s'est encore accentuée, surtout l'après-midi. A Zurich, il était coté 1.5750-80 à 16 heures, ce qui représente une baisse du cours de presque 3 centimes depuis vendredi dernier.

Le cours du mark était de 91.68-93, celui du franc français 39.18-30, celui de la lire 0.1957-63, celui du yen 0.6565-91 et celui de la livre anglaise 3.5233-5347. (ATS)

Notre Sélection TV

THEATRE

L'un des chefs-d'œuvre de Molière

«Le Bourgeois Gentilhomme»

« Les rois n'aiment rien tant qu'une prompte obéissance et ne se plaisent point du tout à trouver des obstacles. Les choses ne sont bonnes que dans le temps qu'ils les souhaitent... Ils veulent des plaisirs qui ne se fassent point attendre. Nous ne devons jamais nous regarder dans ce qu'ils désirent de nous ; nous ne sommes que pour leur plaire ; et lorsqu'ils nous ordonnent quelque chose, c'est à nous de profiter vite de l'envie où ils sont. Il vaut mieux s'acquitter mal de ce qu'ils nous demandent que de s'en acquitter pas assez tôt. »

Pierre Badel, le réalisateur du « Spectacle d'un soir » diffusé vendredi 28 décembre, précise ainsi son approche de cette œuvre de Molière écrite en 1670 : « Il n'y a pas de révolution dans « Le Bourgeois », affirme-t-il. Nous avons respecté le texte jusqu'à la virgule. »

C'est pourtant un « Bourgeois » rajeuni que les téléspectateurs découvriront ce soir. C'est d'ailleurs « Le Bourgeois » tel que Molière l'avait vu.

Michel Serrault, Rosy Varte ont l'âge de leur rôle. Catherine Hiégel, vingt ans, interprète le rôle de Nicole, la servante, que l'on avait l'habitude de voir tenir par de plantureuses actrices. Mais pour Molière, c'était une petite jeune fille. « C'est un canevas pour une soirée de fête », dit encore Pierre Badel. Là encore, c'est un retour aux sources car, à l'origine, c'était un divertissement avec chants, des danses et des feux d'artifice. Le réalisateur a donné une large part à la musique de Lulli et aux ballets. Ainsi, « Le Bourgeois » redevient-il ce qu'il était au grand siècle, une comédie musicale.

Michel Serrault, M. Jourdain dans cette « comédie-ballet en cinq actes et en prose » de Molière. (TVR)

LE THEME

Les aventures d'un nouveau riche, parvenu ignorant et prétentieux qui veut renier son passé et se faire des relations dans le grand monde, sans se rendre compte qu'il est dupe de tous et l'objet de la risée générale. Cette comédie musicale de caractère, créée à Chambord en 1670, a des accents de farce. Toute la pièce est construite sur un rythme de danse. C'est l'une des œuvres les plus riches et les plus enlevées, l'une des créations les plus fantaisistes de Molière.

AU LEVER DE RIDEAU

M. Jourdain, riche bourgeois dont le père, marchand de draps, s'est enrichi, rêve de noblesse et de grandeur. Il engage un maître de musique, un maître d'armes, un maître de philosophie. Ceux-ci doivent lui apprendre les bonnes manières, ce qui ne manque pas de le rendre passablement ridicule. En vain, Mme Jourdain essaie de s'opposer à sa dispendieuse manie. M. Jourdain est amoureux de la marquise Dorimène, qu'il a arrachée à Dorante. Celui-ci va faire savoir au crédule bourgeois que la dame l'aime...

● **TV romande, 20 h 20.**

UN FILM D'ANIMATION EXTRAORDINAIRE

« La Traversée de l'Atlantique à la Rame »

Il n'est pas exagéré de dire que ce film d'animation est l'un des plus authentiques chefs-d'œuvre de ces dernières années, dans un domaine qui, pourtant, se distingue par ses qualités d'imagination et par une absence quasi totale de limites, si ce n'est précisément celle de l'imagination !

Evocation du thème du couple à travers une allégorie, celle du voyage, « La traversée de l'Atlantique à la rame » a recueilli deux distinctions enviées en 1978 : la Palme d'Or du court métrage à Cannes et le Grand Prix au Festival d'Ottawa. Derrière ces vingt minutes d'une exceptionnelle intensité se trouve un cinéaste français de quarante ans peu connu du grand public : Jean-François Laguionie. Son premier film, présenté à Annecy en 1965, avait déjà obtenu le Grand Prix de ces Journées internationales, sixièmes du nom. Il s'agissait de « La Demoiselle et le Violoncelliste ». La moisson de trophées se poursuivit avec les deux œuvres suivantes, « L'Arche de Noé » et « Une Bombe par hasard ». Laguionie signa ensuite deux courts métrages en cinéma traditionnel avant de revenir à l'animation, un domaine dans lequel il se distingue par un style à la fois efficace et personnel ; si le mouvement se caractérise par une maîtrise remarquable, les couleurs rappellent un peu l'éclat de la lanterne magique.

● **TV romande, 22 h 30.**

Tous les samedis, une page supplémentaire avec une sélection des programmes TV de la semaine

Les Cheyennes

Inspiré de « Cheyenne Automn » de Mari Sandoz ; réalisation : John Ford ; avec : Richard Widmark, Carroll Baker

Tourné en 1964, « Les Cheyennes » est le 129e film de John Ford. C'est une superproduction, qui vaut surtout par son caractère résolument antiraciste. Le film repose sur des faits historiques : la longue marche entreprise en 1878 par les survivants des Cheyennes déportés dans le désert d'Oklahoma. Les Indiens sont véritablement les héros du film et attirent la sympathie du public.

Septembre 1878. Déportés dans le désert d'Oklahoma, à la fin de la guerre indienne, les 300 survivants cheyennes entreprennent une longue marche de 2500 km vers leurs terres natales du Wyoming. Leur fuite est rapidement découverte et l'armée américaine se lance à leur poursuite.

Un premier combat s'engage. Bradem, commandant des autorités locales est tué avec huit de ses hommes. Des milliers de soldats sont alors dirigés vers l'Ouest pour enrayer l'élan de la petite tribu cheyenne. Pendant le voyage, le vieux chef Tall Tree meurt, des femmes et des enfants tombent d'épuisement. Avec l'hiver, l'exode, semé d'embûches et d'épreuves, se fait encore plus douloureux à travers les contrées désertiques. ● **A2, 22 h 55**

Richard Widmark et Caroll Baker dans le film de John Ford, « Les Cheyennes », ou la longue marche d'une des tribus indiennes pourchassées par l'homme blanc. (A2)

Les programmes de la télévision

Suisse romande

13.00 Téléjournal
13.05 L'aventure des cimes et des profondeurs
Documentaire sur la vie quotidienne des montagnards de l'Himalaya
13.55 Cirque de Noël Billy Smart

15.00 L'Auberge de l'Ange Gardien (1)
D'après le roman de la Comtesse de Ségur (La 2e partie sera diffusée samedi 29 décembre à 14 h 35)

16.00 Neptune ou le tour des mers
Un reportage sur la grande course des voiliers autour du monde

17.05 Rimes et Mascarades
L'ancienne coutume des « Mummers » de Noël dans un village d'Irlande du Nord
17.30 Les Trois Sots
17.40 Téléjournal
17.45 Ecran de Fêtes
17.45 Traversée de nuit
18.05 Les amis de mes amis
Les enfants de l'île (Venezuela)
18.30 Conte de fées
18.35 A cœur ouvert
Entretien avec Edmond Kaiser
18.55 Si j'étais, si j'avais
19.00 Promenade
Film d'animation de pâte à modeler
19.10 Fêtes vos mots
Jeu avec Pierre Kaelin et Claude Ketterer
19.30 Téléjournal

19.50 Tchizz
Spectacle d'un soir

20.20 Le Bourgeois Gentilhomme
de Molière
Comédie-ballet en cinq actes et en prose

22.30 La traversée de l'Atlantique à la rame
Film d'animation (voir ci-contre)

● 22.35-23.15 Hockey sur glace
Dukla Jihlava-Stockholm
Voir TV Suisse alémanique

22.50 La soirée ne fait que commencer
23.35 Téléjournal

TF 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 Actualités
13.35 Le Chasseur de Daims
Téléfilm
15.00 Les visiteurs de Noël
15.05 Heidi - 15.25 Fabienne Thibeault évoque Noël en Algérie - 15.35 Les bons, les drôles et les méchants, de Walt Disney - 15.50 Spoedy Gonzales - 15.55 Le Club des Cinq
16.28 Le Masque de Fer
Film d'Henri Decoin
18.33 1, Rue Sésame
18.57 Un jour, un enfant
19.20 Actualités régionales
19.44 Les inconnus de 19 h 45
20.00 TF1 actualités

Au Théâtre ce soir :

20.30 Nina
Comédie d'André Roussin
Avec : Jacques Sereys : Gérard - Louis Velle : Adolphe - Rosy Varte : Nina, etc.

22.35 La traversée du XXe siècle
Portrait de Jean Nohain
23.30 TF1 actualités

Suisse alémanique

17.10-17.40 Pour les enfants. 17.50 Die Sterne blicken herab. 18.45 Fin de journée. 18.50 Téléjournal. 19.05 Plaignants et Inculpés. 19.30 Point de vue. 20.00 Téléjournal. 20.20 Ein Kapitel für sich (2), téléfilm. 22.15 Téléjournal. 22.35-23.15 Hockey sur glace (Coupe Spengler) Dukla Johlava-Stockholm. En différé de Davos.

Suisse italienne

16.15 Charlie Chaplin. 17.20 Ces quatre. 17.25 Pistolets de bois - Les règles du jeu. 18.50 Téléjournal. 19.00 Une Odeur d'Encre. 19.30 Le Retour de Lassie, série. 20.05 Magazine régional. 20.30 Téléjournal. 20.45 1979 : Un an en images. 21.45 Lenigrad Ice Circus (2). 22.35-23.15 Hockey sur glace Coupe Spengler Voir TV Suisse alémanique. 22.45 Avant-premières cinématographiques. 23.00-23.10 Téléjournal

Antenne 2

12.05 Passez donc me voir
12.29 Les Amours de la Belle Epoque
12.45 A2 1re édition du journal
13.35 Magazine régional
13.50 Face à vous
14.00 Aujourd'hui Madame
15.05 Les P'tites Michu
Opéra-comique d'André Messager
16.25 Quatre saisons
17.25 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Tour du monde du dessin animé
20.00 Journal de l'A2 3e édition
20.35 Orient-Express
3. Antonella
Série
21.40 Apostrophes
Une émission de Bernard Pivot : fascinants personnages

Ciné-club :

23.00 Les Cheyennes
Film de John Ford avec : Richard Widmark - Carroll Baker - Karl Malden, etc.

Fr 3

16.00 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Les Aventures de Tintin
20.00 Les petits papiers de Noël
20.30 Les Shadoks

20.35 En Russie avec Elton John
21.25 Si Hollywood nous était conté
22.55 Soir 3

Allemagne

ALLEMAGNE 1

14.35 Wien, du Stradt meiner Traüme, film. 20.00 Téléjournal. 20.15 Der Letzte der feurigen Liebhaber, film. 23.00 Télésports.

ALLEMAGNE 2

15.30 Wallenstein (2). 17.40 Plaque tournante. 18.20 Laurel et Hardy. 20.15 Der Alte, série. 22.20 Aspects.

ALLEMAGNE 3

18.30 Mission Danzig (2). 20.50 Pourquoi les chrétiens ont-ils la foi ? 22.55-0.30 Engelsgesicht, film.

Les programmes de la radio

SUISSE ROMANDE I

6.00 Top-matin. 6.30 Top-régions. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 L'invité de la semaine. 8.00 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.30 Saute-mouton. 9.40 L'oreille fine. 10.10 La Musardise. 11.30 Ne tiquez pas ! 12.00 Bulletin d'enneigement. 12.05 Le bal masqué. 12.30 Le journal de midi. 13.25 Hue dada ! 13.30 La pluie et le beau temps 15.30 Le saviez-vous ? 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 En questions. 18.00 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.02 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 « Silhouettes 79 ». 19.30 Transit. 21.30 La jumelle noire (fin). 22.35 Petit théâtre de nuit : Le Remplaçant de Saint-Armand : L'Enfant de Prague, d'Emile Gardaz. 23.00 Blues in the night.

SUISSE ROMANDE II

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 (S) Suisse-musique. 9.00 Etre enfant, hier, aujourd'hui, demain. 9.30 Journal à une voix. 10.00 Leur enfance. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 (S) Perspectives musicales. 12.00 (S) Stéréo-balade. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.20 (S) Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 (S) Suisse-musique. 17.00 (S) Hot line, Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 (S) Les Concerts de Lausanne : Orchestre de Chambre de Lausanne, direction : Armin Jordan. 22.00 Le temps de créer : Beaux-Arts. 23.00 Informations.

SUISSE ALEMANIQUE I

6.05 Bonjour. 8.00 Notabene. 10.00 Agenda. 12.00 Touristorama. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Jazz. 15.00 Souvenirs en majeur et mineur. 16.05 Songeries sur la déraison de Karl Valentin. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Authentiquement suisse. 21.00 Intermède populaire. 21.30 Magazine culturel. 22.05-1.00 Express de nuit.

L'OREILLE FINE

Indice pour le vendredi 28 : Rosa, rosa, rosam, rosae, rosae, rosa...

EN QUESTIONS

Yves Simon, romancier, auteur compositeur et interprète. (RSR 1, 17 h, reprise).

D'un œil critique

Au clair de la lune...

Avec la récente grille des fêtes, a débuté sur les écrans romands une nouvelle série d'émissions quotidiennes, plus spécialement destinées au jeune public : « Si j'étais, si j'avais ».

Diffusées aux environs de 19 h, ces cinq minutes sont une coproduction entre Radio-Canada, TF 1 et la TV romande.

Pour chacune des télévisions, la réalisation d'une émission enfantine est un écueil. Car, pour des grandes personnes expliquer l'univers de l'enfance n'est déjà pas simple parce que souvent on en est à des lieues. Et parfois, lorsque d'autres grandes personnes veulent s'adresser aux tout-petits par l'intermédiaire de la machine « télévision », le message devient une tendre combinaison d'infantilismes, d'animaleries, bref de toute une imagerie faite de bons sentiments propres à émouvoir un adulte normalement constitué. Quant à l'enfant, il se laisse facilement séduire par le jeu des personnages-peluches qui bougent sur l'écran.

Mais cette nouvelle production se différencie des autres. D'une part, il s'agit d'un film d'animation, ce qui est un atout important pour atteindre le public des enfants, et c'est aussi un procédé qui rend possible tout ce que l'on a de la peine à exprimer par des images conventionnelles. Ce qui est intéressant, d'autre part, c'est l'usage qui est fait de l'irrationnel et du magique ; ils sont là pour suggérer, exciter l'imagination au seuil des rêves, et ils n'ont rien à voir avec les intersidérales aventures holiwoodiennes.

Au clair de la lune, Colin, le petit héros plein d'idées, invente pour nous un jeu où il devient un magicien faiseur d'imaginaire. Il a le fabuleux pouvoir de se transformer en ce qu'il veut. Il devient tour à tour géant, fleur, ou animal. Ou bien alors, il se transforme en eau, pour bouillir d'impatience ! Tout n'est cependant pas rose, et avec les avantages, les inconvénients lui sont aussi signalés. Finalement, en bonne morale, il redevient sagement le petit d'homme.

Les prises de vues de ces films, réalisés par des dessinateurs suisses, sont souvent excellentes ; pourtant, le texte des chansons m'est bien souvent incompréhensible. Peut-être que les enfants ont un langage que je ne comprends plus.

(PhT)

LA SUISSE FACE AU MONDE ARABE

Des échanges économiques en progression

Depuis la guerre du Kippour, l'Occident a les yeux fixés sur le Moyen-Orient. C'est en 1973 en effet que les prix du pétrole ont amorcé leur hausse vertigineuse. Cette année-là également, que les pays industrialisés ont découvert l'utilisation du pétrole par les dirigeants arabes comme arme politique. La dépendance de l'Occident à l'égard des neuf pays du Moyen-Orient producteurs de pétrole — l'Arabie séoudite, Bahrein, les Emirats arabes unis (EAU), l'Irak, l'Iran, le Koweït, le Sultanat d'Oman, le Qatar et la Syrie — se résume en quelques chiffres. Ces pays ont assuré en 1977 plus de 60 pour cent des exportations mondiales de pétrole brut et 59 pour cent des importations pétrolières des pays de l'OCDE (dont la Suisse fait partie). Et la visite récente du conseiller fédéral Fritz Honegger, chef du Département de l'économie publique, en Arabie séoudite, témoigne l'intérêt croissant porté par la Suisse à cette région du monde.

Entre la Suisse et les cinq principaux producteurs de pétrole du Moyen-Orient (Arabie séoudite, Iran, Irak, Koweit et EAU), les échanges économiques et commerciaux ont augmenté dans des proportions considérables depuis une décennie. Et pourtant, il faut rappeler qu'en 1965, les importations suisses en provenance d'Arabie séoudite par exemple, étaient pratiquement égales à zéro. Elles ont rapidement progressé par la suite, passant en 1978 (de janvier à octobre) à 64,3 millions de francs suisses et pour la même période de 1979 à 140,8 millions de francs suisses. Les exportations suisses ont suivi la même courbe ascendante, mais la progression a été moins spectaculaire : 756,3 millions de francs suisses en 1978 et 802,2 millions en 1979 (périodes de janvier à octobre).

Des quatre principaux pays arabes producteurs de pétrole, c'est avec les Emirats arabes unis que la Suisse a le plus d'échanges (importations 77 : 486,1 millions de francs suisses, exportations : 225,5 millions de francs suisses). C'est également le seul pays du Moyen-Orient où le volume des importations suisses dépasse celui des exportations. Partout ailleurs, le solde du bilan commercial est nettement en faveur de la Suisse, car si nous dépendons des pays producteurs de pétrole, cette dépendance est loin d'être unilatérale. Ces pays ont en effet des besoins croissants en raison notamment de l'élévation du niveau de vie de la population grâce aux recettes pétrolières, et ils offrent des marchés considérables.

FAVORISER L'INFRASTRUCTURE

Première constatation : tous ces pays producteurs de pétrole ont un secteur agricole faible ou pratiquement inexistant. Et pourtant, ce dernier occupe une grande partie de la population active. C'est le cas de l'Arabie séoudite où 62 pour cent de la population active se partagent 2 pour cent du PNB. C'est le cas également des Emirats où 0,2 pour cent de la superficie totale du pays est cultivée par 20 pour cent de la population, de l'Irak, où 42 pour cent d'Irakiens travaillant dans l'agriculture ont droit à seulement 7 pour cent du PNB, du Koweit où se secteur économique mobilise 2 pour cent de la population active et 0,2 pour cent du PNB. Il faut également rappeler qu'au Koweit, 40 pour cent de la population est formée par des travailleurs étrangers.

Deuxième constatation : ces pays ont mis l'accent sur la création d'une infrastructure (construction de réseaux routiers, ferroviaires, de télécommunications, de centrales électriques, etc.), mais ils manquent singulièrement de cadres qualifiés.

Selon l'expert économique de l'OSEC (Office suisse d'expansion commerciale) pour l'Arabie séoudite, le secteur alimentaire offre de grandes possibilités d'avenir où la Suisse pourrait jouer un rôle, de même que dans celui des machines-outils. La participation de la Suisse à la mise en place d'une infrastructure nationale est souhaitée partout. Aux Emirats, des bureaux suisses ont participé à des concours d'adjudication pour des édifices publics. Des entreprises suisses sont engagées dans la poursuite de travaux pour une usine de fourrages, l'extension d'une cimenterie, la production d'énergie, etc. En Arabie séoudite comme dans les pays du Golfe, l'augmentation du niveau de vie de la population (encore faut-il savoir pour quelle couche de la société) entraîne une extension des besoins.

L'IRAK, LE PARTENAIRE DE L'AVENIR ?

C'est cependant avec l'Irak que les échanges économiques et commerciaux se présentent sous les meilleurs auspices. Un traité de commerce a été signé entre la Suisse et l'Irak le 11 février 1978. Nos importations en provenance de ce pays ont désormais pris leur rythme de croisière. Rappelons qu'en 1965, elles étaient au niveau zéro pour atteindre en 1977 0,1 million de francs suisses. Nos exportations ont toujours été plus favorisées : 26 millions de francs suisses en 1965, 187,2 millions en 1977. Mais il existe de fort bonnes perspectives de développement selon les experts de l'OSEC. L'Irak est le seul pays du Moyen-Orient (depuis la crise iranienne) à pratiquer la maximisation de sa production pétrolière. Et les échanges entre la Suisse et l'Irak sont au beau fixe. La commission mixte irako-suisse a siégé pour la première fois en septembre 1978 à Berne. La Suisse a participé cette année et pour la troisième fois à l'importante Foire internationale de Bagdad et l'Irak sera, en 1980, l'hôte du Comptoir suisse de Lausanne.

Enfin, le crédit de la Suisse en Irak est très grand. Face à un monde arabe en perpétuel devenir, la Suisse pratique une politique d'universalisme. Et nos échanges économiques avec l'Egypte (importations 34,6 millions de francs suisses, exportations 219 millions de francs suisses en 1977) et Israël (167,7 millions de francs suisses aux importations et 899,6 millions de francs suisses aux exportations) ne semblent pas avoir — pour l'instant du moins — altéré nos relations avec l'ensemble du monde arabe. (ATS)

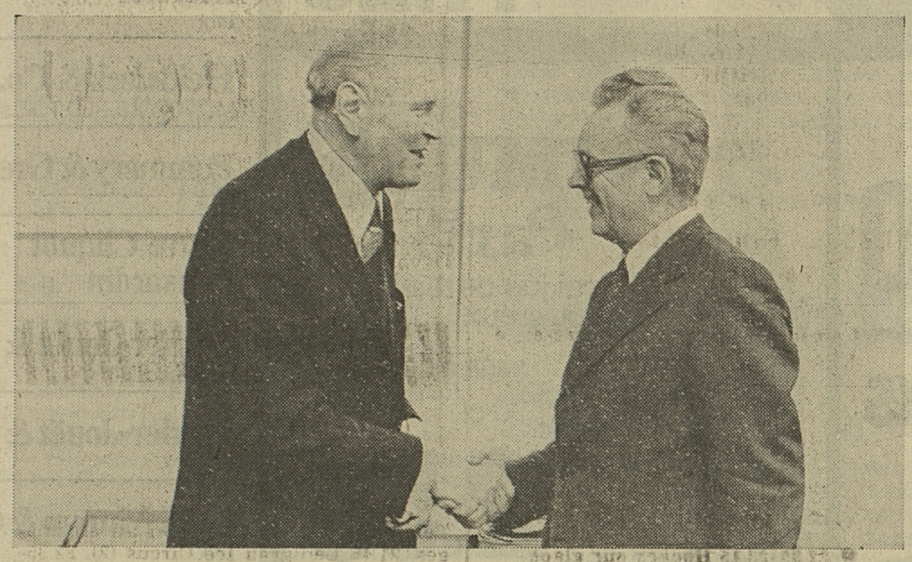

M. Willi Ritschard accueille le « nouveau » chef du Département des transports, des communications et de l'énergie, M. Léon Schlumpf. (Photo Keystone)

Trois départements fédéraux remis à leurs nouveaux chefs

Hier, au Palais fédéral, trois départements fédéraux ont été remis entre les mains de leurs nouveaux chefs. Les conseillers fédéraux Chevallaz, Ritschard et Schlumpf en ont pris possession au cours de brèves cérémonies et commenceront, le 3 janvier prochain, leurs nouvelles activités.

Le matin, M. Georges-André Chevallaz avait remis à M. Willi Ritschard le Département fédéral des finances. Quant à la remise officielle du Département militaire à M. Chevallaz, elle n'a pu avoir lieu dans toutes les formes voulues vu que le chef « sortant » du DMF, M. Rudolf Gnaegi, est à l'hôpital pour soigner une jambe cassée. En revanche, M. Willi Ritschard a souhaité la bienvenue au « nouveau », M. Léon Schlumpf, qui reprend le Département des transports, des communications et de l'énergie. (ATS)

ASSOCIATION SUISSE DES TRANSPORTS

La section vaudoise se prononce contre la construction de la N 1 Morat-Yverdon

La section vaudoise de l'Association suisse des transports, dans un message adressé à la commission Biel, s'oppose à la construction de l'autoroute 1 entre Morat et Yverdon pour les raisons suivantes :

● Le réseau routier suisse actuel, particulièrement dense, suffit à nos besoins. Les mesures d'économie envisagées et les priorités accordées aux transports en commun le maintiendront suffisant pour l'avenir. L'exécution intégrale de la route nationale 1 créerait une situation sans précédent en Europe : sur un front de moins de 40 km, trois autoroutes parallèles (avec les N 12 et 5) relieraient la Suisse romande à la Suisse allemande.

● Le projet général contesté Avenches - Yverdon, dont le tracé saccage les roselières du bord du lac de Neuchâtel, est évidemment inacceptable. Il est d'ailleurs en contradiction totale avec certains articles de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage et ne respectera en rien l'article 56 de la future loi sur la protection de l'environnement. Les variantes A et B ne peuvent pas non plus être prises en considération : elles sont plus coûteuses, ne répondent pas aux normes d'autoroute de première classe (pentes trop fortes) et sont voraces en terres agricoles.

● Le tronçon Morat - Avenches, qui n'est pas encore en chantier mais menace de l'être bientôt, est légalement contesté, notamment par le comité d'action broyard contre la N 1 (porte-parole d'au moins 2500 pétitionnaires), afin de ne pas se trouver devant un fait accompli. En effet, ce tronçon créerait artificiellement un goulet à Avenches et imposerait ainsi tôt ou tard l'exécution intégral de la N 1. Il suffirait pour éviter cela de placer une signalisation adéquate qui dirigerait le trafic sur la N 12 ou la N 5. En outre, les améliorations projetées sur la route cantonale Lausanne - Morat et une liaison rapide entre Chiètres et Thielle donneraient une continuité entre les N 1 et 5 et assureraient ainsi la fluidité d'une circulation répartie sur trois axes.

● La construction intégrale de la N 1 rendrait encore plus problématique l'existence du chemin de fer de la Broye, dont l'intérêt économique est certain et qui essuie d'année en année des déficits croissants.

La section vaudoise de l'Association suisse des transports entend soutenir et favoriser l'utilisation des transports en commun au détriment de la circulation des automobiles. (ATS)

NOUVEAU PROGRAMME POUR L'ECOLE DE COMMERCE

Une volée d'élèves sacrifiée

Les vacances scolaires de cette fin d'année, le soleil et la neige abondante qui les accompagnent, tout cela tend à faire oublier aux étudiants les réalités de l'école. Or, pour certains d'entre eux, l'année 1980 laissera des cicatrices...

Au printemps 1979, le Conseil d'Etat a décidé d'adopter une nouvelle structure des écoles de commerce dans le canton, en ramenant de quatre à trois ans la durée des études commerciales pour l'obtention du diplôme. Cette mesure permettra ainsi de respecter les vœux de l'OFIAMT qui exige qu'un élève d'école commerciale n'entre dans cette section qu'après avoir terminé sa scolarité obligatoire.

Actuellement, le système valaisan se résume par la formule 6 + 2 + 4 : soit six ans d'école primaire, deux de cycle d'orientation (CO) et quatre d'école de commerce. Le nouveau système a déjà été baptisé 6 + 3 + 3. Aucune différence donc en ce qui concerne la durée totale des études, puisque la première année actuelle de commerciale « supprimée » sera remplacée par une troisième année de CO.

Ce nouveau règlement implique qu'aucune classe de première année commerciale (du cycle de quatre ans tel qu'adopté actuellement) ne sera ouverte en 1980. Conséquence : les élèves fréquentant actuellement la troisième année du CO, et désireux de bifurquer en section commerciale pour obtenir un diplôme, se trouvent face à une situation délicate.

Valais

On leur offre la possibilité de subir un examen de passage pour sauter une année et entrer directement en deuxième année, mais cet examen va porter sur des branches qu'ils n'ont jamais étudiées au CO. Un cadeau empoisonné qui inquiète certains parents et qui a donné lieu à une intervention d'un président de commune, M. Jean Vogt, de Riddes, lors de la dernière session du Grand Conseil.

Pour l'instant, aucune protestation ne semble de taille à occasionner un changement dans les dispositions prises pendant la période transitoire entre l'ancien et le nouveau système. Cela d'autant plus que le nombre d'élèves concernés ne sera pas très élevé. Il n'en reste pas moins qu'une volée d'élèves est sacrifiée et que le spectre d'une année perdue pourrait bien décourager plusieurs élèves souhaitant suivre la « voie commerciale ».

M.E.

LE VALAIS FACE A KAISERAUGST

Ni pour, ni contre

Lors de sa dernière séance, le Conseil d'Etat valaisan a évoqué le cas de Kaiseraugst, dans le cadre de la consultation des cantons sur la requête déposée par la SA Centrale nucléaire de Kaiseraugst, en vue d'obtenir l'autorisation générale de construire une installation atomique.

L'Exécutif valaisan estime qu'il y a lieu de soutenir la politique d'énergie nucléaire telle que définie dans l'arrêté fédéral du 6 octobre 1978. « Les pièces mises à disposition prouvent qu'il existe un réel besoin d'énergie et qu'une centrale nucléaire, telle celle de Kaiseraugst, contribuerait à le satisfaire ».

Mais le Conseil d'Etat poursuit : « Par contre, la constatation d'une telle nécessité n'est pas, à elle seule, suffisante pour l'octroi de l'autorisation cadre par les autorités politiques fédérales compétentes. Ainsi donc, malgré la reconnaissance de principe d'un besoin supplémentaire d'énergie, le Conseil d'Etat ne peut se prononcer de manière concrète en faveur de l'octroi de l'autorisation cadre pour ladite centrale nucléaire, les pièces nécessaires lui faisant défaut ». (M.E.)

Pas de fossé entre Romands et Alémaniques selon le nouveau président de la Confédération

Il n'y a pas de fossé entre Romands et Alémaniques, a dit le nouveau président de la Confédération, M. Georges-André Chevallaz, dans une interview accordée à l'ATS. Mais il faut veiller à ce que les deux communautés linguistiques se comprennent mieux, car la barrière des langues et les « appels de l'extérieur » font souvent qu'on se comprend moins bien entre Suisses. Le haut magistrat a aussi évoqué le problème de la critique à l'encontre des hommes politiques. Il n'apprécierait pas « l'équivoque de l'unanimité de ceux qui ne font de peine à personne ». Il faut savoir affronter les critiques et gagner l'estime d'une « majorité ferme ».

Dans ses discours, le président de la Confédération doit évoquer les principales préoccupations du Gouvernement. « J'y vois, actuellement, les problèmes financiers, qui sont au centre de la vie de la Confédération, la répartition des tâches entre Confédération et cantons, dans le sens d'un renforcement du fédéralisme, les problèmes de l'économie énergétique, notre solidarité à l'Europe et au monde », a dit le nouveau président.

LES GRANDS PROBLEMES DE 1980

Interrogé ensuite sur les grands problèmes qui vont se poser au Gouvernement durant l'année à venir, M. Chevallaz a cité, parmi les questions difficiles, en premier lieu l'assainissement des finances. « Même si nous avons actuellement le moins mauvais budget de toute l'Europe, le plus modéré et le déficit le plus restreint, il n'est pas normal que la Confédération s'endette en période de plein emploi. Il faut que le citoyen comprenne enfin que l'on ne peut sans cesse solliciter les interventions de l'Etat pour son bien-être et sa sécurité sociale et, en même temps, refuser à la Confédération les impôts modiques indispensables à les financer. Il faut informer plus largement le citoyen sur les tâches et les actions de la collectivité publique et lui redonner le sens de ses responsabilités civiques qu'il semble avoir, au vu des abstentions, un peu perdu de vue. »

ROMANDS ET ALEMANIQUES

Au sujet des relations entre Romands et Alémaniques, M. Chevallaz a dit ce qui suit : « Je ne pense pas qu'il y ait un fossé entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. Ni l'une ni l'autre ne sont des blocs monolithiques. Les votations et les élections ne font pas apparaître des opinions diamétralement opposées entre les deux régions. En revanche, l'appel de l'extérieur, qu'il s'agisse de vacances, d'études ou d'affaires, fait que nous nous connaissons moins entre Suisses. Il y a ensuite la barrière des langues : je crains que l'on ne se comprenne moins bien de part et d'autre de la Sarine. Il y a là une situation à corriger à bref délai. J'insisterai souvent sur cette nécessité d'une meilleure compréhension réciproque dans l'estime de nos personnalités diverses. »

Parlant enfin de l'élection aux résultats divers, au Conseil fédéral, le 5 décembre dernier, le nouveau président de la Confédération a parlé du problème de la critique. « La démocratie n'est pas un régime d'unanimité, a-t-il dit, mais de majorité. Un homme de Gouvernement s'expose, s'il fait son devoir, à des critiques. Je préfère une majorité ferme qui me connaît et qui m'estime à l'équivoque de l'unanimité dont bénéficient ceux qui ne font de peine à personne. Au surplus s'il y a des suffrages qu'on estime, il y en a d'autres qu'on ne souhaite pas. » Interrogé sur le système d'élection utilisé pour le Conseil fédéral — élection individuelle — et la possibilité d'adopter un système d'élection globale, M. Georges-André Chevallaz a dit qu'il n'avait pas de préférence.

(ATS)

● **La durée des vacances sera prolongée dès l'année prochaine dans les 500 entreprises affiliées à l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie conformément aux accords qui ont été conclus entre les partenaires sociaux en 1978. La plupart des 200 000 travailleurs soumis à ces accords bénéficieront en moyenne d'une semaine de vacances supplémentaire.**

La durée des vacances sera de 3 semaines et demie de la 1re à la 9e année de service, de 4 semaines à partir de 35 ans ou de la 10e année de service et de 5 semaines à partir de 55 ans. Dès le 1er janvier 1981, tous les travailleurs auront droit à 4 semaines de vacances et à 5 semaines dès l'âge de 50 ans. (ATS)

● **Toutes les recherches ont été suspendues sur l'avalanche de Riffelberg, au-dessus de Zermatt. Les sauveteurs, en effet, sont arrivés à la conviction qu'il n'y avait personne heureusement sous la masse. On a retrouvé des effets personnels (bâtons de ski, bonnet, etc), mais tout cela appartenait à deux skieurs qui furent touchés par la coulée mais qui purent ensuite se dégager d'eux-mêmes.**

Ce n'est pas sans surprise qu'on apprenait, dans la station que cette avalanche avait été déclenchée par deux professeurs de ski qui étaient volontairement sortis des pistes autorisées pour savourer l'ivresse du « ski sauvage ».

DENNER

économie garantie!

fondue Gerber

prête à l'emploi
4 portions

2 sachets

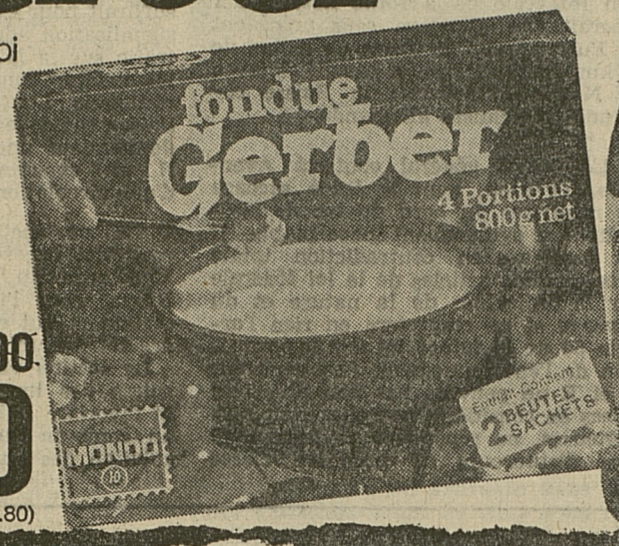

800 g ~~7.90~~
6.40
(100 g –.80)

Fendant
Plein Soleil
1978
vin blanc agréablement fruité

70 cl ~~5.75~~
4.95

Kirsch du Rigi
Weber / St. Adrian

70 cl ~~15.90~~
40 Vol. % **14.25**

Biscuits salés TUC

2x100g ~~2.40~~ **1.80**

GABI Super Snacks

2x100g ~~2.50~~ **2.–**

RIMUSS Party

vrai jus de raisin mousseux
sans alcool
70 cl
2.50

VIN MOUSSEUX

Vin mousseux de Russie Méthode champenoise, sec	75 cl ~~11.90~~	**10.45**
Vin mousseux de Russie rouge Méthode champenoise, demi-sec	75 cl	**11.90**
Henkell Trocken Extra-Dry	75 cl ~~10.95~~	**9.60**
Codorniú Grand Corday Méthode champenoise, sec	75 cl ~~7.95~~	**6.75**
Rüttgers Club	75 cl ~~5.90~~	**4.90**
Söhnlein Piccolo 2 x 2 dl	~~3.95~~	**3.35**

CHAMPAGNES

Duval Leroy «Fleur de Champagne», brut	75 cl ~~17.90~~	**14.90**
Piper-Heidsieck brut	75 cl ~~18.90~~	**15.90**
Mercier brut	75 cl ~~18.90~~	**14.85**
Heidsieck & Co. MONOPOLE RED TOP, sec	75 cl ~~19.90~~	**16.90**
Pommery & Greno brut	75 cl ~~18.90~~	**17.50**
Veuve Cliquot Ponsardin brut	75 cl ~~18.90~~	**17.85**
Perrier-Jouët & Co. demi-sec	37,5 cl ~~10.50~~	**9.45**
Perrier-Jouët & Co. brut	75 cl ~~19.90~~	**17.50**
G.H. Mumm & Co. brut	75 cl ~~19.90~~	**18.45**

FR-52/281279

Offres et demandes d'emploi

MOYARD

Décoration - antiquités

cherche pour entrée de suite ou à convenir

vendeurs
vendeuses

connaissant parfaitement les styles et la décoration.

Personne avec formation de tapissier sera également prise en considération.

dessinateur — dessinatrice

pour l'exécution de dessins techniques et projets d'ameublement. Personne ayant le goût des contacts avec la clientèle aura la préférence.

tapissiers villiers
courtepointières
ébénistes
ébénistes-polisseurs

pour nos différents ateliers.

Faire offres écrites avec curriculum vitae, copie de certificats, à **Direction MOYARD SA, Grand-Rue 83-87, 1110 MORGES.**

22-1159

REPRESENTANT

En 1980, voulez-vous devenir représentant, gagner plus, vous élever socialement ?

Nous cherchons une personne ayant du goût pour la technique et désirant faire carrière dans une place stable.

Notre activité nous fait visiter différents corps de métier, ainsi que les commerces.

C'est avec plaisir que nous attendons votre offre sous chiffre P 17-500 698 à **Publicitas, 1701 Fribourg.**

Prêts personnels
pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le **maximum de discrétion.**

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.– à Fr. 30.000.–, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tel. 037 - 811131

Je désire Fr. .....
Nom ..... Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP ..... Lieu .....
61 L

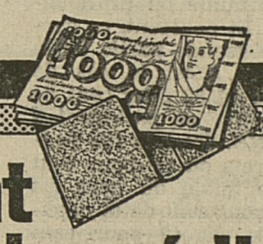

De l'argent comptant immédiat

par poste: un chèque dans une enveloppe neutre, encaissable en tout temps à chaque guichet postal! Discret, simple, commode!

p. ex. Fr. 6'000.–, remboursables selon désir en 12 jusqu'à 60 mensualités de Fr. 136.80 à Fr. 539.25.

Assurance pour solde de dette avec triple protection contre les risques comprise: libération du paiement des mensualités. **1.** en cas de maladie/accident, **2.** en cas d'invalidité, **3.** paiement du solde de la dette en cas de décès.

Paiement intégral du montant de crédit désiré garanti sans aucune déduction, sans frais supplémentaires!

Bien entendu discrétion absolue!
Nous garantissons: attitude compréhensive en cas de situation difficile involontaire.

Herzog BSR

Remplir, détacher, expédier à l'adresse ci-dessous!

OUI, je désire un crédit de Fr. .....
V 287
Mensualité désirée env. Fr. .....

Nom .....
Prénom .....
Rue/no .....
N.P./lieu .....
Né(e) le ..... État civil .....
Profession .....
Employeur .....
Salaire mensuel Fr: ..... Revenu de l'épouse Fr. .....
Date .....
Signature .....

Banque Rohner
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68,
Tél. 022/28 07 55

Entreprise industrielle de la région de Neuchâtel cherche

COMPTABLE
chef du personnel

capable de travailler de manière indépendante, de s'occuper de tous les problèmes de personnel, bilan, bouclement de fin d'année, comptabilité industrielle.

Préférence sera donnée à une personne bilingue, s'intéressant à l'informatique.

Age d'entrée : 25 à 40 ans.

Faire offres sous chiffres 87-288, aux **Annonces Suisses SA, ASSA, 2, fgb du Lac, 2000 Neuchâtel.**

A VENDRE

à MASE/VS
près des stations de ski, alt. env. 1350 m.
Petit village calme et ensoleillé.

un appartement
indépendant de
3 pièces
cuisine,
salle de bains,
réduit et cave.
Parfait état.
Mise de fond comptant Fr. 30 000.—
+ hypothèque.

Ecrire :
Case postale 3126
1951 Sion (VS)

36-85

souvent imité, jamais dépassé

La publicité décide l'acheteur hésitant

CE SOIR, PREMIÈRE EPREUVE DE LA SEMAINE GRUÉRIENNE NORDIQUE

A LA VILLETTE, EGGER ET PÜRRO SONT FAVORIS

La traditionnelle Semaine gruérienne de ski nordique débutera ce soir, vendredi, par la course nocturne de La Villette (Im Fang).

Les conditions d'enneigement sont actuellement excellentes et elles devraient favoriser l'intérêt de l'épreuve. 60 coureurs sont inscrits soit 25 juniors et 35 seniors. Chez les juniors, la lutte devrait essentiellement opposer les deux membres des cadres nationaux, Hans Pürro de Plasselb et Emmanuel Buchs de La Villette. Plus âgé et bénéficiant d'une plus grande expérience, le skieur singinois devrait renouveler sa victoire de l'an dernier. On peut s'attendre à une bonne résistance de Buchs, qui comme tous ses camarades de club, peut réussir des prouesses sur « sa » piste.

Venanz Egger, seul membre de l'équipe nationale inscrit, est le grand favori de la catégorie des élites et seniors. Après des premières courses hésitantes au Splügen et à Davos, il s'est repris lors du championnat suisse des 50 km, obtenant une bonne 6e place. Son retour en forme devrait se confirmer et il obtiendrait ainsi une 2e victoire régionale cet hiver après avoir déjà gagné, il y a une semaine, l'épreuve nocturne de Rougemont. Les plus dangereux rivaux de Egger seront des garçons comme Paul Jaggi ou Henri Beaud ou encore le prometteur Grunder, un camarade de club de Egger.

Le départ du premier junior est fixé à 19 h 30 et celui du premier senior à 20 h. Rappelons que la piste éclairée de La Villette, légèrement modifiée cette année, avec un secteur plat plus long, est tracée aux alentours du restaurant de la Hochmatt, au centre du village.

Les deux autres épreuves de la Semaine gruérienne sont programmées pour dimanche aux Monts de Riaz avec la course de relais de 4 x 10 km et une course pour OJ et pour le 1er janvier avec la course du Nouvel an à Bellegarde, ouverte à toutes les catégories sur les distances classiques.

G. B.

SAUT A SKIS - COUPE DU MONDE A CORTINA D'AMPEZZO

Sumi 4e derrière trois Autrichiens

Les Autrichiens ont nettement dominé la première édition de la Coupe du monde dans l'histoire du saut à skis, qui s'est déroulée à Cortina d'Ampezzo.

Tony Innauer, médaille d'argent des Jeux Olympiques de 1976 sur le grand tremplin, a réalisé à chaque fois les sauts les plus longs devant ses compatriotes Hubert Neuper et Alfred Groyer. Le Suisse Hansjœrg Sumi a pris la quatrième place et Robert Mœsching la onzième.

La performance de Toni Innauer prend encore plus de valeur au vu de ses blessures qui l'avaient contraint au repos forcé durant une bonne partie de l'automne. Il s'est imposé avec plus de six points d'avance sur Neuper. Il faut cependant signaler que plusieurs nations n'avaient pas fait le déplacement dans la station italienne et notamment la RDA, l'URSS, la Norvège, la Finlande et la Pologne.

Nouveau record

Cette première Coupe du monde s'est déroulée dans des conditions atmosphériques idéales qui devaient permettre au futur vainqueur d'établir d'emblée un record du tremplin avec 88 m 50, soit un mètre de plus que la distance maximale jusqu'à ce jour que détenaient conjointement le Suisse Walter Steiner et l'Autrichien Millonig. Par ailleurs, l'ancien record était également amélioré par Greuer, Sumi et le Japonais Hirokazu Yagi.

En plus des Autrichiens, les Japonais ont également signé une performance d'ensemble de haut niveau tout comme le Canadien Steven Collins (15 ans), qui se classait au dixième rang final pour sa première apparition en Europe.

Les deux meilleurs représentants helvétiques ont démontré une forme encourageante, mais tous deux ont perdu d'importants points lors des réceptions, qui manquaient encore visiblement de sécurité.

Résultats : 1. Toni Innauer (Aut) 250,0 pts (88,5 et 88,0) ; - 2. Hubert Neuper (Aut) 243,3 (87,5 et 87,0) ; - 3. Alfred Groyer (Aut) 240,7 (88,0 et 88,0) ; - 4. Hansjœrg Sumi (S) 239,4 (88,0 et 87,5) ; - 5. Hirokazu Yagi (Jap) 239,1 (87,0 et 88,0) ; - 6. Hans Millonig (Aut) 239,0 (86,5 et 87,5) ; - 7. Takafumi Kawabata (Jap) 238,1 (85,5 et 87,5) ; - 8. Armin Kogler (Aut) 235,5 (87,5 et 87,0) ; - 9. Bogdan Norcic (You) 234,9 (87,0 et 86,0 ; - 10. Steven Collins (Can) 232,7 (87,0 et 84,0) ; - 11. Robert Mœsching (S) 231,9 (86,0 et 87,0). Puis : Paul Egloff (S) 206,1 (79,5 et 83,0). Placid Schmidiger (S) 200,8 (78,5 et 81,0). Georges-André Jacquiéry (S) 197,5 (76,5 et 80,0).

Le Suisse Sumi a dû se contenter de la quatrième place, n'ayant pas encore trouvé sa forme de la saison dernière. (Keystone)

Oddvar Braa battu

Oddvar Braa, tenant de la Coupe du monde de fond, a dû se contenter de la quatrième place, à Selbu, dans une épreuve de sélection norvégienne en vue des prochains Jeux Olympiques. La victoire est revenue à Lars-Erik Eriksen, qui a couvert les 20 km en 57'52", devant Tore Gullen et Per-Knut Aaland. Chez les dames, Berit Johannesen s'est imposée sur 10 km en 32'04" devant Anette Boee et Kitty Dahl.

Koch battu aux championnats des Etats-Unis

Après l'épreuve des 15 km, Jim Galanes s'est adjugé également la course des 30 km des championnats des Etats-Unis, devant Bill Koch et Stan Dunklee. Les résultats : 30 km : 1. Jim Galanes 1 h 30'14". 2. Bill Koch à 49". 3. Stan Dunklee à 2'16".

Mieto champion de Finlande

Karstula (Finlande). Championnats nationaux : 1. Juha Mieto, les 13 km en 35"11. 2. Matti Pitkaenen 35'55. 3. Pentti Vahvaselkae 36'10. Dames (5 km) : 1. Hilkka Riihivuori 15'35.

SKI ALPIN

Benoît Jaquet 8e aux Monts-Chevreuils

Un seul Fribourgeois a terminé dimanche dernier la descente des Monts-Chevreuils dans le cadre du deuxième Grand Prix Authier. En effet, chez les messieurs où la victoire est revenue au Valaisan Nicolas Bochatay devant le Vaudois Jean-Daniel Crausaz, battu de 8 centièmes de seconde seulement, Benoît Jaquet de Montbovon a pris la 8e place à 3"46 du vainqueur. Chez les dames, où La Chaux-de-Fonnière Irène Boehm s'est très facilement imposée, aucune Fribourgeoise n'avait pris le départ. (M. Bt)

● **Patinage de vitesse.** — L'étudiante en éducation physique de 22 ans Tatiana Tarassova se trouve, à sept semaines des Jeux Olympiques de Lake Placid, dans une condition remarquable. Lors de la deuxième journée d'une compétition (combiné des sprinters) qui se déroule à Medeo, elle a réussi un nouveau record d'URSS avec 165,00 pts. Elle a réalisé 40"74 et 40"99 sur 500 m et 1'23"96 puis 1'23"68 sur 1000 m.

HOCKEY. COUPE SPENGLER : KRILIJA MOSCOU BAT LA SUISSE 6-1 (1-0 4-0 1-1)

Un échec beaucoup trop sévère

Le score ne correspond pas à la physionomie du jeu. Les Suisses ont subi un échec trop sévère. Comme la veille, ils ont su forcer l'adhésion du public par leur vitalité. Cette fois, ils n'ont pas connu la même réussite dans la phase terminale. Ainsi, ils démarraient en fanfare mais leur assaut initial ne se concrétisait pas. Au contraire, ce sont les Moscovites qui inscrivaient au premier tiers temps un but heureux à la suite d'une bévue de Grubauer.

La formation soviétique avait tiré la leçon de son semi-échec de la veille. L'engagement physique était plus soutenu et les consignes collectives étaient mieux suivies que face à Duesseldorf.

Surtout, la première ligne d'attaque sortait de sa réserve. Après une mise en train laborieuse le premier jour, le trio Kotov, Vakhrushev, Fedenko faisait valoir l'étendue de son talent au détriment de la défense suisse. Dans le deuxième tiers, le manque de réussite aidant, les hockeyeurs helvétiques accusaient un passage à vide. Visiblement, ils n'avaient pas pleinement récupéré de leurs généreux efforts de la veille. A leur crédit, il faut porter un sursaut méritoire durant la dernière période au cours de laquelle ils inquiétèrent fréquemment Sidelnikov, leur agressivité fit même perdre le contrôle de ses nerfs à l'arrière Kuznetsov lequel écopait de dix minutes de pénalisation pour coups donnés envers Guido Lindemann.

Quatre lignes d'attaque

A nouveau, le trio des frères Lindemann et Schmid manifesta le plus d'abattage. Le fait de jouer à quatre lignes n'apparut pas une mesure très heureuse pour les Suisses. Les Moscovites au contraire n'alignaient que deux lignes d'attaque.

A la première minute déjà, la première ligne helvétique se procurait une occasion par Markus Lindemann. Les Suisses bousculaient les Soviétiques au début de la rencontre. A la 3e, après une belle percée de Bertschinger, Mattli échouait à deux reprises face à Sidelnikov, le jeu s'équilibrait par la suite. Grubauer effectuait des arrêts difficiles aux alentours de la 12e minute lorsque la Suisse évoluait en infériorité numérique. Les Russes ouvraient le score à la 17e par l'intermédiaire d'Afonine, lequel bénéficiait d'une erreur de Jacques Soguel pour loger le puck entre les jambes de Grubauer.

Jeu collectif supérieur

Au début du deuxième tiers, les Soviétiques maîtrisaient parfaitement la situation grâce à leur jeu collectif supérieur. A la 29e, un exploit de Gurjev effaçait deux Suisses et l'ailier moscovite donnait le palet en retrait à Kotov qui battait à bout portant le gardien. Au milieu de la période, les hockeyeurs à croix blanche réagissaient. On voyait en particulier le Zurichois Lautenschlager s'infiltrer entre deux adversaires et échouer de peu. Les Russes creusaient l'écart à la 33e : Kotov, déporté sur la droite, mystifiait Sturzenegger et Grubauer par un tir dans un angle mort. Quatre minutes plus tard, Vakhrushev, à la suite d'une combinaison de toute beauté de la première ligne d'attaque, battait à son tour le portier de l'Emmental. Une minute avant la fin de la seconde période, ce même Vakhrushev logeait le puck dans la « lucarne » des filets helvétiques.

Nullement découragés, les Suisses abordaient le troisième tiers animés d'intention belliqueuse. A la 43e minute, à 5 contre 4, Lautenschlager détournait hors de portée du gardien un tir de Hofmann. Dans la minute suivante, les arbitres refusaient un but de Guido Lindemann. A la 53e, Gurjev mettait à profit une passe d'Afonine pour inscrire le sixième but soviétique. En fin de match, les Suisses faisaient le forcing (percée de Berger à la 56e, tir de Schmid à la 57e) mais sans parvenir à réduire l'écart.

Davos. — Arbitre : Boehm (RFA). — Spectateurs : 5000. — Marqueurs : Afonine (17e 1-0), Kotov (29e 2-0), Kotov (33e 3-0), Vakhrushev (37e 4-0), Vakhrushev (39e 5-0), Lautenschlager (43e 5-1), Gurjev (53e 6-1). — Pénalités : 1 x 2' contre la Suisse, 3 x 2' et 1 x 10' contre Krilija.

Krilija Moscou : Sidelnikov, Kuznetsov, Belov, Palilov, Filippov, Melin, Terekhine, Kotov, Vakhrushev, Fedenko, Gurjev, Prenev, Afonine, Rasko, Gudoknikov, Romashine.

Suisse : Grubauer, Kramer, Sturzenegger, Hepp, C. Soguel, Hofmann, Bertschinger, G. Lindemann, M. Lindemann, L. Schmid, Holzer, J. Soguel, Baertschi, Neininger, Dekumbis, Mattli, Berger, Graf, Lautenschlager.

Classement

1. Krilija Moscou	2/3	12-	7
2. Duesseldorf EG	2/3	9-	8
3. Dukla Jihlava	1/2	5-	4
4. AIK Stockholm	1/0	2-	3
5. Suisse	2/0	5-	11

Sarner : le but de la victoire

Düsseldorf EG - AIK Stockholm 3-2 (1-1 1-0 1-1)

Davos. 3500 spectateurs. Arbitre : Westreicher (Aut). Marqueurs : Lefley (8e 1-0), L.E. Ericsson (17e 1-1), Rottluf (31e 2-1), Pettersson (53e 2-2), Sarner (56e 3-2). Pénalités : 8 x 2' contre Düsseldorf, 6 x 2' contre AIK Stockholm.

A leur première apparition au tournoi 1979 de la Coupe Spengler, les Suédois d'AIK Stockholm ont laissé une impression mitigée. A l'instar des formations de l'Est, celle de Scandinavie présente à Davos un visage rajeuni. Le passage dans la ligue américaine NHL d'hommes comme Ulf Nilson, Rolf Edberg et Thomas Gradin a laissé des vides.

Face à des Allemands, qui prennent la compétition très au sérieux, les hockeyeurs de Stockholm ont eu le tort de musarder en chemin. Lorsqu'ils ont voulu passer une vitesse supérieure durant le dernier tiers, ils se sont heurtés au portier Marek — à nouveau remarquable — et à l'arrière Udo Kissling, lequel n'a pas quitté la glace durant les vingt dernières minutes.

Le gardien international Lindberg, l'avant-centre L.E. Ericsson et l'ailier Pettersson ont laissé la meilleure impression parmi les battus. A Düsseldorf, le secteur défensif et les deux attaquants d'outre-Atlantique méritent une mention particulière.

Les Allemands ouvraient le score à la 8e minute grâce à une reprise de volée de Lefley sur passe de Kremershof. Un exploit personnel de L.E. Ericsson permettait aux Suédois d'égaliser alors qu'ils étaient en supériorité numérique. Dans la seconde période, le jeu était haché par de nombreuses pénalités. A la 31e, sur une mêlée, Rottluf redonnait l'avantage à Düsseldorf. Ce but tombait un peu contre le cours du jeu.

A la 53e minute, Pettersson tournait deux fois derrière la cage germanique avant de mystifier Marek. Dynamiques, les Allemands réagissaient efficacement. Trois minutes plus tard, sur une action de rupture, le « Davosien » Sarner donnait la victoire à Düsseldorf en reprenant une passe de Kissling. A ce moment les Suédois jouaient à cinq contre quatre.

BALKETBALL

L'URSS remporte le tournoi de Madrid

L'Union soviétique a remporté le tournoi de Noël de Madrid en battant le Real Madrid par 106 à 102 (48-45) au terme d'une finale particulièrement acharnée. Avant ce match, les deux équipes se partageaient la première place.

En battant la Juventud Badalona par 89 à 86 (44-44) la formation américaine « Athletes in action » s'est adjugé le troisième rang.

Sebastian Coe, meilleur sportif de l'année

Le Britannique Sebastien Coe a été désigné meilleur sportif européen de l'année 1979, dans un sondage effectué par l'agence polonaise de presse « PAP » auprès de 23 agences européennes.

Le recordman du monde des 800 et 1500 mètres ainsi que du mile a totalisé 229 points sur 230 possibles.

Le classement : 1. Sebastian Coe (GB) 229. 2. Marita Koch (RDA) 176. 3. Bjorn Borg (Sue) 159. 4. Pietro Mennea (It) 143. 5. Ingemar Stenmark (Sue) 70. 6. Bernard Hinault (Fr) 66. 7. Annemarie Moser (Aut) 50. 8. Nadia Comaneci (Rou) 48. 9. Kevin Keegan (GB) 38. 10. Grazyana Rabsztyn (Pol) 28.

Mikhailov meilleur sportif soviétique

Boris Mikhailov, capitaine de l'équipe de hockey sur glace du club central de l'armée et de l'équipe nationale de l'URSS, a été désigné « meilleur sportif de l'URSS 1979 » à l'issue du référendum organisé par la Fédération des journalistes sportifs de la Fédération de Russie (RFSSR). Mikkailov (35 ans), deux fois champion olympique, compte, comme ses deux partenaires de la ligne d'attaque du club central de l'armée et Vladimir Petrov et Valery Charlamov, parmi les meilleurs attaquants du monde.

L'Etat soviétique l'a récompensé par de hautes distinctions dont l'ordre de Lénine.

Changement d'entraîneur à Fleurier

Le HC Fleurier communique que le comité et les joueurs du club, réunis en assemblée extraordinaire, ont décidé d'un commun accord « d'alléger M. Marcel Dumais de ses fonctions actuelles d'entraîneur de la première équipe afin de lui permettre de donner son plein rendement en tant que joueur ».

De ce fait l'entraînement est confié avec effet immédiat à M. Philippe Jeannin.

CYCLISME

Schutz gagne à Dortmund

L'Allemand de l'Ouest Horst Schutz s'est adjugé le Grand Prix de Noël des stayers, disputé à Dortmund, devant le champion du monde de la spécialité, le Hollandais Martin Venix, et le champion d'Europe Wilfried Peffgen, compatriote de Schutz.

1re manche : 1. Venix. 2e manche : 1. Venix, 20 km en 19'30. 2. Schutz, à 30 m. 3. Peter Kehl (RFA), à 50 m. 3e manche : 1. Peffgen, 30 km en 28'52. 2. Schutz à 11 m. 3. Venix, à 115 m. Classement final : 1. Schutz, 69,969 km. 2. Venix, à 89 m. 3. Peffgen, à 324 m.

Omnium triangulaire par équipes : 1. Belgique (Patrick Sercu-Michel Vaarten), 10 p. 2. RFA (Dietrich Thurau - Hans Hondelang), 9 p. 3. Hollande (Gerrie Knetemann-Roy Schuiten), 5 p.

Championnat du monde juniors, groupe A

Malgré les arrêts du gardien Green

Comme prévu, les juniors helvétiques se sont inclinés face au tenant du titre, l'Union soviétique, sur le score de 0 à 6 dans le cadre du championnat du monde A qui se dispute à Helsinki. Pourtant, la formation suisse n'a nullement démérité, et ceci est dû en grande partie aux prouesses du gardien remplaçant de Langnau, Kennet Green, âgé de 18 ans. Green a dû s'avouer battu pour la première fois à la 14e minute de jeu. Au cours du deuxième tiers temps, le gardien suisse a fait une véritable démonstration de son talent en sauvant son camp à de nombreuses reprises.

En dépit du score final, les juniors suisses ont fourni une partie de très bon niveau. Une minute après avoir encaissé le premier but, Eggimann avait l'égalisation au bout de la crosse en se présentant seul devant le gardien soviétique, qui sauvait in extremis son camp. Quelques minutes plus tard, le Davosien Remo Gross tirait sur le montant de la cage russe, au cours du deuxième tiers temps. La Suisse évoluait au niveau de son adversaire et obtenait sensiblement le même nombre de tirs au but. Pourtant, les Soviétiques scoraient à trois reprises. Dans le dernier tiers temps, le champion du monde se contentait de maintenir l'écart. A côté du gardien Green, Remo Gross et Peter Schlagenhauf se sont montrés les plus combatifs.

Wist blessé

En fin de soirée, on a appris à Helsinki que Bernhard Wist (18 ans), l'attaquant du CP Berne, souffrait d'une fracture du poignet. Il sera indisponible pour quatre semaines au moins. Il a reçu un violent coup de canne après trois minutes de jeu déjà mais sa blessure ne l'a pas empêché de tenir sa place jusqu'au bout.

Résultats de la première journée : groupe A : Finlande - Canada 2-1 (1-0 0-1 1-0). URSS - Suisse 6-0 (1-0 3-0 2-0). Groupe B : Tchécoslovaquie - Etats-Unis 7-3 (1-1 1-1 5-1). Suède - RFA 5-1 (1-0 2-1 2-0).

URSS - Suisse 6-0 (1-0 3-0 2-0)

Helsinki. — 4500 spectateurs. — Arbitres : MM. Devechio (EU). — Pénalités : 3 x 2' contre l'URSS, 1 x 2' contre la Suisse. — Buts : 14e Shastin, 1-0 ; 25e Rakhmatullin, 2-0 ; 28e Zybin, 3-0 ; 34e Krutov, 4-0 ; 49e Erastov, 5-0 ; 53e Golovkov, 6-0.

Suisse : Green ; Ritsch-Waidacher, Mazzoleni - Marco Mueller, Baldinger - Petey ; Peter Schlagenhauf - Remo Gross - Truempler, Wist - Eggimann - Niederer, Foschi - Kuonen - Loher.

Plan Crédit Orca - le bon calcul.

Prêt désiré: Fr. Mensualités: env. Fr.
Nom: Prénom:
Né le: Rue/n°:
NP/lieu: Depuis quand:
Profession: Revenus mensuels:
Date: Signature:

ORCA

Banque ORCA SA, rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31. Également bureaux à Genève, Lausanne et Zurich. Un institut spécialisé de l'UBS.

LC/2

Vitraux d'art

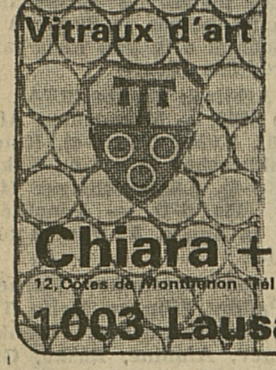

Chiara + Cie
12, Côtes de Montbenon Tél 021 22 34 77
1003 Lausanne

ING. DIPL. EPF FUST

Reprise maximale pour votre **machine à laver** usagée à l'achat d'une machine neuve.
Demandez nos **offres d'échange SUPER.**
Seulement des marques connues, telles que MIELE, UNIMATIC, AEG, NOVAMATIC, BAUKNECHT, HOOVER, SIEMENS, SCHULTHESS, etc.
Location – Vente – Crédit ou net à 10 jours.

Villars S. Glâne, Jumbo Moncor Tél. 037/24 54 14
Bienne, 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Chaux-de-Fonds et 36 succursales

Renseignez-moi, sans frais, sur vos
prêts personnels
sans caution jusqu'à fr. 30 000.–.
Je note que vous ne prenez pas de renseignements auprès des employeurs et que vos intérêts sont personnalisés.
Nom: LL
Adresse:
NP, localité:
Service rapide 01/211 76 11
Talstrasse 58, 8021 Zurich
CITY BANK

Machine à laver
linge - vaisselle
RÉPARATION
toutes marques.
Service rapide. Prix imbattables.
MAGIC Fribourg - ✆ 037-22 97 80
83-7506

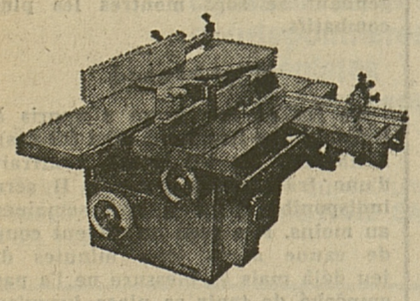

LUREM
machines à travailler le bois, un produit des usines Peugeot.
Achetez-les uniquement chez nous — c'est votre avantage car
— toutes nos machines LUREM sont fabriquées selon les normes de la CNA
— vous profitez de notre vaste expérience
— vous jouissez de notre service après-vente
— nous livrons franco domicile
— nous possédons un atelier mécanique
— nous sommes l'agent général LUREM pour toute la Suisse.
Vous trouvez chez nous le plus grand choix en machines à travailler le bois de toutes les grandeurs aux prix sans concurrence.
Demandez nos prospectus détaillés
Grande exposition permanente — nous attendons votre visite sans engagement.
STRAUSAK SA
Centre de machines à travailler le bois, 2554 Meinisberg - Bienne, ✆ 032-87 22 23
Ouvert chaque jour, aussi le samedi matin.
37-12551

A ENLEVER BAS PRIX
AU VIEUX BATTOIR MATHOD
(entre Orbe et Yverdon)
10 armoires vaudoises anciennes en noyer ; 20 armoires 1 porte, anciennes en chêne et en sapin ; 40 salons neufs rustiques et modernes ; 4 fauteuils Fr. 150.— pièce ; 3 râteliers anciens ; 20 tables en pin massif Fr. 100.— pièce ; 10 bureaux rustiques et modernes dès Fr. 150.— ; 5 pétrins anciens et rustiques ; 8 vaisseliers en noyer et chêne massifs, 1, 2, 3 et 4 portes ; 15 tables en vieux chêne massif, 2 m x 0,80 ; 12 crédences 2, 3 et 4 portes dès Fr. 500.— ; 5 armoires Louis XIII en chêne massif 1 et 2 portes ; 30 guéridons ronds et rectangulaires, noyer et chêne massifs ; 100 chaises Louis-Philippe à ressorts Fr. 80.— pièce ; 15 tables Louis-Philippe, pied central et rallonge dès Fr. 300.— ; 10 armoires en sapin, 2 portes dès Fr. 150.— ; petits salons Louis XV Fr. 600.— pièce ; 50 lits et matelas neufs, 90, 120, 140, 160 cm x 190 cm ; secrétaires anciens et rustiques ; cabriolets Louis XV ; Voltaires ; 100 chaises Louis XIII ; bancs-téléphone ; 1 salon d'angle ; tables de jeux ; parois murales neuves Fr. 700.— pièce ; meubles cache-TV ; guéridons marquetés Fr. 180.— pièce ; salons crapaud ; 1 chambre à coucher rustique ; 5 tables de ferme noyer massif, 2 m x 0,80 ; tables Louis XIII à rallonges ; secrétaires et commodes en bois de rose ; lits rustiques 140 et 160 cm x 190 cm ; grand choix de meubles rustiques.
Ouvert tous les jours, dimanche compris, de 9 h à 20 h sans interruption.
BETTEX
Meubles anciens, modernes, rustiques
Tél. 024 / 37 15 47

J'achète monnaies suisses de 1874 à 1967
0.50 : 1.75 1.— : 3.50
2.— : 7.— 5.— : 10.—
Chez ANGELA, av. de France 5
Tél. (021) 24 15 77, de 8 h à 22 heures
22-361521

Urgent !
On cherche
SOMMELIERE
et
FILLE DE SALLE
Bon gain.
Café-Restaurant de Fully, 1926 Fully
✆ (026) 5 33 59
Fermé le mercredi.
36-1255

On cherche
SERVEUSE(EUR)
capable, pour les deux services.
S'adresser :
P. Schmid, Restaurant Le Parc, 52, route de l'Etraz, Nyon
✆ (022) 61 57 24
22-6739

GURNIGEL GANTRISCH SCHWEFELBERG
Action Schwefelberg
CARTE JOURNALIERE
Lu - ve 10.— / 7.—
Sa - di 18.— / 12.—
05-10138
Gurnigel 031 80 17 99
Schwefelberg 037 39 10 91

OLYMPIA

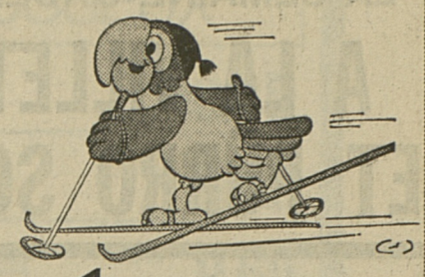

Offres extra REDIFFUSION

✶d'authentiques prestations-record olympiques
✶la garantie de service comprise dans le prix
✶et toujours des offres de reprise maximum

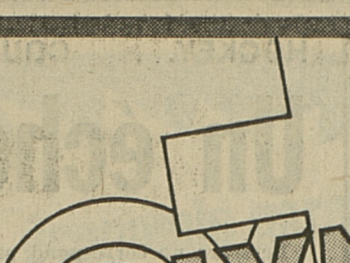

Une prestation spéciale de Telefunken: téléviseur couleur PAL/SECAM. Mod. 6519. Elégant téléviseur à écran 56 cm, réglage automatique parfait. 12 programmes, grand haut-parleur de 10 W. Location p.m. 59.85 +11.– pour service total.
Net **1990.–** seul.

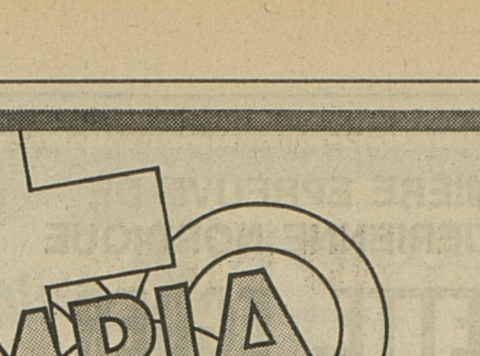

Le téléviseur couleur multinormes le plus moderne de PHILIPS. Modèle 26 C 979 à grand écran 66 cm. Qualité d'image et de son inégalée. Le téléviseur de l'avenir avec télécommande pour 24 programmes. Location p.m. 79.55 +11.– pour service total.
Net **2645.–**

Le modèle à succès Sharp C 1491 pour 8 programmes. Excellente qualité d'image et de son. Sensationnellement avantageux. Net 795.– seulement.

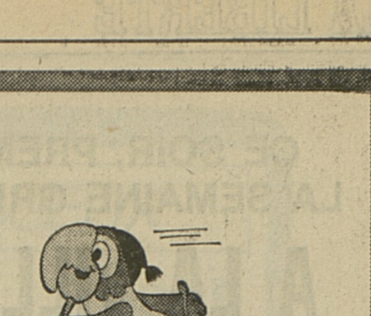

Très actuels: les enregistreurs-TV!
Afin que vous puissiez enregistrer les points culminants des Jeux Olympiques.

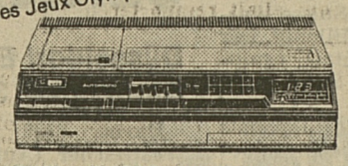

Philips N 1702 garantit une extraordinaire qualité d'image et de son pour votre propre programme TV. Durée de restitution de 3 heures. Préprogrammable 10 jours à l'avance. Location p.m. 55.65 + 20.– pour service total. Net, à présent plus que **1850.–**

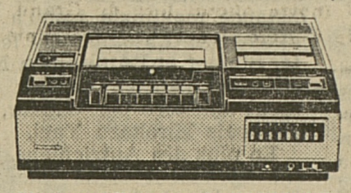

National Panasonic. NV 8610 E à très grand confort de maniement: p.ex. image fixe, touche de pause, reproduction image par image, etc. Durée de restitution de 3 heures, préprogrammable 7 jours à l'avance. Location p.m. 68.90 + 20.– pour service total.
Net **2290.–**

Un bon tuyau: Achetez en même temps le téléviseur et l'enregistreur tv.
Demandez les **conditions spéciales.**

POUR IMAGE ET SON
REDIFFUSION

Fribourg: 26, rue St-Pierre, tél. 037 22 55 51. **Avry-sur-Matran FR:** Avry-Centre, tél. 037 30 16 12.

POUR
— La vente et la location de pianos neufs de marques suisses et étrangères à des prix très intéressants.
— La reprise d'instruments usagés aux meilleures conditions
— L'achat, la vente, la réparation et l'accordage de pianos et harmoniums
— Représentant des marques Burger et Jacobi, Schmidt-Flohr, Rönisch, Zimmermann, Bentley, etc.
Adressez-vous à la maison spécialisée.
AL. KRÆGE
Accordeur diplômé, membre de l'ASFP
25, rue du Sablon, 1110 Morges. ✆ **021-71 71 15.**
22-1090

JOWA SA
Nous cherchons pour notre **Boulangerie régionale à St-Blaise (NE),** pour entrée au 1er mars 1980 ou date à convenir,
EMPLOYE DE COMMERCE
Nous demandons :
un collaborateur dynamique, ayant de l'initiative pour un travail très diversifié, bonne formation et expérience professionnelle, bilingue **parlé et écrit**, âge idéal 30 ans.
Nous offrons :
— Prestations sociales d'une grande entreprise
— Titre M-Part. Fr. 2500.— remis à l'employé
— Semaine de 42 heures
— Cantine d'entreprise.
Nous vous demandons d'adresser vos offres de service à Jowa SA, Boulangerie de Neuchâtel, à l'attention de M. Burkhalter, case postale 47, 2072 Saint-Blaise, ✆ **038-33 27 01.** 28-305

Petites Annonces
A vendre
TV couleur Philips
MULTINORMES, transistorisés, grand écran, 6 mois de garantie, Fr. 450.—.
TV couleur neuve
grand écran, bas prix
Garantie 1 année.
✆ (037) 64 17 89
17-304401

MACHINES A LAVER LINGE ET VAISSELLE
marques suisses,
d'exposition, neuves, avec garanties
Gros rabais
Facilités de paiement
Fr. 30.—
par mois
12 mois minimum
Nos occasions dès
Fr. 390.—
Réparations toutes marques sans frais de déplacement
S A M
Appareils ménagers
Fribourg
037-26 12 53
140 263 384

Les **VENDEURS DE LA LOTERIE ROMANDE**
remercient leur fidèle clientèle et lui présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 1980.
22-20

FRIBOURG
Chemin du Riedlé 13-15
2 pièces, cuisine, bains-WC Fr. 340.— + charges.
3 pièces, hall, cuisine, bains-WC dès Fr. 450.— + charges
5 pièces, cuisine, bains-WC dès Fr. 640.— + charges.
Bonne distribution, vue, dégagement, tranquillité.
Pour visiter : ✆ (037) 22 67 09 et 22 27 58
Gérances P. Stoudmann — Sogim SA
Maupas 2, Lausanne — ✆ (021) 20 56 01
138.263.220

PLUS JAMAIS SEUL(E)
avec Astro-Alliance 021 / 22 22 08
CENTRE DE CONTACTS
vous présente le (la) partenaire à votre convenance. Téléphonez-nous ou retournez ce coupon-réponse.
Nom : 26
Prénom : né(e)
Adresse : N°
Localité : Tél.
12 bis place Saint-François 1003 Lausanne
Ouvert : Lu-Ve de 13 à 19 h. et Sa de 10 à 16 h.

L'ANNÉE AUTOMOBILE 1979 MARQUÉE PAR LE 1er TITRE MONDIAL DE JODY SCHECKTER

A. Jones n'a pu empêcher le doublé de Ferrari

Jody Scheckter, un solide Sud-Africain de 29 ans, marié, un enfant, a remporté pour la première fois, au volant d'une Ferrari, le championnat du monde des conducteurs de formule 1. Tel est l'élément majeur de la saison automobile 1979.

Succès mérité, certes, puisque sur les 15 Grands Prix disputés — celui de Suède ayant été annulé — Scheckter a été douze fois dans les points : 3 fois premier (Belgique, Monaco et Italie), 3 fois deuxième, 4 fois quatrième, une fois troisième et une fois sixième. De plus, son équipier canadien Gilles Villeneuve termina finalement à la seconde place, permettant ainsi à Ferrari, qui enlève bien entendu le championnat du monde des écuries de formule 1, de réussir un sensationnel doublé. A l'actif de Villeneuve : 3 places de 1er (Afrique du Sud, Etats-Unis Ouest et Etats-Unis Est), 4 places de 2e et une de 5e.

Comme on le constate, les Ferrari ont été de loin les plus régulières de toute la saison.

Une saison curieuse, surprenante même. En effet, les Ligier, grâce à Jacques Laffite, s'imposaient d'emblée en Argentine et au Brésil ainsi qu'en Espagne (Patrick Depailler). Si bien qu'à la fin de la première partie, c'était la lutte au couteau entre les bolides rouges italiens (4 victoires) et les voitures bleues françaises (3 succès).

Un événement à Dijon

Mais alors que rien n'allait plus chez les Ligier, les Ferrari allaient constamment rester dans le peloton de tête au cours de la seconde partie qui débutait au Grand Prix de France, à Dijon, avec la victoire de Jean-Pierre Jabouille, sur Renault. C'était un événement. Pour la première fois, une voiture équipée d'un turbo-compresseur enlevait un Grand Prix.

C'est ensuite qu'apparaissait une nouvelle écurie : Williams. Coup sur coup, elle allait triompher dans le Grand Prix de Grande-Bretagne (Clay Regazzoni), les Grand-Prix d'Allemagne, d'Autriche et de Hollande puis enfin du Canada (l'Australien Alan Jones). Les Williams dominaient outrageusement cette seconde phase du championnat. Mais le règlement était ainsi fait (les quatre meilleurs résultats de chaque partie), que même une cinquième victoire dans un Grand Prix n'aurait pas permis à Jones de coiffer la couronne mondiale, l'Australien n'ayant marqué que 4 points au cours de la première partie.

Ainsi Scheckter comptabilisait finalement 51 points, devant Villeneuve 47, Jones 40, Laffite 36 et Regazzoni 29.

On ne peut clore ce bilan sans rappeler le retrait des compétitions de trois grands champions : le Britannique James Hunt, 32 ans, vainqueur de 10 Grands Prix et champion du monde en 1976, l'Autrichien Niki Lauda, 30 ans, 17 fois vainqueur en Grand Prix, deux fois champion du monde (1975 et 1977), et le Belge Jacky Ickx, 34 ans, à huit reprises vainqueur en Grand Prix, ainsi qu'à quatre « 24 Heures du Mans » et à une Canam.

Le titre de Marc Surer

En championnat d'Europe de formule 2, la victoire est revenue au Bâlois Marc Surer, après une lutte très serrée tout au long de la saison.

Côté championnat du monde des constructeurs, un championnat d'ailleurs sans grande portée, Porsche étant pratiquement seul à y participer, triomphe de la marque allemande.

D'autre part, les 24 Heures du Mans furent marquées par une surprise, les Porsche 936 s'inclinant contre la « 935 » de Ludwig et des frères Whittington.

Dans le championnat du monde des rallyes (marques), victoire très nette de Ford dès le Rallye de San Remo. Quant au titre individuel, il se jouait dans l'ultime épreuve du calendrier, le Rallye du Bandama, entre le Finlandais Hannu Mikkola et le Suédois Bjorn Waldegaard. Mikkola gagnait l'épreuve, mais Waldegaard, en terminant sur ses talons, s'assurait le titre.

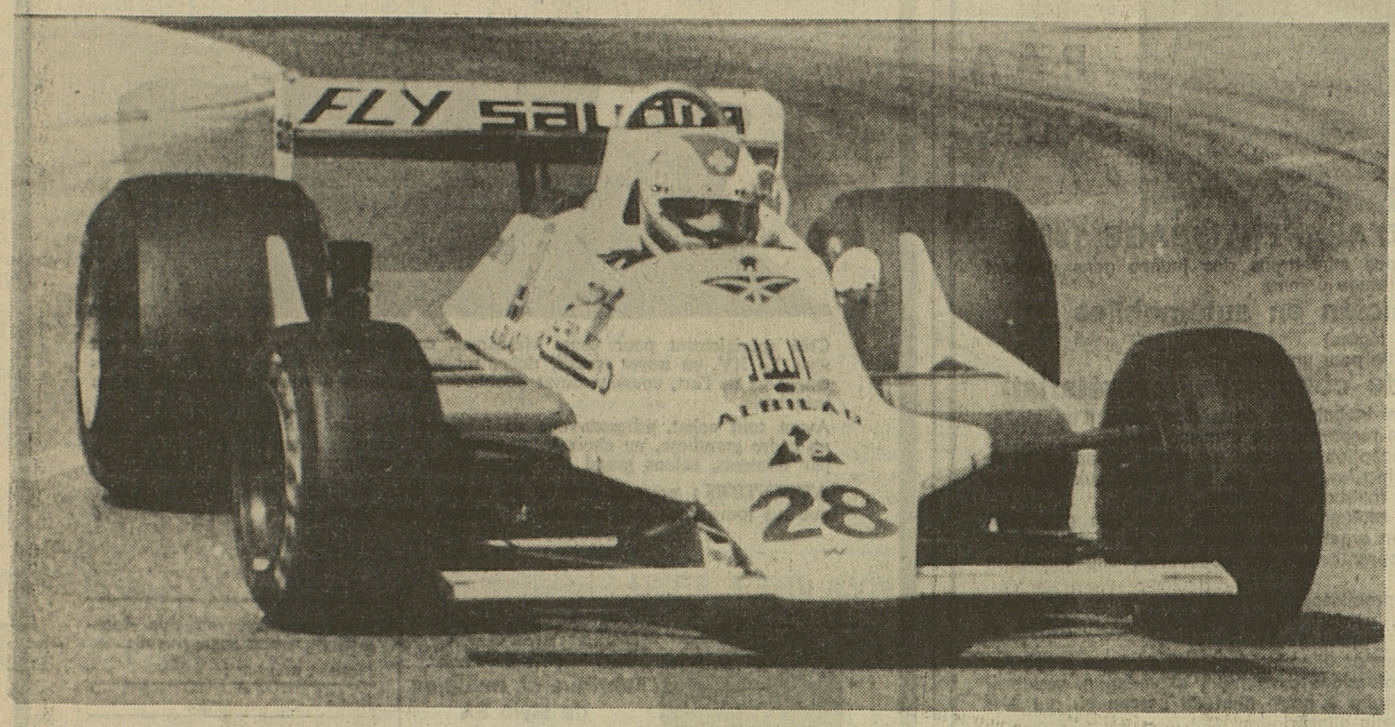

La victoire du Suisse Clay Regazzoni (notre photo) lors du Grand Prix d'Angleterre a été un des faits marquants de la saison automobile. Elle ouvrait la voie à Alan Jones, son coéquipier, qui allait remporter quatre succès. (Keystone)

LE RETOUR DE L'URSS

BASKETBALL

Après la conquête des titres olympiques en 1972 et mondial en 1974, l'URSS n'était plus parvenue à inscrire son nom au palmarès d'une grande épreuve, cédant sa suprématie à la Yougoslavie. Or, en 1979, à une année des Jeux de Moscou, les Soviétiques renouvelèrent avec la victoire.

Ainsi, l'équipe d'URSS, avec à sa tête l'immense Vladimir Tkachenko, remarquable pivot de 2 m 20, doué et athlétique, reconquit le titre européen, mettant un terme à une série de trois victoires de la Yougoslavie qui, cette fois, ne prit que la 3e place. La médaille d'argent revint à Israël, étonnante formation, « américanisée » il est vrai, qui s'offrit le luxe de battre la Yougoslavie (77-76) avant de chuter nettement en finale contre l'URSS (98-76).

De cette année 1979, on retiendra aussi la victoire des Etats-Unis aux Jeux panaméricains devant Porto Rico, le Brésil et le Canada et le succès de l'URSS dans la Coupe intercontinentale devant la Tchécoslovaquie, la France et l'Argentine. Le championnat professionnel des Etats-Unis, la compétition la plus spectaculaire du monde, fut enlevée par Seattle devant Washington, le titre universitaire américain étant conquis par Michigan State.

Coupe d'Europe : Bosna pour la 1re fois

En Coupes d'Europe, un club yougoslave inscrivit pour la première fois son nom au palmarès de l'épreuve réservée aux champions : Bosna Sarajevo. Cette formation, avec notamment Delibagic, Radovanovic et Varajic, réussit l'exploit de vaincre les Italiens de Varese en finale.

Les autres victoires revinrent à Cantu (Coupe des coupes), Partizan Belgrade (Coupe Korac), Etoile Rouge de Belgrade (Coupe des champions féminine) et Sofia (Ronchetti). En Coupe internationale, le club de Sao Paulo gagna pour la première fois aux dépens de Sarajevo après prolongations.

En basket féminin, le sommet de l'année aurait dû se situer à Séoul, à l'occasion du championnat du monde. Mais plusieurs pays de l'Est, dont l'URSS, championne en titre et favorite, refusèrent de se rendre en Corée du Sud pour des motifs politiques. Dans ces conditions, la compétition perdit de son intérêt en dépit de la qualité de l'équipe américaine, qui enleva le titre confirmant sa médaille d'argent de Montréal en 1976.

2 matches pour l'équipe suisse

Les basketteurs suisses, en cette fin d'année, ne restent pas inactifs même si le championnat de LNA et la Coupe de Suisse font une brève pause. Vendredi soir, à Aix-les-Bains et samedi, à 17 heures, aux Galeries du Rivage à Vevey, les cadres de l'équipe nationale placés sous la direction de José Manuel Monsalve affrontent une sélection des espoirs français. Cette double confrontation mettra en quelque sorte un terme au premier stage organisé par le nouvel entraîneur de l'équipe nationale. Face aux jeunes Français dont cinq joueurs dépassent les deux mètres et qui jouent déjà dans l'équipe première en championnat de France que ce soit, à l'ES Avignon, EB Orthez, Caen, Reims, Limoges C. St-Pierre, Stade Français Avry, Nice, AS Villeurbanne, la sélection helvétique aura fort à faire. Il sera intéressant de voir, après quelques heures passées sous la direction de l'entraîneur Monsalve, et surtout samedi à Vevey, après le match de la veille, l'orientation prise par l'équipe nationale suisse, à quelques mois du Tournoi préolympique qui, rappelons-le, se déroulera en Suisse au mois de mai. Au terme de ce stage veveysan qui a débuté le lendemain de Noël pour se poursuivre jusqu'à dimanche, l'entraîneur Monsalve retiendra pour chacun des matches douze joueurs parmi Pierre-André Badoux (SF Lausanne), Dominique Briachetti, Jean-Jacques Nussbaumer (Nyon), Alessandro Cedraschi (Federale), Lorenzo De Tiani, Alain Etter, Jean-Pierre Frei, Alain Porchet (Vevey), Marcel Dousse (Ol. Fribourg), Pius Portman (STV Luzern), Michael Reichen, Gil Reichen, Christof Ruckstuhl, Roberto Zali, André Zbinden (Pully). A noter également, ce qui est réjouissant, que quatre espoirs, Lombardi et Pelli (Viganello), Bornoz (SF Lausanne), Mabillard (Lignon) ont également participé au stage veveysan et que Marchesi (Bellinzone), blessé, a déclaré forfait. Des matches auxquels il ne faudra pas attacher trop d'importance quant aux résultats, mais bien plus à la manière, même si ce stage sur les bords de la Riviera vaudoise aura été avant tout une prise de contacts entre les internationaux et l'entraîneur Monsalve.

UN BOULEVERSEMENT DES VALEURS EN GYMNASTIQUE

L'année préolympique aura été marquée en gymnastique par un profond changement qui pourrait déboucher sur un large bouleversement des valeurs l'an prochain aux Jeux olympiques de Moscou.

Ce changement, qui se manifesta lors des championnat d'Europe en mai, s'est confirmé en fin d'année à l'occasion des championnats du monde, les premiers organisés sur le continent américain, à Fort Worth, près de Dallas. C'est en effet une très large redistribution des cartes qui s'est effectuée au Texas. Pour la première fois en vingt ans, le Japon a perdu sa suprématie mondiale dans la gymnastique masculine et pour la deuxième fois en 26 ans l'Union soviétique, invaincue depuis 1966, a dû s'incliner dans la gymnastique féminine. Les « tombeurs » de ces formations, qui paraissaient il n'y a pas bien longtemps intouchables, ont été l'Union soviétique du déclinant Nikolai Andrianov et la Roumanie de la prestigieuse Nadia Comaneci.

Mais les bouleversements ne se sont pas arrêtés là. Les deux titres individuels ont changé de mains. Chez les hommes, Alexandre Ditiatin, 22 ans, un élégant athlète de Leningrad, a précipité la chute de son compatriote Nikolai Andrianov, champion du monde et champion olympique. Chez les femmes, c'est la gracieuse et très féminine Eurasienne Nelly Kim qui a succédé à sa compatriote Elena Moukhina, qui, blessée, ne défendait pas ses chances.

Ce sacre de Kim qui récompense une carrière exemplaire a toutefois souffert, pour qu'il soit incontestable, de l'absence de la Roumaine Nadia Comaneci. La championne olympique, qui avait déjà montré un net retour en forme lors des championnats d'Europe de Copenhague (3 or, 1 bronze), avait totalement maîtrisé sa croissance à Dallas et retrouvé son niveau de Montréal. Hélas, alors qu'elle était partie pour un nouveau triomphe, elle dut se retirer en raison d'une infection à une main. Toutefois, sur ce qu'elle a montré (en tête après les imposées et 9,95 à la poutre, la main bandée, pour épauler son équipe, un moment en difficulté, et lui permettre de terrasser l'URSS) la petite « fée » de Montréal devenue une grande jeune fille, sera favorite aux Jeux olympiques de 1980.

Le recul inquiétant des Japonais

Outre les étonnants progrès de l'équipe roumaine, l'année aura été marquée par le formidable bond en avant des Etats-Unis, plus heureux toutefois, avec trois titres et 8 médailles, chez les hommes que chez les femmes (aucune médaille), le retour remarqué de la Chine, qui a enlevé un titre féminin (Y. Ma à la poutre) qui en appellera d'autres, et le recul très inquiétant des Japonais, grands battus du rendez-vous américain, qui n'ont pas ramené le moindre titre, ce qui ne leur était pas arrivé depuis 1950.

Enfin, dernier enseignement d'importance, la jeunesse a plus que jamais fait la loi. C'était déjà vrai chez les femmes, où seule Nelly Kim a pu résister à la poussée des « fillettes ». Ca l'est maintenant chez les hommes, où la moyenne d'âge des champions est passée de 25 à 22 ans.

Nikolai Andrianov, l'homme chargé d'or de Montréal, n'a pas glané le moindre titre individuel, bousculé par une nouvelle vague de jeunes loups de grande classe, parmi lesquels Alexandre Ditiatin, le Soviétique (3 or, 1 bronze), Kurt Thomas l'Américain (2 or, 3 argent), les deux grandes personalités de Dallas, A. Tkachev (URSS), B. Conner (EU), notamment, se sont affirmés comme les favoris pour Moscou.

Sur le plan suisse, à mettre en exergue la qualification de l'équipe masculine pour les JO de Moscou, ainsi que la présence d'un garçon et de deux filles en finale des concours complets des championnats du monde.

TENNIS

Pfister éliminé à Melbourne

Melbourne. Open d'Australie (400 000 dollars). Simple messieurs, 1er tour : Syd Ball (Aus) bat Hank Pfister (EU) 7-5 4-6 6-4 6-3. 2e tour : Tony Roche (Aus) bat Geoff Masters (Aus) 7-5 6-2 7-6. Guillermo Vilas (Arg) bat Allan Gardiner (Aus) 6-4 6-2 6-4. Peter McNamara (Aus) bat Chris Delaney (EU) 6-3 7-6 6-4. Colin Dibley (Aus) bat Rick Fisher (EU) 6-3 3-6 7-5 6-0 6-2. Kimm Warwick (Aus) bat John James (Aus) 6-3 6-3 6-0. Mark Edmonson (Aus) bat Matt Mitchell (EU) 6-2 6-2 6-1. Chris Kachel (Aus) bat Paul Kronk (Aus) 7-6 6-1 6-2.

● **Billard.** — Le Belge Ludo Dielis a conservé à Terneuzen, en Hollande, son titre européen au cadre 47-1, en battant au dernier tour l'Autrichien Franz Stenzel. Le Français Francis Connesson s'est classé troisième en prenant le meilleur sur le jeune Néerlandais Jan Arnouts.

MOTOCYCLISME

LE REGNE ROBERTS

Le « Continental Circus », le championnat du monde de vitesse, avait hérité de cette appellation du temps où les Grands Prix se disputaient tous en Europe et étaient animés par les seuls coureurs européens. C'était l'époque du roi « Ago ».

Les temps ont changé. Maintenant que les géants de l'industrie japonaise ont inondé le marché, ne cherchant plus simplement à exporter vers la vieille Europe, mais aussi vers l'Amérique du Sud et partout dans le monde, une nouvelle génération de pilotes est apparue. Il y eut le Vénézuelien Johnny Cecotto, maintenant il y a le Sud-Africain Kork Ballington, l'Australien Greg Hansford et surtout l'Américain Kenny Roberts. Ce dernier, après avoir été couvert de tous les lauriers chez lui, a décidé de venir se frotter aux Européens sur leur terrain. Résultat, depuis deux ans, il est champion du monde de la catégorie « reine », celle des 500 cc.

Kenny Roberts, avec sa Yamaha d'usine, a remporté cinq Grands Prix (Autriche, Italie, Espagne, Yougoslavie et Angleterre) contre trois au Britannique Barry Sheene (Venezuela, Suède et France), qui abandonnera la saison prochaine sa Suzuki pour une Yamaha. Le dauphin de Roberts fut toutefois l'Italien Virginio Ferrari (vainqueur en Hollande) et qui sera à l'avenir le deuxième pilote d'usine chez Yamaha.

Victoire également d'un non-européen en 250 cc, le Sud-Africain Ballington (Kawasaki), qui conserve son titre (devant l'Australien Hansford) et remporte également celui des 350 cc (devant Ferrari).

Dans les plus petites cylindrées, dont l'avenir sera aléatoire si le projet de « World Series » (championnat 250 et 500 cc, non reconnu par la Fédération internationale mais auquel ont d'ores et déjà souscrit les principaux pilotes comme Roberts, Sheene, Ballington, Pons, Sarron, etc.) voit le jour en 1980, il n'y eut guère de lutte pour empêcher l'Espagnol Nieto (Minarelli) en 125, guère plus pour contester la victoire à l'Italien Eugenio Lazzarini (Kreidler), en 500 cc.

Remarquable Frutschi

Pour terminer le chapitre des championnats du monde, il faut accorder une place au remarquable comportement de Michel Frutschi en 750 cc, deuxième derrière le Français Patrick Pons, ainsi qu'à celui des spécialistes de side-car Biland-Waltisberg et Holzer-Meierhans, vainqueurs des deux catégories, révolutionnaires et conventionnels. Sans oublier Roland Freymond, auteur d'une bonne saison.

Hors championnats, à signaler la victoire de Ferrari dans les 200 miles du Castellet et celle de l'Américain Dale Singleton à Daytona.

En endurance, discipline essentiellement européenne avec des épreuves phares que sont le « Bol d'or », les « 24 Heures du Mans », les « 24 Heures de Montjuich » ou les 1000 km de Brands Hatch, Honda a conservé sa suprématie grâce à l'équipage vedette, les Français Christian Léon et Jean-Claude Chemarin, tenants du titre depuis quatre ans.

SPORT-TOTO: PAS DE 13

La liste des gagnants du concours numéro 51 des 22-26 décembre 79 :
133 gagnants avec 12 points à 251,90 fr.
984 gagnants avec 11 points à 34,05 fr.
3827 gagnants avec 10 points à 8,75 fr.
Le maximum de 13 points n'a pas été réalisé.
Le jackpot totalise 33 502,75 fr.

TOTO-X: AUCUN SIX

La liste des gagnants du concours numéro 51 des 22-26 décembre 79 :
2 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire à 4712,05 fr.
61 gagnants avec 5 numéros à 540,70 fr.
2746 gagnants avec 4 numéros à 12 fr.
30 911 gagnants avec 3 numéros à 1,80 fr.
Le maximum de 6 numéros n'a pas été réalisé.
Le jackpot totalise 156 013,80 fr.

● **Patinage de vitesse.** Sylvia Brunner a démontré sa bonne forme actuelle dans la première journée des compétitions-test qui ont lieu à Davos. Elle n'a manqué son propre record de Suisse sur 1000 m que de 23 centièmes de seconde en couvrant la distance en 1'25"67. Par ailleurs, elle a réussi sur 500 m le bon temps de 43"3.

RESTAURANT
DE
LA GRENETTE
FRIBOURG

SUPER LOTO RAPIDE

60 CARNETS D'EPARGNE :

- **20 carnets de Fr. 500.— 400.— 300.— 200.— 100.—**
- **20 carnets de Fr. 50.—** (double quine)
- **20 carnets de Fr. 25.—** (quine)

Abonnement Fr. 10.— Carton Fr. 2.— pour 3 séries

OUVERTURE DES PORTES à 19 h 30

Ce soir, dès 20 h 15

Numéros énoncés en français et en allemand

Organisation : **SOCIETE DE CHANT DE LA VILLE**

17-710

SKI DE FOND

Leçons en groupe

Cours de 4 x ½ journée

les 5, 12, 19, 26 janvier 1980
de 13 h 30 à 16 h 30
les 6, 13, 20, 27 janvier 1980
de 13 h 30 à 16 h 30

Prix du cours : Fr. 64.—

Inscriptions :
Ecole Club Migros, rue Guillimann 11
1700 Fribourg. ✆ 037-22 43 00

17-21

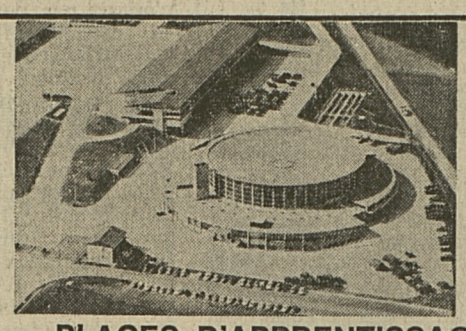

P A A

GROLLEY

PLACES D'APPRENTISSAGE 1980

Pour le 1.8.1980, nous admettrons des jeunes gens désirant effectuer un apprentissage comme

mécanicien en automobiles

(véhicules lourds ou légers)
ainsi qu'une jeune fille pour un apprentissage d'

employée de commerce (secrétariat)

Pour les professions **techniques,** nous disposons d'un atelier spécial placé sous la responsabilité d'un maître des apprentis à plein temps. La conception moderne de notre entreprise et la diversité de nos véhicules, allant de la voiture aux camions lourds, assurent une instruction optimale.
D'autre part, notre secteur **administratif,** avec son personnel qualifié ainsi que son organisation, garantit à la jeune fille qui y effectuera son apprentissage de commerce, une formation complète.
A préciser que l'apprentissage effectué dans notre entreprise est, en tous points, conforme aux prescriptions fédérales et cantonales.
Les jeunes gens et jeunes filles intéressés et désireux d'apprendre l'une de ces professions dans notre exploitation, voudront bien s'adresser de suite à notre **chef du personnel,** qui leur fera parvenir un bulletin d'inscription.
Tous les candidats(tes) inscrits(tes) seront ensuite convoqués(es) à **un examen d'admission** qui aura lieu le **10 mars 1980.**
Délai d'inscription : 31 janvier 1980.
Parc automobile de l'armée Grolley, 1772 Grolley. ✆ 037-45 10 20

120 082 03

LE SALON DE VOS RÊVES

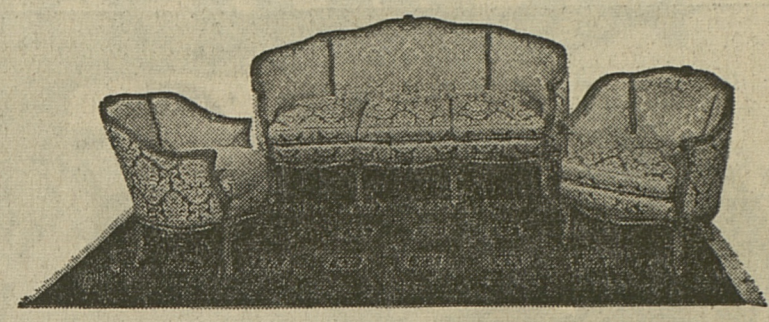

Créé spécialement pour vous, Mesdames, ce magnifique ensemble du plus pur style Ls XV, en noyer massif, richement sculpté, rembourré et exécuté selon les exigences de l'art, coussins duvet double face, donnera à votre intérieur une classe inégalable.

Avant tout achat, adressez-vous au fabricant spécialisé qui vous présente, dans un cadre grandiose, un choix incomparable de salons, chambres à coucher, parois par éléments, salons grand confort et salles à manger à des prix de fabricant.

ATTENTION : notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine, ouverte tous les jours sauf le dimanche, le samedi sans interruption. 17-12307

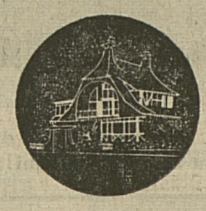

GOBET
Fabrique de meubles de style SA
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
✆ 029-2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement :
Nom et prénom :
Rue :
Localité :
Je m'intéresse à :

Cherchons pour le 7 janvier 1980 ou date à convenir

EMPLOYE(E) DE COMMERCE ou SECRETAIRE

à mi-temps

en possession d'un certificat de capacité, ayant quelques années d'expérience, connaissant tous les travaux de bureau en général.
Nous demandons personne de confiance sachant travailler de façon indépendante, apte à assumer des responsabilités et étant bilingue (français-allemand).
Nous offrons une place stable, très intéressante et variée.
Faire offre avec curriculum vitae et prétentions de salaire au :
Parti radical-démocratique fribourgeois, rue de Romont 20, case postale 662, 1701 Fribourg.

17-701

JE SUIS REPRESENTANT EN CHEF

d'une grande maison bien connue. Comme successeur d'un collaborateur sortant pour raison d'âge, je cherche

JEUNE MONSIEUR OU DAME

de bonne présentation désirant faire carrière dans la vente. Vous serez formé et instruit par moi-même. Bon gain dès le début (fixe, frais, commissions, avantages sociaux, etc.).

Voulez-vous discuter ma proposition sans aucune obligation ? Alors téléphonez-moi le soir à partir de 19 heures 021-32 30 51 ou envoyez le talon ci-dessous à **Monsieur Othmar Gübeli, représentant en chef Ringier & Cie SA, Case postale 211, 1010 Lausanne La Sallaz.**

Nom : Prénom :
Date de nais. : Profession :
Domicile : Tél. :
Adresse exacte :

29-45

On cherche

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et au restaurant, bon gain, congés réguliers, nourrie, logée.

Entrée tout de suite ou date à convenir.

Veuillez vous adresser :

✆ 037-22 75 96

17-1810

Directives
concernant la collaboration
avec nos annonceurs

Prestations de services supplémentaires

« Les services (par exemple matériel d'impression, maquettes, modèles de texte, traductions, etc.) allant au-delà des prestations normales (par exemple plans de distribution simples, devis de frais, etc.) seront facturés au tarif en usage dans la branche. »

Extrait des conditions générales de l'AASP en relations avec des annonceurs.

Le texte intégral peut être obtenu auprès des guichets de réception d'annonces.

M

NEUCHATEL - FRIBOURG

cherche

pour sa succursale de PEROLLES à FRIBOURG

vendeur - magasinier

formation assurée par nos soins.

Nous offrons :
— place stable
— semaine de 42 heures
— nombreux avantages sociaux.

28-92

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHATEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHATEL.

Nous recherchons des
MENUISIERS EBENISTES
Entrée de suite ou à conv.
Pérolles 2 — 1700 Fribourg
✆ 037-22 50 13
17-2414

Pour des postes fixes, nous recherchons des
MONTEURS-ELECTRICIENS
Entrée de suite ou à conv.
Pérolles 2 — 1700 Fribourg
✆ 037-22 50 13

Pour des postes fixes, nous recherchons des
MAÇONS MANŒUVRES
Entrée de suite ou à conv.
Pérolles 2 — 1700 Fribourg
✆ 037-22 50 13

Pour des postes fixes, nous recherchons des
mécaniciens-tourneurs-fraiseurs
Entrée de suite ou à conv.
Pérolles 2 — 1700 Fribourg
✆ 037-22 50 13

ideal job Conseils en personnel

Nous cherchons pour plusieurs de nos clients (secteur industrie et maisons privées)

SECRETAIRES BILINGUES

allemand-français - français-anglais

Les candidates doivent avoir une bonne culture générale, s'intéresser aux affaires et avoir à leur actif un peu de pratique dans le secrétariat.

Nous attendons votre appel pour fixer un rendez-vous.

17-2414

Tél. 037/225013
1701 Fribourg, 2, avenue de Pérolles

Secrétaire

(bacc. commercial), plusieurs années de pratique **cherche place** de suite ou à convenir.
Ecrire sous chiffre 17-304 520 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg**

On demande pour l'été 1980 un

garde-génisses

sur belle montagne en Gruyère.
✆ (037) 52 29 18

17-461959

Je cherche

tôlier en carrosserie mécanicien autos

pour de suite ou à convenir.

Se présenter ou téléphoner au
✆ (029) 4 72 60
Garage-Carrosserie Rampazzo
Agence Honda - Station Agip
1831 Les Moulins

17-461958

Nous cherchons pour début janvier 1980

SOMMELIERE

débutante acceptée.

Bon salaire, nourrie, logée, congés réguliers. 2 services.

Restaurant Hôtel de Ville
Châtel-St-Denis - Fribourg
Se présenter : **✆ (021) 56 75 30**

22-52828

Seul avec deux enfants

DAME ou DEMOISELLE

de 35 à 48 ans serait la bienvenue pour passer les fêtes de fin d'année. Si entente, possibilité de s'engager pour tenir le ménage.

Téléphoner aux heures de repas au
✆ (029) 2 86 34

17-461962

LE LIVRE

MOYEN CULTUREL,
INTÉRÊT DE CHACUN

LIBRAIRIE ST-PAUL

Boulevard de Pérolles 38 **FRIBOURG**

Urgent !

Cherchons
SOMMELIERE
pour la saison d'hiver.

Restaurant des Dents-Vertes
Charmey - ✆ 029-7 12 84

17-13668

Tournoi scolaire fribourgeois: c'est bien parti!

Le coup d'envoi de cette 22e édition fut donné hier matin à 8 h dans l'enthousiasme et la sympathie propres à cette compétition, dont la précision de l'organisation s'est traduite par un déroulement normal du programme. C'est dire que la mise en place signée par Nino Cesa a fort bien fonctionné. On a retrouvé aux diverses commandes les bonnes volontés habituelles telles Carmel Thalmann au matériel, secondé par ses fils, Beat Lehmann et Mario Thalmann au matériel de chronométrage, Peter Purro et Alois Lehmann à l'arbitrage et pour la direction technique des équipes: Hubert Audriaz, l'entraîneur officiel et Jean-Marie Schaller, tous fidèles depuis de nombreuses années, associés dans le même idéal: celui de la formation des jeunes hockeyeurs.

Ce tournoi est bien parti. Dans deux catégories, les rencontres furent timorées mais les deux autres furent explosives avec une intensité d'engagement remarquable. Il convient de relever que les effectifs des formations engagées souffrirent quelque peu des vacances blanches et de la maladie, mais le contingent de joueurs a tout de même permis une régularité d'exécution. Les conditions de glace furent excellentes. A ce sujet, M. Magnin voue un soin particulier.

Cat. A: Arosa-Bienne 6-1 (1-0 2-1 3-0)

Arosa: Laurent Neuhaus; Beat Jungo, Renato Scherwey, Fabien Lauper, Stephan Vonlanthen, Olivier Zurcher, Kurt Schafer, Pascal Grünbaum, Jean Guggisberg, Jacques Zumwald.

Bienne: Pierre-Alain Kuhn; Philippe Conus, Alain Grandgirard, Jean-Marc Chassot, Gilbert Brugger, Eric Brulhart, Christian Schafer, Jacques Conus, Patrice Macherel, Roland Zosso, Daniel Fontana, Johann Balestra.

Buts: Arosa: Beat Jungo (4), Jacques Zumwald (2). Bienne: Christian Schafer.

Le premier tiers fut marqué par de nombreux arrêts de jeu en raison de la précipitation et l'oubli de certaines règles de jeu. Dans la période suivante, le jeu fut plus équilibré. Après 3'50, Arosa parvenait à inscrire un second but. La réaction fut très forte. Bienne se créa quelques occasions et c'est finalement après 9'50 qu'il réussit à réduire l'écart. Dans le troisième tiers, Arosa se montra très opportuniste et percutant, ce qui lui valut d'asseoir confortablement sa victoire. A noter que Bienne était privé de son gardien titulaire, ce qui explique une certaine déconvenue.

Cat. B: Villars-Sierre 0-9 (0-3 0-3 0-3)

Villars: Dimitri Sudan; Antoine Descloux, Christophe Galley, Patrick Baudet, Guy Robatel, Thomas Rappo, Thomas Catillaz, Patrick Wicky, Olivier Gauderon, Alain Moret, Jacques Bossy, Christophe Cochard.

Sierre: Didier Cotting; Marc Bucher, Urs Meier, Yves Zumwald, Alain Ballaman, Bruno Jeckelmann, Pascal Eltschinger, Laurent Mollard, Jean-François Scherly, Marc-André Neuhaus, Andreas Schnyder, Daniel Kamenz, Olivier Bersier.

Buts. Sierre: Olivier Bersier (2), Pascal Eltschinger (3), Marc Bucher (3), Bruno Jeckelmann.

Les deux formations s'engagèrent au maximum dès le début. Sierre réalisa deux buts dans les 6 premières minutes et bénéficia d'un gardien adverse un peu trop statique. Cette rencontre nous valut de très beaux mouvements tant d'un côté que de l'autre mais avec plus de réussite pour l'équipe de Sierre dont plusieurs éléments se montrèrent très adroits et opportunistes dans les actions finales. Dans les deux formations, le jeu fut très collectif, ce qui est bon signe.

Cat. C: USA - Suisse 0-0

USA: Alexandre Lauber; Marc Vonlanthen, Patrick Hauser, Christian Michel, Christian Lauper, Jean-Marc Fontana, Pierre Sallin.

Suisse: Frédéric Baillif; Christophe Brulhart, Alain Egger, James Risse, Jean-Luc Gougler, Philippe Bertschy, Jacques Hauser, Sylvain Hasler, Pierre Quintilianni, Patrice Buechler, Christophe Cuennet.

Les équipes de cette catégorie comptent, dans leur effectif, de très nombreux débutants. En conséquence, elles n'ont pas encore toute l'étoffe correspondant à la compétition. Les joueurs qui étaient sur la glace l'année dernière tentèrent de donner le meilleur d'eux-mêmes mais ne trouvèrent pas toujours les appuis nécessaires. Des bonnes idées et de la bonne volonté il y en eut. C'est déjà une condition d'amélioration.

Cat. D: Marly-Guin 5-3 (0-0 1-2 4-1)

Marly: Stephan Grandjean; Pascal Schaller, Pierre-Yves Collet, Jean-Marc Lehmann, Dominique Brulhart, Christophe Mollard, Olivier Wicky, Daniel Piller, Samuel Cadurish, Jean-Marc Bielmann.

Guin: Daniel Schmutz; Fabricio Piantini, Francis Equey, Marc Helfer, David Purro, Robert de Muralt, Peter Mischler, Laurent Bucher, Toni Vonlanthen, Christophe Presset.

Buts. Marly: Pascal Schaller (2), Christophe Mollard (2), Jean-Marc Lehmann. Guin: autogoal de Marly; David Purro, Laurent Bucher.

Dans ces deux formations, on relève la présence d'éléments qui militèrent l'année dernière dans la catégorie inférieure. Ces jeunes se sont nettement améliorés et ont quelque peu grandi. La rencontre ne manqua pas de suspense tant en raison du rythme que dans les offensives. Le clou fut sans conteste l'autogoal marqué par un joueur de Marly qui, dans la première minute, ne s'était pas rendu compte qu'il avait changé de camp. Bonne aubaine pour Guin, qui réussissait à prendre l'avantage au terme du second tiers. Mais finalement fort bien décidés de renverser la situation, les joueurs de Marly égalisèrent après 1'30 de jeu dans le dernier tiers et ajoutèrent encore deux buts. Pour sa part, Guin revenait à 4 à 3. Finalement un 5e but de Marly laissait entrevoir la victoire.

PROGRAMME D'AUJOURD'HUI

8 h: Davos-Berne (A), 9 h: Fribourg-Langenthal (B). 10 h: Canada - Tchécoslovaquie (C). 11 h: Toronto-Montréal (E).

M. Réalini

Pas de buts entre les Etats-Unis et la Suisse hier matin, mais tout de même beaucoup d'engagement. (Photo J.-L. Bourqui)

FOOTBALL — LE TOURNOI JUNIORS UEFA A TEL-AVIV

Un match nul de la Suisse face à Israël

Les juniors suisses ont entamé le tournoi de Tel-Aviv par un match nul 0 à 0 face à Israël, alors que la Norvège s'imposait 2 à 1 contre le Danemark.

La formation helvétique dominait la partie en première mi-temps, mais le Zuricois Kurz, bientôt imité par Capaldo, rataient deux occasions de but. La seconde période correspondait à un net relâchement des hommes au maillot à croix blanche et il fallut deux magnifiques parades du gardien Grossglauser pour maintenir le score vierge. Le libero valaisan Schnydrig ainsi que l'attaquant Kurz se sont particulièrement mis en évidence par leur jeu offensif.

Tel-Aviv. 1000 spectateurs.

Suisse: Grossglauser; Schnydrig; Schaellibaum, Zingg, Schmied; Kurz, Perret, Kuehni; Capaldo (48e Villoz), Matthey, Taddei.

PATINAGE ARTISTIQUE

Rodnina-Saitzev: 9 fois 6,0

Irina Rodnina, dix fois championne du monde par couples, et son mari Alexandre Saitzev n'ont rien perdu de leurs qualités: lors des championnats d'URSS à Leningrad, ils ont obtenu un nouveau titre de manière souveraine et ont reçu comme notes pour l'impression artistique de leur programme court neuf fois la note maximale de 6,0...

Guinand remplace Barriquand

Roger Guinand, âgé de 36 ans, a été nommé nouvel entraîneur du FC Meyrin pour succéder à Franz Barriquand.

Michel Marchon gagne une Coupe gruérienne en pleine mutation

ATHLÉTISME

La Coupe gruérienne des courses hors stade, créée il y a trois ans dans le but de provoquer une progression de la course à pied dans le sud du canton, a pleinement atteint son objectif.

La preuve, on l'a eue lors de la remise des prix de la 3e édition. 52 athlètes, contre 36 et 43 pour les Coupes précédentes, ont terminé cinq courses et sont ainsi classés. La participation est donc en hausse bien que ce phénomène ne touche pas encore deux catégories, les dames et les juniors. Pas sans raison. Les premières sont confrontées à un programme qui fait la part belle aux longues distances, moins attrayantes pour elles et les seconds donnent la préférence — c'est assez naturel — aux courses sur piste qui se déroulent dans la même période.

Des places d'honneur très chères

Comme l'an passé, le Cerniatin Michel Marchon n'a pas fait de détail. Il a dominé largement cette 3e Coupe gruérienne laissant son dauphin à 44 points. Sa victoire n'a pas été longue à se dessiner. Après les quatre premiers cross, le champion de la SFG Charmey menait déjà confortablement.

La lutte pour les places d'honneur fut plus vive. Benoît Progin (SFG Neirivue), Fredy Rigolet et Carlo Gattoni (SA Bulle) se sont livrés tout au long de la saison à un chassé-croisé tel qu'il a fallu attendre la dernière épreuve, la Corrida bulloise, pour voir Benoît Progin prendre le meilleur sur ses deux camarades bullois. Dans les autres catégories, les favoris se sont imposés. Ainsi, Suzanne Gattoni (SA Bulle) chez les dames, Jean-Claude Perrottet (SFG Marsens) en vétérans II et Yves Sudan chez les juniors gagnent définitivement les challenges mis en compétition. Justin Geinoz (SFG Neirivue) vétéran I et Gaston Gillard (SA Bulle), vétéran III viennent encore compléter ce palmarès individuel tandis que le SA Bulle s'approprie, lui aussi définitivement, le challenge interclubs.

Visage différent en 1980

Voilà pour 1979 mais 1980 sera différent sur trois points: l'organisation, le programme et les classements.

Cette Coupe gruérienne des courses hors stade est devenue une compétition réunissant actuellement neuf clubs. Elle a toujours été prise en charge par un seul club, le SA Bulle. Cette situation changera et dès maintenant, chaque club à tour de rôle prendra en charge l'organisation d'une édition. Pour 1980, ce sera la SFG Neirivue.

En ce qui concerne les épreuves programmées, on a tenu compte des nouvelles installations d'athlétisme dont Bulle pourra bénéficier dès l'an prochain. Ainsi, à côté des trois tranches traditionnelles, les cross, les courses sur route et les courses de montagne, on a ajouté un 3000, un 5000 et un 10 000 m sur piste à un calendrier que nous publierons dès qu'il sera définitif.

Côté coureurs, les chances de chacun seront mieux réparties puisque 40 points seront mis en jeu à chaque épreuve, permettant à 36 athlètes d'en obtenir en seniors tandis qu'en vétérans, 20 points récompenseront selon leur classement 16 concurrents. Le barème des dames et des juniors reste inchangé.

Il faudra toujours courir cinq courses pour être classé et, pour faciliter le travail de l'organisateur, chaque club aura l'obligation de communiquer une liste de ses membres participant à la Coupe gruérienne, liste qui pourra être modifiée en cours de saison.

En pénétrant dans le stade, la Coupe gruérienne ne craint donc pas de prendre un autre visage pour mieux servir l'athlétisme et la course à pied, en particulier dans le sud du canton de Fribourg.

R.-C. Nigg

RESULTATS

Seniors: 1. Michel Marchon, SFG Charmey, 197 points; 2. Benoît Progin, SFG Neirivue, 153; 3. Frédy Rigolet, SA Bulle, 145; 4. Carlo Gattoni, SA Bulle, 144; 5. P.-Bernard Lanthmann, SFG Neirivue, 135; 6. Christian Cardinaux, SC Bouloz, 117; 7. Daniel Devaud, SC Bouloz, 96; 8. François Pittet, SC Bouloz, 95; 9. Louis Caille, SFG Bulle, 91; 10. Christian Chollet, SFG Marsens, 89.

Dames + D juniors: 1. Suzanne Gattoni, SA Bulle, 106 points; 2. Chantal Gremaud, SFG Marsens, 74; 3. Isabelle Charrière, SA Bulle, 72.

Juniors: 1. Yves Sudan, SFG Neirivue, 111 points; 2. Léon Villoz, SFG Marsens, 101; 3. François Charrière, SA Bulle, 73.

Vétérans II: 1. J.-Claude Perrottet, SFG Marsens, 126 points; 2. J.-Claude Clément, SFG Broc, 113; 3. J.-Pierre Niclasse, SFG Marsens, 93; 4. Gaston Gillard SA Bulle, 54 (1er vétéran III).

Classement interclubs: 1. SA Bulle, 1210 points; 2. SFG Neirivue, 1059; 3. SFG Marsens, 856; 4. SC Bouloz, 614; 5. SFG Charmey, 509; 6. SFG Broc, 460; 7. SFG Bulle, 257; 8. SFG Châtel-St-Denis, 89; 9. SFG Romont, 30.

Bulletin de vote

Veuillez désigner les 3 meilleurs sportifs parmi ces 10 candidats

1. Décaillet P. (marche) 2. Dévaud L. (hippisme) 3. Dubey M. (judo) 4. Galetti R. (haltérophilie)

5. Jeanneret Cl. (automobil.) 6. Luthy J. (ski) 7. Marro R. (lutte) 8. Mollard F. (football)

9. Rossier Cl. (gymnastique) 10. Waeber J.-M. (hockey)

(Le numéro sert à l'enregistrement par ordinateur)

JE VOTE POUR

	Nom	No
1.	.....	.....
2.	.....	.....
3.	.....	.....

(Indiquer le nom et le numéro du sportif)

Tout bulletin non rempli correctement, c'est-à-dire comportant plus de 3 noms ou comportant un sportif ne figurant pas parmi les candidats sera considéré comme NUL.

NOM: .....

PRENOM: .....

ADRESSE: .....

No postal: ..... LIEU: .....

Ce bulletin de vote écrit **correctement et lisiblement** sera envoyé sous pli fermé à:

Mérite sportif fribourgeois

Administration LA LIBERTE

Bd Pérolles 40 - 1700 FRIBOURG

DERNIER DELAI: jeudi 31 janvier 1980, à minuit

NATATION

Les résultats des championnats écoliers de Châtel

Dernièrement, un championnat des écoliers de natation était organisé à Châtel-St-Denis. Il s'agissait des finales réunissant les meilleurs nageurs des différentes catégories suite aux éliminatoires qui s'étaient déroulées dans les classes au mois d'octobre et de novembre. Plus de 250 élèves ont pris part aux éliminatoires et environ 70 aux finales. Voici les principaux résultats de ces finales:

100 m brasse, filles, cat. I, finale: 1. Neukirch Simone 1'48"4. 2. Emonet Isabelle 1'55"5.

100 m brasse, garçons, cat. I: 1. Pilloud Eric 1'38"0. 2. Meyer Bertrand 1'39"4.

50 m brasse, filles, cat. II: 1. Genoud Chantal 42"6. 2. Mesot Magali 47"4. 3. Rollin Virginie 47"9.

50 m brasse, garçons, cat. II: 1. Dénervaud Guy 45"2. 2. Fernandez Paulo 45"6. 3. Liaudat Pascal 45"9.

50 m brasse, filles, cat. III: 1. Gilliéron Corinne 49"9. 2. Grumser Sylvie 53"4. 3. Devaud Véronique 56"1.

50 m brasse, garçons, cat. III: 1. Chaperon Frédéric 54"6. 2. Liaudat Eric 58"2.

25 m libre, filles, cat. IV: 1. Allaman Muriel 33"4. 2. Genoud Pierrette 37"2.

25 m libre, garçons, cat. IV: 1. Genoud Christian 23"2. 2. Genoud Richard 23"9.

100 m libre, filles, cat. I: 1. Neukirch Simone 1'30"7.

100 m libre, garçons, cat. I: 1. Muller Patrick 1'28"8. 2. Meyer Bertrand 1'28"4. 3. Pilloud Eric 1'28"5.

50 m libre, filles, cat. II: 1. Pilloud Marlyse 41"1. 2. Pilloud Christine 41"2. 3. Genoud Chantal 42"1.

50 m libre, garçons, cat. II: 1. Fernandez Paulo 34"7. 2. Demierre Serge 36"0.

50 m libre, filles, cat. III: 1. Gilliéron Corinne 42"7. 2. Grumser Sylvie 47"1.

50 m libre, garçons, cat. III: 1. Genoud Patrick 45"0. 2. Chaperon Philippe 46"8.

EN ACTION POUR LES FETES :

COTE-DU-RHONE	7/10	78	Fr.	2.50
COTE-DU-RHONE Domaine St-Gayan	7/10	78	Fr.	3.95
BEAUJOLAIS PRIMEUR	7/10		Fr.	3.95
BEAUJOLAIS PRIMEUR 7/10 par c. de 12 bt.			Fr.	4.50
MACON	7/10	77	Fr.	5.50
BEAUJOLAIS CLOCHEMERLE	7/10	76	Fr.	5.75
BORDEAUX 1er Côte-de-Blaye Château des Moines	7/10	78	Fr.	7.50
ST-AMOUR	7/10	78	Fr.	7.50
JULIENAS	7/10	74	Fr.	7.50
BROUILLY	7/10	74	Fr.	7.50
CHATEAUNEUF DU PAPE	7/10	78	Fr.	9.50
GEVREY CHAMBERTIN	7/10	72	Fr.	12.—
SAVIGNY LES BEAUNES	7/10	72	Fr.	12.—

MARINI ROUGE	litre	Fr.	9.50
CYNAR + 1 VERRE GRATUIT	litre	Fr.	12.95
ASTI SPUMENTE	bouteille	Fr.	2.95
RICARD	litre	Fr.	27.50
MELTINA ORANGE + CITRON	la c.	Fr.	8.40
SINALCO	la c.	Fr.	10.20
COCA COLA	la c.	Fr.	10.20
FANTA	la c.	Fr.	10.20

Marché Gaillard, Marly

RIESLING D'AUTRICHE	7/10	77	Fr.	2.95
FENDANT ST-LEONARD	7/10		Fr.	4.90
JOHANISBERG	7/10		Fr.	4.95
LA COTE CHASSEVENT	7/10	76	Fr.	4.95
FENDANT MON CAVEAU	7/10	77	Fr.	5.20
COTE-DU-RHONE BLANC	7/10	78	Fr.	5.50
VINZEL	7/10	78	Fr.	5.90
MONT-SUR-ROLLE	7/10	78	Fr.	6.50
MONT-SUR-ROLLE Dom. Pontereuse	7/10	77	Fr.	6.90
ABBAYE-DE-MONT		76	Fr.	9.—
SAUTERNES		76	Fr.	12.—
BIERE CARDINAL six-pack			Fr.	3.45
BIERE NORMALE	3/10	la c.	Fr.	13.—
BIERE SPECIALE		la c.	Fr.	14.—
BIERE RHEINGOLD		la c.	Fr.	15.—

17-52

CAFE BEAUSITE — FRIBOURG

SAMEDI 29 DECEMBRE 1979, dès 20 h 15

LOTO RAPIDE

CARNETS D'EPARGNE Fr. 100.— / 200.—

paniers garnis — filets garnis — jambons — lots de viande

30 séries

Abonnement : Fr. 10.— Carton : Fr. 1.— pour 3 séries

Organisation : **FC PTT**

17-31788

PROTECTOR ENERGIE RENÉ SALLIN

cherche groupe politique pour faire pression et chercher des solutions efficaces pour

L'ECONOMIE D'ENERGIE
CCP 17-8115 CCP 17-8115
Marly Fribourg

17-304523

isabelle®
Matelas de santé Isabelle. Noyau «spécial bico» en mousse synthétique superélastique, épais de 12 cm avec milieu renforcé. **Couches de pure laine de tonte antirhumatismale et couches de fins poils de chameau sur les deux faces.**

bico matelas

existe dans différentes exécutions - pour tous les besoins - adaptés à chaque budget, dès Fr. 155.—, 198.—, 245.—, 285.—, 370.—, 410.—, 470.—, etc. Livrable en toutes grandeurs, ainsi qu'en grandeurs spéciales.

BICO - Flex Sommiers pouvant s'adapter dans chaque lit, à Fr. 240.— et 358.—.

BICO - Flex Couches à Fr. 340.— et 498.—.

RENDEZ-NOUS VISITE !

En tant que commerce spécialisé en literie, avec 40 ans d'expérience artisanale, nous vous garantissons un service impeccable + conseil et information à domicile, puisque toutes les livraisons sont exécutées par le patron lui-même.

Où peut-on encore trouver ces avantages ?

MULLER LITERIE
Sellier dipl. + tapissier
FRIBOURG

23, rue de Lausanne - ✆ (037) 22 09 19

A Fribourg, nous sommes le commerce spécialisé pour les **MATELAS BICO !**
5 % de rabais au comptant ou 10 % de rabais à l'emporter. Profitez de notre ACTION « Matelas-Echanges » !

81-19

BULLE Café des Halles

Vendredi 28 décembre à 20 h 15
Ouverture salle 19 h 15

GRAND LOTO EXPRESS

organisé par le Club de quilles « **LES SEPT** »

Carnets d'épargne Fr. 200.—, 100.—, 50.—
jambons - vacherins - corbeilles et filets garnis

Abonnement Fr. 8.—

17-124449

Auberge de la Couronne
FONT

Vendredi 28 décembre 1979 à 20 h 15

GRAND LOTO

organisé par l'Harmonie « La Persévérance »

10 carnets d'épargne - lots de viande paniers garnis

17-1626

ST-AUBIN/FR

Hôtel des Carabiniers
Vendredi 28 décembre à 20 h 15

SUPER LOTO DU NOUVEL-AN

20 SERIES
Jambons de Saint-Aubin
Carnets de 100 francs
Filets garnis
Lots de fromage
— MONACO —

Prix de l'abonnement Fr. 10.—
Se recommande :
FC SAINT-AUBIN - section juniors

17-31785

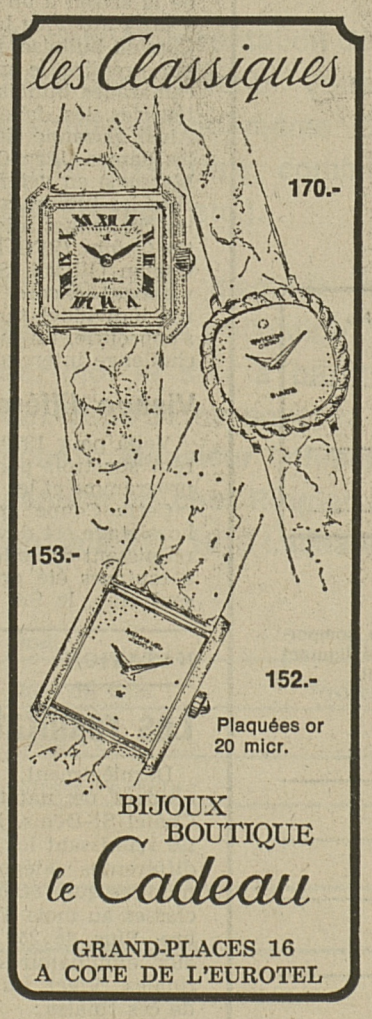

meyer

PLUMES RESERVOIRS ET STYLOS

Parker - Watermann - Madison - Dupont
Paper Mate - Montblanc
Coffrets de papier à lettres - Jeux
et un choix de classe dans notre

MAROQUINERIE FINE

garnitures de bureau - serviettes d'affaires - attachés cases - albums photos - portefeuilles - porte-monnaie - trousses manucure et couture - coffrets à bijoux

et nos fameux BONS - CADEAUX

PAPETERIE J.C. MEYER Pérolles 14

037 - 22 30 97

17-950

A vendre

Tracteur Renault
55 CV,
env. 350 heures,
traction sur 4 roues
1 basculante sur trois côtés
1 mixer à purin
complet sur roues, ainsi qu'une
Datsun Cherry
100 A, mod. 79, env. 17 000 km.

E. Schöpfer
3185 Schmitten
✆ ((037) 36 12 71

17-1753

Mercedes 230-6

6 cylindres, 1975.

Très bon état, expertisée.

✆ (037) 28 36 59

17-304521

PAYERNE Halle des Fêtes

Vendredi 28 décembre 1979 **dès 21 heures**

SUPER BAL 80

Ackbugm's

Show Johnny HALLIDAY BAR

17-1966

Meubles Décoration Rideaux Tapis Boutique

FORME + CONFORT FRIBOURG

Place de la Cathédrale
037 227707

ANTOINE NASSRALLAH

Maître tailleur

Transformations dames-messieurs

Retouches habits

Rue de Romont 33 - 4e étage
✆ 22 68 39

17-30689

Hôtel de Ville SEMSALES

28 - 29 - 30 décembre à 20 heures
Matinée dimanche 30 à 14 heures

LE GROUPE THEATRAL
PRESENTE

LA CAGE aux TOURTERELLES

et

S.O.S. ... VÉRITÉ

Deux agréables comédies de Pierre Thareau

17-31709

Vos annonces dans tous les supports fribourgeois tous les journaux suisses toute la presse mondiale

PUBLICITAS

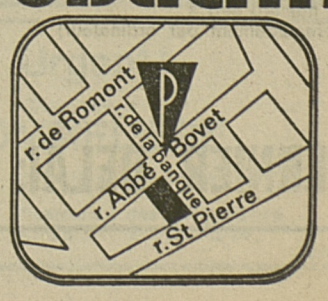

Toujours des prix Placette

Blouse polyester crêpe
Gr. 36–48
18.-

Gilet, acryl/mohair
Gr. 36–44
20.-

Jupe, laine/polyester
Gr. 36–44
30.-

Casaque, polyester jersey
Gr. 40–50
30.-

Pantalon, polyester/viscose
Gr. 36–46
20.-

Manteau, imitation fourrure
Gr. 40–50
180.-

Robe doublée, polyester jersey
Gr. 42–52
50.-

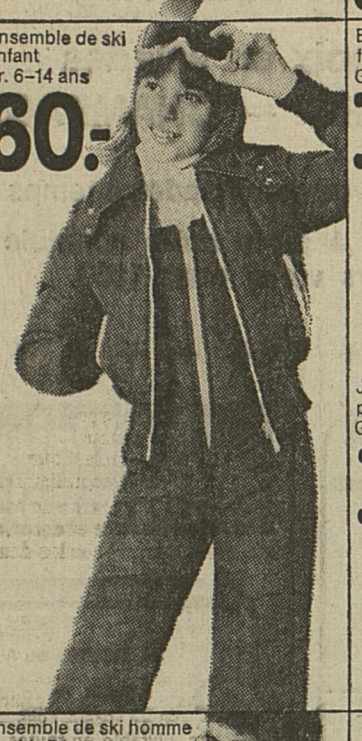

Ensemble de ski enfant
Gr. 6–14 ans
60.-

Blouse fantaisie flanelle
Gr. 4–14 ans
12.-

Jupe plissée, polyester/laine
Gr. 4–14 ans
15.-

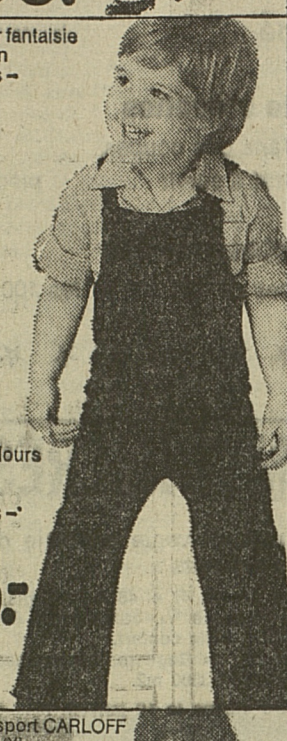

Chemisier fantaisie poly/coton
Gr. 9 mois – 3 ans
7.-

Overall velours uni ou rayé
Gr. 9 mois – 3 ans
15.-

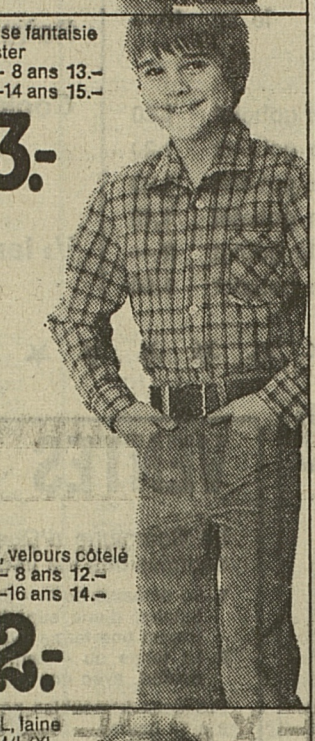

Chemise fantaisie polyester
Gr. 4– 8 ans 13.–
Gr. 10–14 ans 15.–
13.-

Jeans, velours côtelé
Gr. 4– 8 ans 12.–
Gr. 10–16 ans 14.–
12.-

Ensemble de ski homme
Gr. 44–54
80.-

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

Sweatshirt CARLOFF coton
Gr. S/M/L
20.-

Jeans, velours côtelé «Lee Cooper»
Gr. 36–46
28.-

Chemise sport CARLOFF
Gr. S/M/L/XL
20.-

Pantalon flanelle
Gr. 38–54
35.-

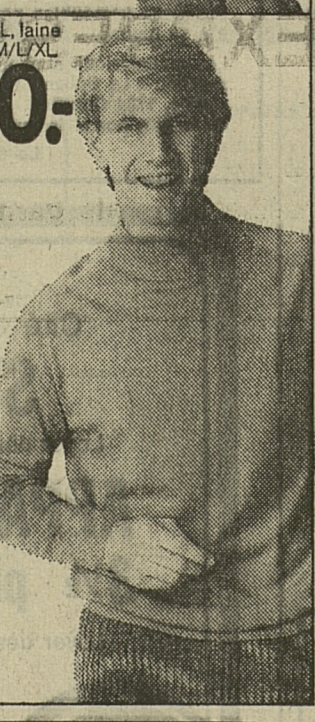

Pull IRIL, laine
Gr. S/M/L/XL
20.-

PLACETTE

Acheteurs de meubles

Attention!

Vous pouvez comparer avec qui vous voudrez:

les offres du

Marché du Meuble

sont absolument

sans concurrence!

Venez vous en convaincre — celà ne coute rien!

Aujourd'hui:

G 4/18—79

Salle à manger

Décor frêne noir/matière plastique blanche. Buffet (917.500) 207 cm, vitrine (917.501) 158 cm, table à rallonge (925.400) 120/80 cm, max. 178 cm, 4 chaises rembourrées (928.401) tissu rayé.

Prix Marché du Meuble à l'emporter seul **1050.-**

Salon

33.532 K. Le confort d'autrefois, de solides réssorts permettent de se relever sans problème et le rembourrage ferme des dossiers soutient bien le dos. Les roulettes chromées facilitent les déplacements. Velours acryl d'entretien aisé, brun/beige mêles.

Prix Marché du Meuble à l'emporter seul **990.-**

Meuble paroi

221.460. Décor frêne noir, façade laquée ivoire, 275 cm. Compartiment TV, bar, discothèque, rampes lumineuse, radio à réveil digital.

Prix Marché du Meuble à l'emporter seul **980.-**

Chambre à coucher

212.576. Décor chêne rustique, armoire 245 cm, commode avec miroir en 3 éléments, entourage-paroi avec éclairage, lits jumeaux 2 x 95/200 cm.

Prix Marché du Meuble à l'emporter seul **1275.-**

Ce ne sont là que 4 exemples de notre grand assortiment!

IMPORTANT: Il ne s'agit que de modèles neufs avec garantie de qualité. Livraison à domicile avec léger supplément. Paiement comptant: l'acompte suffit — solde dans les 90 jours. Crédit direct sur demande jusqu'à 30 mois, simple, discret et sans risque.

ESSENCE GRATUITE, remboursement billet CFF dès Fr. 500.— d'achat.

● Chaque jour, nouveaux modèles attractifs en fin de série, ainsi que meubles luxueux provenant de nos expositions avec importantes réductions de prix, sur nos prix de catalogue!

● Continuellement, meubles très bon marché et tapis d'occasion, avec petites avaries de transport ou d'entreposage.

A saisir!

Vous n'obtenez de telles offres de prix «à l'emporter» qu'au

Marché du Meuble

Pfister Meubles

AVRY-CENTRE

à 7 km de Fribourg, sortie de l'autoroute Matran. 1400 P
Tél. 037 - 30 91 31
Ouvert: lundi 13.30–20 h, mardi à vendredi 9–20 h, samedi 8–17 h

AVIS et RECOMMANDATION

Mme et M. Walter Bucher
tenanciers du Bar-Tea-Room

LA FALAISE

Neuveville 37, à Fribourg

annoncent qu'ils ont remis leur établissement à

Madame
MICHELE JAUNIN

qui l'exploitera dès le mercredi 2 janvier 1980

Ils remercient leurs amis et fidèles clients de leur confiance et les prient de la reporter sur Madame Jaunin.

Nous nous réjouissons de retrouver tous nos amis et futurs clients au **Bar-Tea-Room**

LA FALAISE

dont nous reprenons l'exploitation dès le 2 janvier 1980

Par un service soigné et de qualité nous espérons mériter leur confiance et leur fidélité.

Michèle Jaunin
et sa fille Patricia

Fermé le lundi

17-31773

Après le succès de l'année B, voici l'année C

Aujourd'hui dimanche

Méditations sur les Evangiles — Année C
par Claude DUCARROZ
172 pages, couverture couleur **Fr. 17.—**

C'est un regard qui scrute les Evangiles, un regard constamment neuf qui interroge. Sous ce qui nous paraissait évident, allant de soi... ce regard étonné, émerveillé découvre et nous fait découvrir la perpétuelle nouveauté de l'Evangile, la perle cachée, à moins que ce ne soit l'explosif dissimulé au détour de la lecture.

Et l'on finit par ne plus savoir qui, de l'Evangile ou de l'auteur, nous interroge et nous dérange : et si c'était les mêmes questions ou la même exigence d'amour ?

Noël Ruffieux
président du Conseil fribourgeois de pastorale

En vente dans les librairies
EDITIONS ST-PAUL PARIS-FRIBOURG

A vendre

armoire Ls-Philippe

2 portes noyer massif marquetée, grandeur 2 m 40 x 1 m 50 x 55 poids 200 kg

2 rouets complets

1 lampe à pétrole ancienne
Le tout en très bon état.

S'adresser à
M. Jos. AEBY, chemin des Lilas 6
✆ **(037) 26 11 91**

17-304519

L'industrie graphique enrichit votre vie.

Suggestions pour vos menus de fêtes:

Pâté de volaille ou gibier en croûte
aux pistaches, truffé et au cognac entier le kg 20.—
la tranche 2.—
Sauce cumberland le gobelet 2.—

Terrine de foie de volaille, truffée à l'Armagnac
en jolis pots (peints à la main)
en petites terrines ovales la pièce 7.50

Terrine de lièvre, truffée, au vieux Madère
en jolis pots (peints à la main)

Terrine de canard à l'orange, au cognac
en jolis pots (peints à la main)
en petites terrines ovales la pièce 7.50

LA BONNE VIANDE POUR VOTRE FONDUE BOURGUIGNONNE :

Filet d'autruche, très tendre	le kg	21.50
Filet de gnou	le kg	38.—
Filet de cerf	le kg	40.—

accompagné de nos bonnes sauces :

Sauce Curry	le gobelet	1.20
Sauce Aurore	le gobelet	1.20
Sauce Romescu, forte	le gobelet	1.20
Sauce Remoulade	le gobelet	1.40
Sauce Cumberland	le goblet	2.—
Beurre provençal	le gobelet	1.60

Cuisses de grenouilles fraîches	la douzaine	7.50
Escargots au beurre	douzaine	5.20
Gratins aux fruits de mer	pce	8.50
Quenelles de poisson	la pièce	-.80
Canapés au saumon fumé	pce	1.50
Barquettes aux crevettes	pce	1.50
Foie gras « Agniez » 1 tranche en aspic		1.50
Farce pour dindes	kg	18.—
Filets de truites, fumés	100 g	3.50
Raifort râpé	le verre	1.60
Cocktail de crevettes dans des coupes prêt à servir	pièce	3.—
½ langoustes, garnies pièces de 250-350 g	les 100 g	3.—

COMESTIBLES

Essig Frères

Rue de Romont 23 **Tél. 037-22 64 44**

La belle volaille fraîche :
Dindes - poulardes - oies - perdreaux
pigeons - poules - pintades - poussins
cailles - canards
Huîtres - moules - caviar
crevettes - scampis - saumon fumé
foie gras de Strasbourg

Grands choix en salades
VIN — LIQUEURS — CHAMPAGNE

Veuillez nous passer vos commandes à temps svp

Nous présentons à toute notre clientèle nos meilleurs vœux pour 1980

17-57

Affaires immobilières • Affaires immo

AVIS

Nous informons notre aimable clientèle et nos locataires que nos bureaux seront
fermés du vendredi soir 28.12.79 au jeudi matin 3 janvier à 8 h
Pour les problèmes techniques urgents,
une permanence sera assurée.

17-1706

ssgi j.ed. Kramer s.a. place de la gare 8 1700 Fribourg
037/22 64 31

A louer dès le 1.2.1980
route Joseph-Chaley 17, Fribourg
1 joli studio meublé
Cuisine séparée et bains.
Loyer mensuel Fr. 295.— charges comprises
S'adresser au **037-28 32 63**
17-809

A LOUER
à Marly
Centre 24
APPARTEMENT
3 ½ pièces - cuisine
Libre de suite
Loyer dès Fr. 469.—
+ charges

ssgi j.ed. Kramer s.a. place de la gare 8 1700 Fribourg
17-1706
037/22 64 31

VENTES IMMOBILIERES

La Commune d'Oberried met en vente par voie de soumissions les immeubles suivants :

1. Le domaine de la « Spitzmatt » art. 46, 47 et 48 a du Registre foncier, d'une superficie de 24 poses ¾, comprenant également une ferme avec habitation, sans confort.
2. La ferme du « Steffrüss », art. 78 du Registre foncier, sans confort, avec une parcelle d'environ 3500 m2.

Les deux immeubles peuvent être visités le 12 janvier 1980 de 9 à 12 heures.

Les soumissions sont à envoyer sous pli recommandé avec la mention « La Spitzmatt » ou «Le Steffrüss» à **M. J.-Pierre Wicht, syndic, 1724 Oberried,** jusqu'au **vendredi 18 janvier 1980,** la date du timbre postal faisant foi.

Le Conseil communal 17-31797

A LOUER
Cité Jardins 13 à 19
STUDIOS
Loyer dès Fr. 234.— + charges
APPARTEMENTS
3½ pièces - cuisine
Loyer dès Fr. 410.— + charges
Libres de suite
171706

ssgi j.ed. Kramer s.a. place de la gare 8 1700 Fribourg
037/22 64 31

agence immobilière **serge et daniel bulliard**
1700 fribourg rue st-pierre 22
tel.037 22 47 55

A env. 2,5 km du centre Fribourg, direction ouest, site résidentiel, ensoleillé et tranquille, dans quartier de villas construites,
A VENDRE
BELLE PARCELLE
1585 m²
entièrement aménagée, zone villa, constructible immédiatement, dimensions approximatives 42 m — 36 m
Visites et renseignements sans engagement

A vendre
ENSEMBLES LOCATIFS
à Bulle.
38 appartements, de construction récente.
Faire offre sous chiffre 17-500695, à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

A louer
à 7 km de Fribourg
petit appartement
bien ensoleillé de 2 pièces + cuisine et jardin, mi-confort.
(037) 31 18 92
dès 17 h
17-304524

A vendre
VILLA
à 7 km de Fribourg, 7 pièces, construction récente.
Faire offres sous chiffre 17-500697, à **Publicitas SA 1701 Fribourg**

LECTEURS,
soutenez les commerçants qui insèrent leur publicité dans LA LIBERTÉ

agence immobilière **serge et daniel bulliard**
1700 fribourg rue st-pierre 22
tel.037 22 47 55

A VENDRE A BELFAUX
VILLA GROUPÉE 5 PIECES
d'architecture moderne et d'intérieur agréable et spacieux.
Prix de vente Fr. 250 000.—
Distribution : séjour cheminée avec grande baie vitrée, belle cuisine habitable et équipée, à l'étage, 4 chambres, salle de bain. Chaufferie indépendante, lessiverie, grand local, cave, garage.
Visites et renseignements sans engagement.
17-864

A LOUER à Granges-Paccot 2-4, près de l'Université
beaux STUDIOS meublés
Loyers dès Fr. 215.— + charges
Entrée de suite ou à convenir.
17-1700

ssgi j.ed. Kramer s.a. place de la gare 8 1700 Fribourg
037 22 64 31

A LOUER
à Ecuvillens (FR) pour printemps 1980
PETITE FERME
entièrement rénovée comprenant :
grand salon avec cheminée, 4 chambres, cuisine entièrement équipée, WC-douche, salle de bain, cave, buanderie, jardin et verger, dans un cadre tranquille.
(037) 52 14 23 (le soir)
304 522

A VENDRE
à 5 min. de Payerne (FR)
maison villageoise
comprenant 4 logements spacieux, 2 x 3 et 2 x 5 + cuisines, garages.
Terrain 1100 m2.
Prix Fr. 350 000.—
Pour traiter Fr. 50 000.— suffisent.
Agence immobilière H.-J. FRIEDLY
1618 Châtel-St-Denis. 021-56 83 11
17-1627

Affaires immobilières

A VENDRE ou A LOUER
à 3 min. de voiture du centre ville, direction ouest, avec vue magnifique
VILLA de 6 pièces de style français
salon avec cheminée, de 45 m2, cuisine habitable, 2 salles de bains, exécution soignée et bonne isolation.
Entrée en jouissance: 1er mars 1980
Pour visites et renseignements :
17-1628

ERNEST SALLIN AGENCE IMMOBILIERE Gd-PLACES 16 • 1700 FRIBOURG 037 / 22 07 26 - 22 32 88

Directives concernant la collaboration avec nos annonceurs

Prescriptions de date

Un journal doit être d'actualité s'il veut avoir du succès. Ce n'est que peu avant l'impression que l'on connaît le volume du texte rédactionnel et du journal lui-même. De ce fait il peut arriver que malgré la meilleure volonté, des impératifs techniques ne permettent pas de publier une annonce dans le numéro prescrit.

Chaque éditeur se réserve, pour des raisons techniques, la faculté d'avancer ou de retarder d'une édition, sans en avertir préalablement l'annonceur, la publication des insertions avec dates prescrites, mais dont le contenu n'exige pas absolument la parution à un jour déterminé. La publication dans une autre édition d'une annonce n'exigeant pas une parution à une date fixe ne peut donner lieu ni au refus du paiement de l'annonce ni à une demande en dommages-intérêts.

Extrait des conditions générales de l'AASP en relations avec des annonceurs.
Le texte intégral peut être obtenu auprès des guichets de réception d'annonces.

Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère

ASSEMBLEE COMMUNALE D'ESTAVANNENS
CREDITS POUR L'EAU ET LES EGOUTS

Les citoyens d'Estavannens viennent de se réunir sous la présidence de M. Gérald Jaquet, syndic. Ils ont adopté le budget du ménage communal bouclant, aux comptes ordinaires, par un tout petit bénéfice et ont voté des crédits totalisant 100 000 fr. pour l'extension du réseau d'eau et un collecteur d'égouts.

Le syndic donna une information détaillée sur un projet d'alimentation en eau potable du quartier dit de « Rez de Ferrannaz ». Ce quartier, essentiellement composé de résidences secondaires, recevait jusqu'ici son eau d'un ancien captage; ces installations, vétustes, ne permettent plus de garantir une eau potable. Le projet, que les citoyens ont approuvé à l'unanimité moins une abstention, consiste en l'extension du réseau communal jusqu'à ce secteur. Il en coûtera 70 000 fr. à la commune. Cette dépense, inscrite au compte extraordinaire, sera couverte par un emprunt bancaire.

Précisons dans ce contexte qu'Estavannens compte actuellement 25 résidences secondaires, alors que la population fixe de la commune est de 280 habitants; ce chiffre marque une progression de 10 % depuis 1970.

Autre projet ratifié à l'unanimité : une première étape de travaux pour l'évacuation des eaux usées. Un crédit de 30 000 fr. qui figure dans les comptes ordinaires fut voté. Il couvrira les frais nécessités par un collecteur des eaux usées du quartier de « La Scie » vers le réseau communal, eaux qui vont actuellement dans un puits perdu. Ces travaux s'inscrivent dans les équipements préliminaires au branchement d'Estavannens sur la station d'épuration du bassin Intyamon-Trême à construire à Broc. La commune d'Estavannens posera dans un prochain avenir son adhésion à l'association intercommunale devant une nouvelle assemblée.

Dans les divers, on parla de l'aménagement de la route intercommunale Estavannens-Grandvillard pour lequel un projet de 650 000 fr. a été élaboré. Ces travaux englobent notamment la construction d'un pont sur le « Fossard », torrent marquant la limite entre les deux communes. Plusieurs voix s'élevèrent à Estavannens pour que ce projet, vieux de 7 ans, soit enfin entrepris. Il apparaît qu'à Estavannens, on attend, pour démarrer, une prochaine décision de la commune de Grandvillard. (yc)

LES PROMOTIONS CIVIQUES A BROC
Un appel à la participation

Les « 20 ans » de Broc. (Photo Charrière, Bulle)

Broc organise ses promotions civiques en deux temps. Au cours de la dernière assemblée communale de l'année, les nouveaux citoyens et citoyennes sont officiellement invités et reçoivent leur diplôme en même temps qu'un manuel d'instruction civique qui s'ouvre sur un chapitre de l'histoire de Broc écrite par M. Claude Cailler. Puis, quelques jours plus tard, la volée des « 20 ans » — ils étaient trente cette année — est accueillie autour d'une raclette partagée avec le Conseil communal et celui de paroisse, et quelques autres personnalités.

Le préfet de la Gruyère, M. Robert Menoud, est fidèle à cette manifestation que Broc institua en Gruyère en 1971. Le magistrat se plaît habituellement à relever devant ces nouveaux citoyens les mérites des autorités communales de l'endroit. « Broc, dit-il samedi soir, est une commune qui s'administre sagement et avec efficacité ; elle a conduit au succès de nombreuses entreprises difficiles, tant sur les plans économiques que pour la protection du patrimoine ».

Cette soirée, à laquelle la presse est régulièrement conviée, est présidée par M. Edouard Rochat, syndic, qui fit appel à la participation politique des jeunes. « Votre avenir communautaire, avait-il dit à l'assemblée communale, est un devoir auquel vous ne devez pas vous soustraire. L'attitude positive que vous devez avoir à l'égard de cette communauté n'implique pourtant pas l'absence de toute critique. Bien au contraire, il convient de critiquer partout où vous êtes persuadés que quelque chose peut être amélioré. L'opposition devra toutefois être faite dans le cadre du bon ordre et reconnaîtra de bon gré les décisions de la majorité et les résultats des consultations populaires ».

Le prieur André Terrapon présenta à son tour, au nom de la paroisse, ses vœux et félicitations aux « 20 ans ». Et l'un d'eux, Jean-Louis Andrey, se fit l'interprète de ses contemporains pour exprimer des sentiments de gratitude à l'adresse des autorités communales et paroissiales.

... ET A GRUYERES

A Gruyères également, l'approche de la fin d'année amène la cérémonie de l'accueil des nouveaux citoyens. Ils étaient 19 cette année à être invités à partager une fondue dans l'un des restaurants de la localité. Le Conseil communal in corpore entourait son syndic, M. Jacques Morard, alors que la paroisse était représentée par le doyen Joseph Jordan. La soirée fut agrémentée par des productions d'un quatuor de Gruyères formé des voix de MM. André Pauchard, Gilbert et Dominique Gachet, et Joseph Doutaz. Leur répertoire très large ravit les invités de tous âges. (YC)

Dancing Le Vieux Chêne
037 22 41 47
Le Vieux Chêne se déchaîne !
Fribourg
Route de Tavel
ACTUELLEMENT :
« SOLARIS »
quintette vedette italien
—o—o—
En supplément de programme :
« TOPLESS CARAIB SHOW »
ET SON SUPER SHOW
—o—o—
La Direction et Renato Page
vous souhaitent
un joyeux réveillon
17-685

Le cadeau rêvé qui plaît à coup sûr:
offrez des bons de livres
Librairie J.C. Meyer
Pérolles 14, 1700 Fribourg
037 22 30 97
meyer
p.e. 10.– 25.– 100.–500.–

VIOLENCES POLICIERES : LA DECISION DE M. COTTET
Le Tribunal militaire cantonal devra trancher

Les deux agents de la Sûreté accusés de violences policières par deux ressortissants turcs passeront devant le Tribunal militaire cantonal. Ainsi en a décidé le directeur de la Police, M. Joseph Cottet, pour donner suite à la plainte déposée par M. Uzun Cumali qui, le soir du 9 juillet, subit, avec un compatriote, un interrogatoire prétendument « musclé » à Fribourg. Le conseiller d'Etat fonde sa décision sur les conclusions de l'enquête en complément de preuves ordonnée au juge d'instruction militaire le 31 octobre dernier.

Au terme de ses investigations, M. André Piller estime que l'un des inspecteurs, qui a le grade de brigadier, n'a commis aucun acte illicite dans la soirée du 9 juillet. L'enquête, en revanche, n'a pas permis d'établir avec précision le comportement de son subordonné, un sous-brigadier, car les parties se contredisent. Aucun des deux ressortissants turcs n'a produit un certificat médical qui puisse confirmer leurs dires. Certaines de leurs déclarations semblent exagérées selon le juge. S'il avait été frappé comme il le prétend, l'ami du plaignant n'aurait pu quitter le poste à pied, estime M. Piller.

Toutefois, il paraît que le sous-brigadier ait agi très nerveusement et se soit livré à certaines injures, voies de faits et contraintes. Selon la jurisprudence du Tribunal fédéral, de tels agissements peuvent constituer un abus d'autorité. Le renvoi de l'inspecteur devant le Tribunal militaire cantonal se justifie donc aux yeux du juge. En vertu de la loi de 1928 sur la justice militaire cantonale, cette instance est appelée à juger les infractions commises par les agents de l'ordre.

LE TOUR DU TRIBUNAL

Conformément aux résultats de son enquête, M. Piller considère la plainte de M. Cumali comme infondée en ce qui touche le brigadier. Il a donc proposé de clore l'affaire par un non-lieu à son intention. Le directeur de la Police a décidé quant à lui de réserver au supérieur hiérarchique le même traitement qu'à son subordonné. Il ne reste donc plus au grand juge, M. Henri Noël, qui préside le Tribunal militaire cantonal formé de six membres, qu'à assigner la cause. Les peines encourues peuvent aller, selon la gravité du cas, de l'amende à l'emprisonnement, qui exclut d'office l'agent de l'ordre de son corps professionnel. Il appartient au Tribunal militaire cantonal d'instruire l'affaire en cours d'audience afin de déterminer si une condamnation s'impose ou non.

Le directeur de la Police s'est donc acquitté de sa difficile tâche d'arbitre. « Il faut que l'on soit strict », déclare M. Cottet. Mais le conseiller d'Etat tient à souligner qu'il garde une entière confiance dans le personnel de son département. Selon lui, les deux agents ont des circonstances atténuantes. Ils ont dû, le 9 juillet, après leurs heures de service habituelles, conduire dans la soirée une enquête supplémentaire. Celle-ci les a menés au « Centre », établissement où les ressortissants turcs ont été interpellés avant d'être conduits dans les locaux de la Sûreté. vp

Le juge d'instruction démissionne

Nommé juge d'instruction militaire cantonal en janvier dernier pour une période de quatre ans, M. André Piller, qui est aussi président III du Tribunal de la Sarine, a donné sa démission pour le 31 décembre de cette année.

Outre la surcharge qu'implique cette responsabilité, il semble difficile à M. Piller, après une année d'expérience, d'instruire des causes qui peuvent concerner des collaborateurs très proches, les membres de la Gendarmerie ou de la police de Sûreté notamment. Ayant accepté de fonctionner une fois comme juge ad hoc, M. Piller s'est vu nommer à titre permanent sans qu'on lui demande s'il était disposé à accepter cette charge. Ce n'est pas, selon lui, que la dernière affaire ait été particulièrement difficile. Au contraire, mais c'est peut-être celle où il a le plus senti combien cette tâche est humainement pénible.

Aussi les candidats ne se battent-ils pas pour l'assumer. Elle requiert d'ailleurs de nombreuses qualités : être officier, juriste de carrière — deux occupations qui suffisent à remplir un horaire — et bilingue. Il est malaisé, dit-on à la direction de la police, d'en charger un avocat, car ce travail est peu rémunéré. L'attribuer à d'autres juges d'instruction revient à créer une situation analogue à celle que M. Piller trouve inconfortable.

UNE LOI CONTESTEE

La démission de M. Piller pose en fait le problème de la loi sur la justice militaire cantonale. Datant de 1928, elle institue une juridiction propre aux agents de l'ordre (gendarmes, agents de la Sûreté, directeurs et gardiens de pénitenciers, gardes-chasse, gardes-pêche...) et assez particulière en Suisse. Selon le démissionnaire, une telle loi est appelée à disparaître. La juridiction ordinaire pourrait suffire et l'instruction de causes concernant ces personnes ne serait plus l'affaire d'un seul juge.

Cet avis est partagé par beaucoup. La juridiction qui, sous certains aspects, frise l'anticonstitutionnalité, a déjà provoqué des interventions au Grand Conseil. En 1973, M. Jacques Curty (soc) demandait l'abandon de « ces particularismes anachroniques » et la mise de tous les justiciables sur le même pied. Plus récemment, le député socialiste Francis Jenny, appuyé par 22 cosignataires, a déposé une motion visant à la suppression de la justice militaire cantonale. La question est d'ailleurs à l'étude à la direction de la police. L'auteur de l'avant-projet de loi sur l'organisation de la police, dont l'élaboration va s'achever prochainement, a prévu sa disparition. Il n'y a pas, selon lui, de solution miracle. C'est, en dernier ressort, le Grand Conseil qui tranchera, peut-être déjà dans le courant de l'année prochaine.

Le problème est délicat, admet M. Noël, qui depuis plus de quinze ans préside de Tribunal militaire cantonal. Ce dernier traite une ou deux affaires par année en moyenne. Pour le grand juge, on a voulu créer un tribunal indépendant. Car les présidents des tribunaux ordinaires connaissent déjà les prévenus de par leur fonction. Tout comme l'actuel juge d'instruction militaire cantonal. vp

Les accidents

FRIBOURG
Légère collision

Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers 23 h 30, un automobiliste de Fribourg empruntait la route de Tavel, venant de la ville. Au carrefour des Vieux-Chênes, il tourna à gauche au moment où une autre voiture le dépassait. Dégâts : 7000 fr. **(Lib.)**

NIERLET-LES-BOIS
Début d'incendie

Hier, un début d'incendie a causé pour 2000 fr de dégâts dans une habitation de Nierlet-les-Bois. Une bougie allumée, oubliée par un enfant, est à l'origine du sinistre que le propriétaire de la maison a pu maîtriser grâce à un extincteur. **(Lib.)**

MARLY
Choc auto-camion

Hier à 16 h 30, un chauffeur circulait au volant de son camion sur la route de la Grangette à Marly. Dans un léger virage, le poids lourd dérapa sur une plaque de glace et heurta une voiture qui venait en sens inverse. Celle-ci fut projetée contre un mur de jardin. Les dégâts aux deux véhicules et au mur sont évalués à 4400 fr. **(Lib.)**

AUTOROUTE
Dérapage et collision

Hier à 21 heures, un automobiliste d'Ecuvillens roulait sur l'autoroute Fribourg - Corpataux. Dans la descente de Matran, il perdit la maîtrise de son véhicule qui se mit en travers de la route et fut heurté par une voiture bernoise circulant dans le même sens. Dégâts : 4000 francs. **(Lib)**

L'INFOMANIE
037 - 243 343

Bulletin d'enneigement

CHATEL-ST-DENIS/LES PACCOTS
60 à 80 cm. Neige poudreuse, pistes bonnes

SEMSALES
30 à 50 cm. Neige poudreuse, pistes bonnes

BULLE/LA CHIA
30 à 50 cm. Neige poudreuse, pistes bonnes

GRUYERES/MOLESON
60 à 80 cm. Neige poudreuse, pistes bonnes

CHARMEY
40 à 110 cm. Neige poudreuse, pistes bonnes

LA BERRA
50 à 100 cm. Neige poudreuse, pistes bonnes

VILLARLOD/MT-GIBLOUX
30 à 40 cm. Neige poudreuse, pistes bonnes

BELLEGARDE/LA VILLETTE
50 à 70 cm. Neige poudreuse, pistes bonnes

PLASSELB-FALLI-HOELI
50 cm. Neige poudreuse, pistes bonnes

LAC-NOIR/SCHWYBERG
40 à 80 cm. Neige poudreuse, pistes bonnes

PLANFAYON
30 à 40 cm. Neige poudreuse, pistes bonnes.

Vite dit... Vite dit...

● **A Domdidier,** a eu lieu récemment la Journée des aînés, organisée par le groupement des dames. Une huitantaine de personnes ont répondu à l'invitation. Elles ont reçu les salutations des autorités. Au cours de l'après-midi, les aînés purent valser au rythme de « La Ronflante » et assister aux productions du chœur d'enfants espagnols d'Estavayer-le-Lac, avant de recevoir le biscôme de la main de St-Nicolas. (ip)

JACQUES FASEL
Tour de Romandie en perspective ?

Depuis son arrestation, survenue dimanche matin dans le quartier des Pâquis à Genève, Jacques Fasel est interrogé par la police du bout du lac. La police genevoise passe actuellement en revue les affaires dans lesquelles le gangster fribourgeois pourrait être impliqué. Fasel devrait être transféré à Fribourg d'ici quinze jours à un mois. Bien qu'aucun endroit n'ait encore été retenu pour l'« accueillir », il est bien clair que Fasel ne retournera pas à la prison de Tavel d'où il s'était évadé en juin 1979.

Jacques Fasel a vraisemblablement séjourné à plusieurs reprises à Genève en 1978 et 1979 sous le nom de Pascal Volery. Il était même porteur d'une fausse carte d'identité établie à ce nom et le désignant comme étudiant ou cuisinier. A ce titre, Jacques Fasel aurait logé dans des appartements meublés, sous-loués, éventuellement avec garage ou box.

Selon la police genevoise, Fasel sera tout d'abord remis aux mains de la justice genevoise afin de répondre des délits commis sur son territoire avant d'être transféré dans d'autres cantons où des méfaits lui sont également attribués.

En effet, selon l'agence AIR, Fasel aurait cambriolé une villa de Chailly, à Lausanne. Il aurait emporté un lot de bijoux estimé à un demi-million de francs ainsi que deux œuvres de maîtres, une lithographie de Braque et une eau-forte de Rembrandt. Ce butin aurait été retrouvé dans l'appartement qu'occupait Fasel à Genève, avec quelques kilos d'explosifs et de la munition.

En outre, Fasel est soupçonné d'être mêlé à des vols d'explosifs ainsi qu'à divers hold-up dans le canton de Neuchâtel. Ses deux comparses présumés, Jean-François Bana et Daniel Bloch, qui auraient été aperçus dimanche dans la région de Moutier, n'ont pas été arrêtés. **(Lib.)**

Hypermarché JUMBO Villars-sur-Glâne

En vedette :

Courtepointe nordique
Dessin à fleur et rembourrage polyester. Lavable. En rose, jaune, bleu ou vert.
150×200 cm **29.-**

Grande vente de blanc

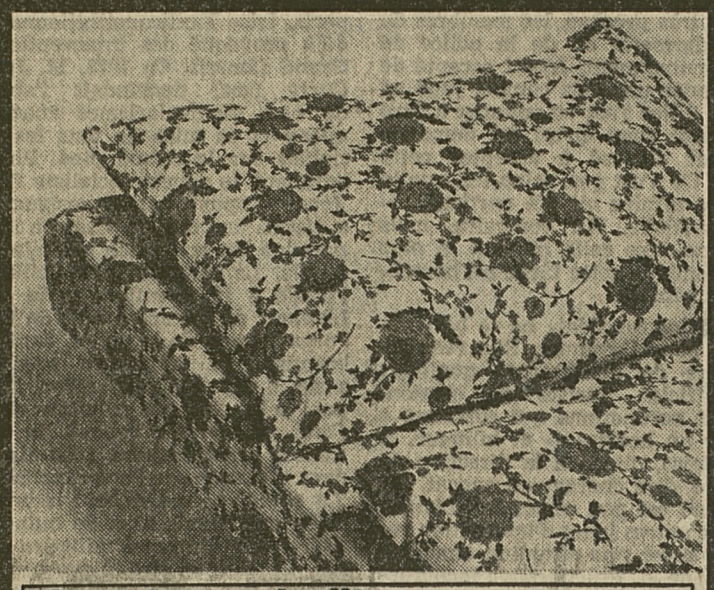

Garniture de lit
Coton imprimé. Dessin rustique.

Housse duvet 135×170cm **16.90**
160×200cm **22.90**

Housse traversin 65×100cm **5.50**

Housse coussin 65× 65cm **4.90**

Drap assorti 165×260cm **13.90**
240×270cm **19.90**

Drap-housse assorti 90×190cm **11.90**
160×200cm **19.90**

Drap uni
Ourlets 1cm et 5cm.
9 couleurs à choix.
160×250cm **11.-**
240×270cm **19.-**

Drap-housse coton
blanc 90×190cm **9.-**
couleur unie 90×190cm **10.-**
blanc ou couleur 160×200cm **24.-**

Drap-housse jersey
En blanc, pastel (jaune, rose, bleu, vert) ou vif (orange, brun, olive)
90×190cm **19.-**
pastel 160×200cm **25.-**
vif 160×200cm **29.-**

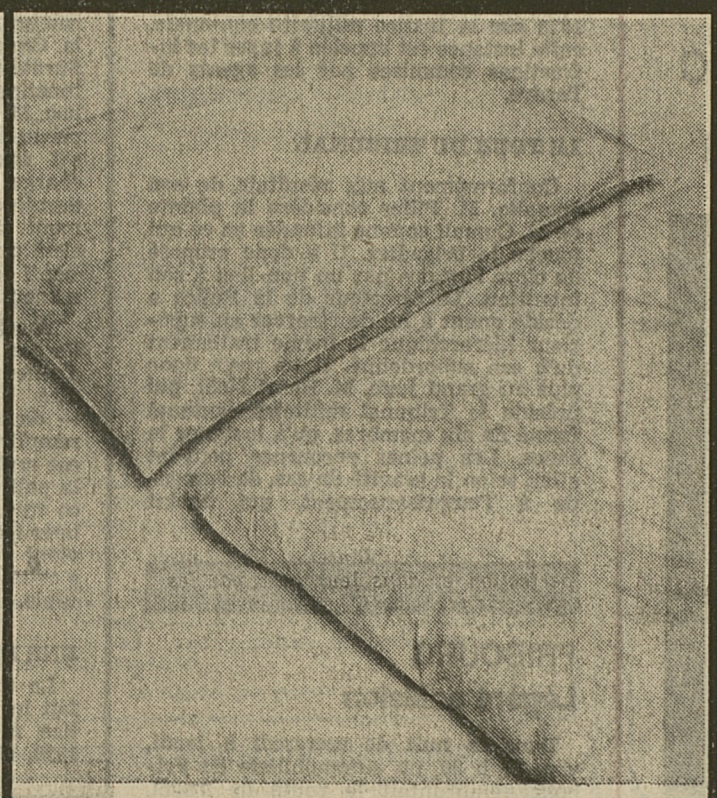

Duvet plat
Rembourrage ¾ plumes et housse percale.
dimension normale 135×170cm **65.-**
dimension nordique 160×200cm **95.-**

Super duvet
Plumes de canard extra-légères. Housse percale.
200×200cm **149.-**

Coussin
étoffe percale, plumes véritables.
65× 65cm **12.-**

Traversin
65×100cm **19.-**

Couvre-lit
Nylon imprimé, avec volants. En rose, jaune, vert ou bleu.
210×180cm **29.-**
pour lit français 210×290cm **49.-**

Couverture anti-rheuma
Pure laine vierge 1000g.
90×190cm **35.-**

Molleton double
Ecru avec bordure.
90×125cm **7.50**

Couverture studio
90% acryl et 10% coton. Dessin à fleurs.
150×250cm **39.-**

Linges-éponge
100% coton, particulièrement absorbant, dessin ton-sur-ton. En vert, brun ou orange.
Linge de toilette 50×100cm **6.90**
Linge de bain 100×150cm **17.-**
Lavette 30× 30cm **1.20**

Linges de cuisine
100% coton ou mi-fil jaune, rouge ou vert.
90× 50cm **3 pièces 4.90**

Tapis de salle de bain
Garniture 3 pièces (carpette, tour de WC et protège-couvercle) en vert, brun, beige, bleu, curry ou bordeaux. Lavable.
ensemble 24.90

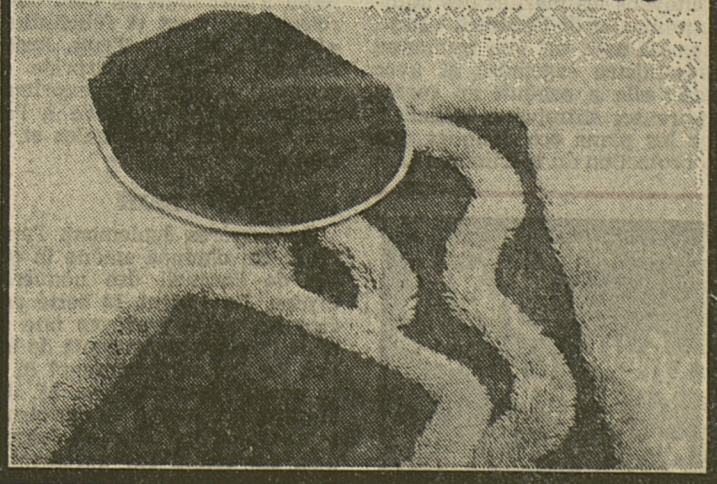

P 600 gratuit | Restaurant | Moncor Bus No 7 | Essence

Villars-sur-Glâne

Poupées de cire, poupées de son à Morat

Poupées de jadis, datant de 60 à 130 ans, poupées de France mais surtout d'Allemagne, poupées de bois, de patte, de papier mâché, de cire ou de porcelaine, poupées asexuées pour le bain, poupées revêtues parfois richement de robes à dentelles et même de brocart cramoisi ou plus simplement des robes longues du siècle dernier qui fleurent la campagne et la bourgeoisie, que nous dites-vous de vos yeux fixes au regard interrogateur et parfois même gênant ? Je les ai vues au Musée historique de Morat où leur exposition, ouverte jusqu'à la fin du mois de mars, a pu être montée grâce au travail patient d'un collectionneur privé de Morat, Mme Astrid Neumann.

Elles sont présentées dans huit vitrines soigneusement scellées. La première renferme les poupées allemandes de 1840 à 1880, la deuxième des poupées françaises de 1870 à 1910, la troisième, des poupées allemandes de 1890 à 1910, la quatrième, des poupées de bain en porcelaine, la cinquième des poupées allemandes de 1909 à 1912, la sixième des poupées allemandes de 1912 à 1920 et la septième donne un aperçu des divers matériaux principaux utilisés pour leur confection. C'est un total de cinquante-quatre pièces auxquelles s'ajoutent des berceaux et même une baignoire pour poupées. Elles vont de la poupée d'un seul morceau à celle, automate, qui ferme les yeux quand on la penche et qui peut marcher sans atteindre bien sûr au raffinement des poupées sophistiquées d'aujourd'hui.

Au travers de cette collection revit aussi toute une histoire. Poupées de Thuringe supplantées, dans leur perfection et dans leur prix par les poupées françaises, notamment de Paris, entre 1870 et le début de ce siècle par le renom et le bon marché des poupées françaises. L'issue de la guerre de 1870 allait toutefois donner un nouvel essor à l'industrie allemande des poupées qui réussit à reconquérir le marché mondial par une qualité meilleure et des prix concurrentiels, d'abord avec des poupées aux figures sérieuses puis aux figures souriantes.

Petites et grandes poupées qui nous font rêver, dites-nous aussi votre naissance tout d'abord dans le cadre artisanal et familial, puis dans les grandes fabriques, façonnées que vous fûtes par des foyers qui avaient besoin de ce supplément de gain pour vivre avec le concours d'enfants auxquels leurs parents ne pouvaient pas en payer. Poupées souvent bien chères, à tel point que parfois les fillettes qui avaient le privilège d'en posséder une ne pouvaient jouer avec elles que sous la surveillance des parents. Poupées qui nous rappellent aussi, à côté de cette évolution sociale, l'ère d'industrialisation que fut le XIXe siècle, la condition des ouvriers à domicile et l'évolution de la mode pour laquelle ces poupées servaient de mannequins. Poupées idéalisées qui évitaient soigneusement le tabou du sexe et qui se haussaient ainsi un peu au niveau des anges pour suivre les consignes sévères de la morale et des conceptions pédagogiques.

Elles sont là, au Musée historique, ces rescapées de millions de poupées qui furent peut-être celles de nos arrière-grand-mères ou de nos grand-mères, confidentes de chagrins et de joies d'enfants d'alors, poupées parfois finalement délaissées au profit d'une concurrente en chiffons ou méprisées par des enfants qui aspiraient à d'autres jeux.

Je vous imagine, françaises ou allemandes, voire peut-être anglaises, dans vos vitrines, vous confiant vos secrets une fois le dernier visiteur du jour parti, les lumières éteintes. Que de joies et de drames dont vous fûtes les témoins. Est-ce pour cela, poupées de Morat que vos yeux presque toujours bleus ont sur les visiteurs un regard au reflet métallique qui leur fait baisser, pensivement, la tête ?

Jean Plancherel

Photos Jean-Louis Bourqui

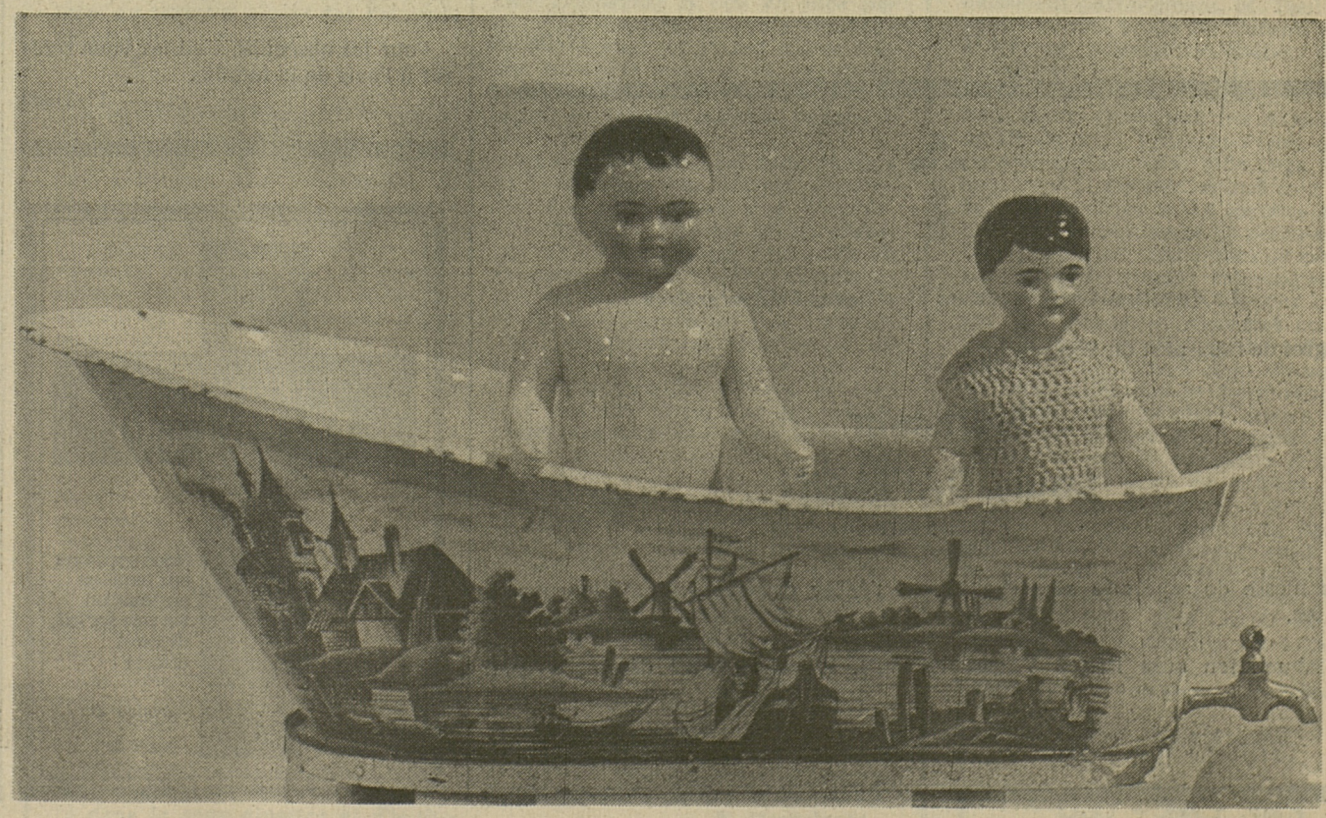

†

Monsieur et Madame Louis Baechler-Maeder, à Vallon, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Henri Pauchard-Baechler, à Russy, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Alice Baechler-Bovet, à Vallon, ses enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Sophie Pillonel-Cantin, à Vallon, ses enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Julia Bovet-Cantin, à Villars-le-Grand, ses enfants et petits-enfants ;
Les familles Collaud-Baechler, Rossier-Baechler, Collaud-Baechler, Baechler-Collaud, Cantin-Collaud, Cantin-Dessibourg, Cantin-Tétard-Baechler ;
Monseigneur Edouard Cantin, à Fribourg ;
Monsieur Maurice Marmy, à Vallon,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Louis BAECHLER

leur très cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami, décédé le 26 décembre 1979, dans sa 88e année, après une longue maladie chrétiennement supportée, muni des sacrements de l'Eglise.

Récitation du chapelet vendredi 28 décembre à 19 h 45, en l'église de Carignan.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Carignan, à Vallon, le samedi 29 décembre 1979, à 15 heures.

Domicile mortuaire : Vallon.

Selon le désir du défunt, prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes, mais de penser au fonds de restauration de l'église, paroisse de Carignan, ccp 17-6654.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-31856

†

Madame et Monsieur Joseph Liard-Rumo et leur fils Jean-Claude, à Marsens ;
Monsieur et Madame Bernard Rumo-Ruffieux et leurs fils Raphaël et Pascal, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Robert Scherrer-Liard, à Therwil ;
Madame Eugénie Rumo, ses enfants et petits-enfants, à Bonnefontaine ;
Les enfants de Monsieur Joseph Rumo ;
Monsieur et Madame Léon Piller et leurs enfants, à Bonnefontaine ;
Monsieur et Madame Pierre Piller et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Madame Louis Cotting, ses enfants et petits-enfants, à Fribourg ;
Madame Jeannette Brunisholz, ses enfants et petits-enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Meinrad Vonlanthen, leurs enfants et petits-enfants, à Cournillens ;
Hoirie Marcel Magnin, La Cierne, Riaz ;
Les familles parentes, alliées et amies,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur
Isidore RUMO
infirmier retraité

leur très cher père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 26 décembre 1979, dans sa 92e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'ensevelissement aura lieu en l'église paroissiale de Vuippens, le samedi 29 décembre 1979 à 14 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital de Marsens.

Une veillée de prières nous rassemblera en la chapelle de l'hôpital de Marsens, vendredi 28 décembre 1979 à 20 heures.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-124489

†

La direction des Entreprises Electriques Fribourgeoises

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Louis DAFFLON
retraité EEF

La messe de sépulture sera chantée en l'église catholique de Villeneuve, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu à Villeneuve (VD), le vendredi 28 décembre 1979, à 14 h 45.

17-360

†

Monsieur et Madame Henri Liaudat-Schumann, à Châtel-Saint-Denis ;
Madame et Monsieur Charly Monnard-Liaudat, à Châtel-Saint-Denis ;
Monsieur et Madame Marcel Voirol-Liaudat et leur fille Stéphanie, à Cornaux NE ;
Mademoiselle Jeanine Monnard, à Châtel-Saint-Denis ;
Madame veuve Camille Liaudat et famille, à Châtel-Saint-Denis ;
Madame et Monsieur Fernand Borcard-Liaudat et famille, à Crans VD ;
Les enfants et petits-enfants de feu Denis Pilloud, à Châtel-Saint-Denis et Saint-Martin FR ;
Les enfants et petits-enfants de feu Henri Barbey, à Bulle et Romanens ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

font part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve
Elise Liaudat
née Chaperon

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante et marraine, décédée subitement le 26 décembre 1979, dans sa 85e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Châtel-Saint-Denis, le samedi 29 décembre 1979, à 14 heures.

Domicile mortuaire : La Pérallaz, Châtel-Saint-Denis.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Le Conseil paroissial de Carignan

a le pénible regret de faire part du décès de

Monsieur
Louis Baechler
père de Monsieur Louis Baechler, ancien président de paroisse, et grand-père de Monsieur François Baechler, conseiller

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-31873

†

Le Parti démocrate-chrétien broyard et la députation

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Louis Baechler
ancien député

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.

17-31882

POMPES FUNÈBRES
MURITH
Tél. 22 41 43
Nous assurons aux familles en deuil, un service parfait, digne et discret
Pérolles 27
Fribourg

†

Madame Othilie Loup-Zahno, à Villeneuve (FR) ;
Monsieur et Madame Jean-Marie Zahno-Slovic, à Romont ;
Madame et Monsieur Linus Kaeser-Zahno et leurs enfants, à Villeneuve (FR) ;
Madame et Monsieur Robert Vorlet-Zahno et leurs enfants, à Montet (Broye) ;
Madame et Monsieur Conrad Broye-Rosset et leurs enfants, à Nuvilly ;
Monsieur et Madame Emile Loup-Jung et leurs enfants, à Payerne ;
Madame veuve Clara Dessarzin-Loup et ses enfants, à Surpierre ;
Madame et Monsieur Henri Maillard-Loup et leurs enfants, à Yverdon ;
Les familles Loup, Ballif, Chanez, Rattaz, Rosset, Zahno,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Raymond LOUP

leur très cher et regretté époux, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami, enlevé à leur tendre affection après de pénibles souffrances le 27 décembre 1979, dans sa 75 année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Surpierre, samedi 29 décembre 1979, à 14 h 30.

Veillée de prières : vendredi 28 décembre à 19 h 30, en la chapelle de Villeneuve (FR).

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'hôpital de la Broye, à Estavayer-le-Lac.

Domicile de la famille : M. Linus Kaeser, 1523 Villeneuve.

R.I.P.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

17-1645

Le Conseil d'administration et la Direction générale de la Fabrique de cadrans Fluckiger & Fils S.A.

ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur
André FLUCKIGER
vice-président du Conseil d'administration

Durant toute sa vie, il a œuvré à la direction et au développement de l'entreprise.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme énergique, de cœur et profondément humain.

Saint-Imier et Cousset, le 26 décembre 1979.

†

Le Conseil communal de Châtel-St-Denis

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame
Elise LIAUDAT-CHAPERON
mère de Monsieur Henri Liaudat, syndic

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-31875

†

La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

Monsieur
Hermann SCHENKER

aura lieu le samedi 29 décembre 1979, à 18 heures, en l'église de Saint-Pierre.

17-304516

LES POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES
Joseph Bugnard, maintenant place de la Gare 35 A (en face de la gare), Fribourg, se chargent lors d'un décès de toutes les formalités et assurent la dignité des derniers devoirs.
Tous articles de deuil.
Transports funèbres.
Téléphonez (jour et nuit) au 22 39 95
78.8

CORPATAUX
Restaurant L'ETOILE
Fam. N. Neuhaus-Imobersteg
— chef de cuisine —
MENU DE ST-SYLVESTRE
agrémenté par le **Duo P.S.**
Cocktail de crevettes «sauce Calypso»
ou
Assiette «Gourmets»
* * *
Oxtail clair au Porto
* * *
Médaillons de bœuf
aux morilles à la crème
Bouquetière de légumes
Pommes croquettes
Salade de saison
* * *
Sorbet Vodka
Dès le réveillon, **soupe à l'oignon**
Réservez vos tables au ✆ 037-31 12 27
Nous présentons à notre honorable clientèle
les meilleurs vœux pour 1980
17-659

Auberge des Montagnards
LA ROCHE
MENU DE ST-SYLVESTRE ET DU JOUR DE L'AN
Terrine de foie gras sur gelée
* * *
Consommé au Sherry
Paillettes dorées
* * *
Crudités
* * *
Coussin de veau aux chanterelles
Tomates provençales
Epinards en branches
Scorsonères au Gruyère
Pommes rissolées
* * *
Coupe St-Sylvestre
* * *
Mignardises
* * *
Coupe de Champagne
Ambiance — Musique — Cotillons
SOUPE A L'OIGNON
Veuillez réserver vos tables
✆ 037-33 21 27
Famille Risse-Barras
17-13673

La Tour-de-Trême
M. et Mme A. Bochud-Nasel
vous souhaitent une bonne et heureuse année et vous proposent leurs menus pour :
SAINT-SYLVESTRE
Le consommé Brunoise
*
Les gougeons de sole
« Prince Murat »
Les pommes au beurre
*
Le sorbet à la wodka
*
Le filet de bœuf Helder
La garniture de légumes
Les pommes croquettes
La salade panachée
*
Le plateau de fromages
*
La surprise glacée
de Saint-Sylvestre
Menu à Fr. 45.—
A la grande salle : l'orchestre « LES FEED BACK » conduira le **BAL DU REVEILLON**
Jour de l'An : Menu de circonstance
Prière de réserver vos tables
Tél. (029) 2 76 25
17-12689

HOSTELLERIE DE GEORGES
Avez-vous des projets pour St-Sylvestre ?
L'HOSTELLERIE St-Georges à GRUYÈRES
vous propose **une soirée réussie ! un cadre sympathique !**
Menu de Saint-Sylvestre à la rôtisserie
avec le réputé pianiste **Bruno Casani**
Ballotine de perdreau aux pistaches
Toast et beurre
* * *
Extrait de queue de bœuf au Madère
Croustilles dorées
* * *
Ecrevisses aux petits légumes
* * *
Sorbet au Champagne
* * *
Filet de charolais «Rossini»
Sauce périgourdine
Haricots fins au beurre
Pommes parisiennes
* * *
Gruyère «Vieux-Montagne»
* * *
Dessert St-Sylvestre
* * *
Café - Mignardises
Complet **79.—** Sans ballotine **72.—**
Sans écrevisses **66.—**
COTILLONS — AMBIANCE
Du 28 décembre au 2 janvier 1980 (midi et soir)
repas en musique avec le pianiste **Bruno Casani**
Prière de réserver vos tables
✆ **029-6 22 46**
M. et Mme Héribert Miedler
17-12692

ROSÉ
AUBERGE DE LA GARE
A la grande salle SOUPER-DANSANT DE SAINT-SYLVESTRE
1/4 Mousseux
* * *
Feuilleté au ris de veau
Salade mêlée
* * *
Consommé Queue de Bœuf
Sorbet Vodka
* * *
Tournedos « Bordelaise »
Jardinière de légumes
Pommes mignonnettes
* * *
Coupe bon Père William
Danse et cotillons compris : **Fr. 48.—**
Soupe à l'oignon dès 1 h
Réservez vos tables au ✆ **(037) 30 12 98**
Fam. P. Schafer-Vonlanthen
17-691

HOTEL - RESTAURANT DU MARECHAL-FERRANT
1637 CHARMEY
Tél. (029) 7 11 20
St-Sylvestre 1979-80
MENU
Saumon du Rhin en Bellevue
Sauve Verte et Aurore
*
Tassette d'oxtail clair au Sandemann
*
Cœur de filet de bœuf Wellington
Sauce Périgourdine
Pommes croquettes
Bouquetière de légumes frais au beurre
Salade de doucette Vinaigrette
*
La planche des fromages de montagne
*
Sorbet au Calvados
La coupe du Patron
Fr. 45.—
Réservez vos tables dès maintenant !
Seule la réservation du repas donne droit à l'entrée au bal champêtre conduit par l'orchestre
« SUMI » de Zweisimmen
Dans la grande salle décorée,
AMBIANCE - GAITE - COTILLONS
M. et Mme Guy CLEMENT-STOFF vous souhaitent une bonne et heureuse année.
17-12662

Bon appétit

Il y a cent ans

Décembre 1879

« Le 31 décembre 1879 : une foule se presse de tous côtés dans l'usine de Menlo Park, à Orange (New Jersey) — écrit Mme Véronique Petros dans « L'Histoire » du mois de juin 1979. Dans quelques instants quatre cents lampes à incandescence vont éclairer les rues et les immeubles alentour. La première démonstration publique de l'éclairage électrique par incandescence restera imprégnée dans les cœurs de ces trois mille personnes venues de tous les coins des Etats-Unis par trains spéciaux admirer la preuve éclatante de la plus grande invention du siècle... Edison sourit : deux ans auparavant on le traitait de fou et on le tournait en dérision lorsqu'il proposait ce mode d'éclairage... »

La culture bourgeoise

Dimanche 14 décembre, à l'Hôtel du Faucon, a eu lieu la première réunion de la Société suisse de numismatique. Deux Fribourgeois ont été élus membres du comité, présidé par M. Charles-François Trachsel, de Lausanne : M. l'abbé Jean Gremaud, en qualité de vice-président, et M. Antonin Henseler, imprimeur à Fribourg, en qualité de secrétaire.

La Société cantonale d'histoire a tenu séance le 18 décembre au Collège. M. Henri de Schaller, conseiller d'Etat, lit un fragment de son « Histoire des troupes suisses au service de France sous le règne de Napoléon Ier ». Le R.P. Apollinaire Dellion communique ensuite une étude sur la fête ou mystère des Rois à Châtel-Saint-Denis. Le mystère des Rois était représenté à Châtel dès avant l'année 1650. En 1688, une commission y fut chargée de réorganiser cette représentation, mais en réduisant sensiblement les dépenses, qui étaient devenues excessives. En fin de séance, on entend encore des communications du R.P. Nicolas Raedlé (sur les anciennes monnaies de Fribourg), de M. Max de Techtermann (sur le pillage par les Français des Arsenaux de Fribourg en 1798) et de M. le comte Rodolphe de Sainte-Colombe (sur l'état des pensions annuelles payées en 1637 par le roi de France à 158 Fribourgeois, et sur le plan du repas du voisinage de Saint-Nicolas et du Pont pour le 3 février 1773).

Le 26 décembre, à la Grenette, M. le professeur Maurice Musy a donné une conférence intitulée : « La formation et le soulèvement des montagnes ».

L'économique

Les droits d'enregistrement ont donné pour l'année comptable, comprenant le mois de décembre 1878 et les onze premiers mois de l'année 1879, une recette de 419 717 francs. Cette recette dépasse de 69 717 francs les prévisions du budget, arrêtées à 350 000 francs. « Le produit des droits d'enregistrement, écrit « La Liberté » du 31 décembre, a certainement suivi une marche ascendante depuis la mise en vigueur de la loi, en 1862, et cela malgré la suppression de quelques droits fixes ». La recette a été en 1863 de 237 000 francs ; en 1869, de 242 000 francs ; en 1872, de 355 000 francs ; en 1875, de 375 000 francs.

« Le Confédéré » du 7 décembre rapporte que la Société suisse d'horlogerie de Montilier a de nouveau obtenu une médaille à l'Exposition internationale des sciences appliquées à l'industrie, qui a eu lieu en 1879 à Paris.

La foire de Bulle du 11 décembre a eu peu d'importance. On y a compté près de 500 pièces de bétail, mais les marchands, retenus chez eux par la rigueur de la saison, ont généralement fait défaut. Les prix ont sensiblement baissé.

Le 24 décembre, le Conseil d'Etat a décidé d'adjuger à MM. Esseiva et Cie, négociants à Fribourg, la récolte de 1879 des vignes des Faverges au prix de 67 centimes le litre.

Le politique

A la fin de l'année 1879, le canton de Fribourg ne compte pas moins de dix organes de presse. Au point de vue politique, « Le Confédéré » du 31 décembre classe ainsi ces journaux : a) radicaux-libéraux : « Le Confédéré », le « Murtenbieter », le « Journal de Fribourg » ; b) conservateur-indépendant : « Le Bien public » ; c) gouvernementaux-ultramontains : « Le Chroniqueur », « La Liberté », « L'Ami du peuple », « Le Fribourgeois », « Le Messager », la « Freiburger Zeitung ».

L'imprimerie du « Confédéré » a été vendue par son propriétaire, M. Edouard Bielmann, à M. Antonin Henseler, imprimeur, qui en prendra possession au Nouvel-An. « Cette mutation, écrit le « Journal de Fribourg » du 9 décembre, ne changera rien quant au journal, car « Le Confédéré » continuera de paraître dans le même format et le même esprit et avec le même comité de rédaction ».

Les Gouvernements cantonaux ont reçu du comité de la Société forestière suisse à Zurich une circulaire les invitant à une conférence « pour y étudier quelques questions importantes relatives à la culture forestière dans la zone alpestre et d'y discuter la possibilité d'introduire des examens communs pour l'obtention des brevets cantonaux aux candidats forestiers ». Dans sa séance du 26 décembre, le Conseil d'Etat a décidé de répondre à la société précitée « qu'on ne peut adhérer aux propositions présentées par elle, par le motif qu'on est opposé à une centralisation générale des lois et règlements forestiers et que l'action de la Confédération exercée dans la zone alpestre ne doit pas s'étendre au détriment de l'autonomie cantonale en matière foncière ». « Alors que tout est centralisé, au cantonal, entre les mains du Conseil d'Etat, cette autorité est-elle bien fondée à invoquer ce motif ? », remarque — non sans pertinence — le « Journal de Fribourg » du 3 janvier 1880.

Le quotidien

La plus célèbre période de froid, au cours du XIXe siècle, fut celle de décembre 1879 à fin février 1880. Le 4 décembre, il y avait 40 centimètres de neige à Fribourg et le thermomètre marquait 18 degrés en dessous de zéro. Le 9 décembre, on enregistrait moins 22 degrés à sept heures du matin et toute la Sarine était gelée aux Grandes-Rames. Le lac de Morat — qui n'avait pas subi de glaciation avant le Nouvel-An depuis 1829 — était entièrement gelé le 19 décembre.

Presque aussi violent que celui du 20 février, un ouragan s'est déchaîné sur le canton dans la nuit du 4 au 5 décembre. Il a causé de nombreux dégâts. Ainsi, la belle flèche de l'église de Cottens a été enlevée et, dans sa chute, elle a à moitié démoli une maison voisine ; celle de l'église de Belfaux a été emportée tout d'une pièce de la tour et a été précipitée sur le toit du sanctuaire, dont elle a enfoncé la voûte et en bonne partie fracassé la charpente. A Fribourg, le pont du Gottéron, qui reçoit de flanc les coups de vent, a énormément souffert ; une partie du tablier, à l'extrémité orientale, a été emportée. Des dégâts importants se sont de nouveau produits dans les forêts. Cinq cents plantes, dit-on, auraient été abattues par le cyclone dans les forêts communales de Morat.

Le 22 décembre, une maison appartenant à M. Pierre Fontana, à Cordast, a été réduite en cendres en moins d'une heure. Deux porcs et presque tout le mobilier sont restés dans le brasier.

Dans la nuit du 22 au 23 décembre, un incendie a entièrement consumé le rural de M. Jacques Page, à La Corbaz. On a juste eu le temps de transporter hors de la maison le propriétaire, qui était malade, et de sauver le bétail et une partie du mobilier.

Le 31 décembre, vers les dix heures du matin, un incendie s'est déclaré à Nant (Vully), dans la maison de M. Samuel Johner, et se communiqua rapidement à deux maisons voisines. Les trois bâtiments ont été complètement consumés avec la plus grande partie du mobilier qu'ils contenaient. M. Johner, soupçonné d'avoir volontairement mis le feu à sa demeure, a été arrêté.

Anecdotiques

M. Jacques Wicky, ancien marchand de fromages, vient de mourir à Caty (Kastelsberg), près Fribourg. « Ce travailleur infatigable, cet aimable vieillard, était né le 5 janvier 1790 à Escholzmatt (Lucerne), écrit « Le Chroniqueur » du 20 décembre. Il a vécu soixante-trois ans avec sa femme qui est morte il y a environ quatre ans ; ses enfants ont souvent demandé à leur père qu'il veuille bien célébrer ses noces d'or et inviter tous ses enfants et petits-enfants, ce qui aurait représenté une jolie compagnie si l'on en juge par le détail suivant : Jacques Wicky a eu 16 enfants, qui en ont à leur tour 94 ; viennent ensuite 58 petits-enfants ; ce qui mettrait cet aïeul à la tête de 177 (sic) enfants, petits-enfants, etc. »

On apprend par « Le Bien public » du 7 décembre que l'escroc néerlandais Christoph Ahasverus Wunderlich, dont M. Maurice Musy, directeur du Musée d'histoire naturelle de Fribourg, a été la victime en novembre, vient d'être arrêté par la police de Dresde. Wunderlich (qui « exploita » successivement les titres de comte de Betta, docteur Jerwelf, professeur van der Sanden et docteur van der Brug) s'en prenait de préférence, dit une pièce officielle, « aux savants, aux écrivains, aux aristocrates et aux diplomates ».

On lit dans « L'Ami du peuple » du 14 décembre : « Des officiers anglais, en garnison au Pendjab (Indes anglaises) ont fait entre eux un pari de 150 roupies (300 marks allemands) pour savoir si le fromage de Gruyère était fabriqué avec du lait de vache, de porc ou de chèvre et où il était « manufacturé ». Ils se sont adressés à cet effet au « bourguemestre » de Fribourg (« Pays de Gruyère »), pour obtenir ces divers renseignements qui leur ont été envoyés immédiatement ».

F. Monteleone

Les nouveaux gendarmes

La cérémonie d'assermentation des aspirants gendarmes s'est déroulée vendredi à Fribourg. Nous publions aujourd'hui la liste des nouveaux promus :

Buntschu Ignaz, Dirlaret ; Donzallaz Jean-Daniel, Vuisternens-devant-Romont ; Ducry Paul-André, Dompierre ; Egger Gilbert, Plasselb ; Francey Léon, Cousset ; Galley Pierre-Alain, Ecuvillens ; Grandjean Jean-Pierre, Marly ; Gross Bruno, Fribourg ; Haymoz Hugo, Fribourg ; Hayoz Urs, Cormondes ; Henninger Helmut, Cormondes ; Kirchoer Hermann, Montécu ; Marro Claude, Fribourg ; Michaud Pascal, Villarepos ; Monneron Gilbert, Murist ; Mulhauser Bernard, Dirlaret ; Piller Anton, Alterswil ; Piller Jean-Marie, Fribourg ; Progin Jean-Marc, Courtion ; Rappo Mario, Alterswil ; Reynaud Jean-Jacques, Gumefens ; Sciboz Yves, Marsens. **(Lib.)**

Fédération cantonale des accordéonistes

MAGNIFIQUES RESULTATS

Accueillis par Monsieur Daniel Leibzig, président du club Edelweiss de Fribourg et organisateur de cette assemblée générale, tous les membres des comités des 6 sociétés se sont retrouvés à Fribourg.

Dans son rapport présidentiel Monsieur Ch. Page relève que tous les membres du comité de la fédération ont apprécié les magnifiques résultats lors des concours, des concerts annuels, des concerts offerts dans les hôpitaux, chez les aînés, à l'étranger, sur les ondes, à la TV.

Monsieur J.J. Ruffieux, responsable des cours de sous-directeurs sous expertise de Monsieur Fr. Tschannen professeur, nous apprend que sur 10 participants, cinq ont obtenu le titre de sous-directeurs ; Mlles Catherine Froidevaux, Marie-José Demierre, Véronique Charrière, Mme Andrey et M. André Repond.

Au concours de la Médaille d'or de Peseux, Mlles Marie-Christine Python, Madeleine Dousse ont obtenu des médailles d'argent. (ip)

CFF : la station de Fräschels disparaît

Dans le cadre des mesures de rationalisation, la station de Fräschels ne sera plus occupée à partir du 1er janvier 1980.

Toutefois, afin de garantir le service à la clientèle, cela d'entente avec l'entreprise des PTT, les billets seront délivrés par le buraliste postal. (Com.)

HEUREUX NONAGENAIRE

M. André Boccard a fêté à l'avant-veille de Noël son 90e anniversaire. Les années et les infirmités qui le contraignaient à garder sa chambre n'ont nullement atteint la vigueur et la sérénité de son esprit. Né au Claruz M. André de Boccard appartient à une grande famille. M. de Boccard joua notamment un rôle en vue dans la vie religieuse de Fribourg et fut membre fondateur du Centre missionnaire.

Nous le félicitons pour ce bel anniversaire en formulant des vœux pour sa santé. (am)

Nécrologie

VILLAZ-ST-PIERRE
† M. Henri Genilloud

Une personnalité d'une rare conscience professionnelle a disparu avec M. Henri Genilloud, carrier à Villaz-St-Pierre. Avec son frère Fernand, établi à Romont, il exploita la carrière mollassique de Massonnens, et dans toute la région, souvent même au loin, ils furent appelés à pratiquer leur métier rare et délicat de tailleur de pierre qu'ils connaissaient parfaitement. M. Paul Genilloud, un des 4 fils du défunt, installé à Neyruz, poursuit le métier dans la « carrière ».

Originaire de Chandossel, et né en 1901, Henri Genilloud, fils d'Oscar, vint de Montagny à Villaz-St-Pierre en 1933. De son mariage avec Mlle Olga Pillonel naquirent 11 enfants, dont 9 sont encore en vie, et mariés, soit 4 garçons et 5 filles, qui leur ont donné 23 petits-enfants. Une grande et bonne famille où règne la meilleure entente fraternelle, juste satisfaction pour leurs parents qui leur ont tant donné, et réconfort pour leur père durant sa longue et « difficile » maladie. Car, atteint d'un étrange mal du sang, qu'il dut se faire renouveler périodiquement pendant quatre ans, le défunt fit preuve d'un grand courage, réconforté par la constante sollicitude de son épouse et de ses enfants, par les liens d'amitié qu'il avait su cultiver durant sa laborieuse existence. Son dernier et important travail avait été la restauration de la façade principale de son église de Villaz-St-Pierre. Et il en était heureux. Que tous les siens agréent nos sentiments de sympathie.

(lsp)

INFOMANIE
037 - 243 343

†

Remerciements

Profondément touchée par votre témoignage de sympathie et d'affection reçu lors du décès de

Madame
Henriette MICHEL

sa famille vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, soit par votre présence, vos dons, vos messages de condoléances, vos envois de couronnes et de fleurs. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial au docteur Michel Vollery, aux Sœurs et au personnel de l'hôpital de la Broye qui, par leur dévouement, leurs soins et leurs prières, ont entouré la défunte dans ses derniers moments.

L'office de trentième

sera célébré en l'église de Bussy, le samedi 29 décembre 1979 à 19 h 30.

17-1645

Madame Ernest Wobmann-Michel, ses enfants et familles

profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de leur cher disparu, vous adressent leurs sentiments de profonde et sincère reconnaissance.

Vos messages d'affection, votre présence, vos envois de fleurs et vos dons ont été un précieux réconfort en ces jours de douloureuse séparation.

La Chaux-de-Fonds, décembre 1979.

---

†

Le chœux mixte St-Pierre de Vallon

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Louis Baechler

père de Louis, ancien membre ; grand-père de Marc, président ; Marie-Claire, François, Marguerite, Benoît et Bruno, membres actifs

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-31885

---

†

La Paroisse de St-Maurice

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Victor Brügger

ancien sacristain et concierge de la paroisse

La sépulture a eu lieu mercredi 26 décembre 1979.

17-31872

---

†

L'Association du personnel administratif et technique des EEF

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Louis Dafflon

ancien membre du comité et ancien président de la Caisse au décès

L'office de sépulture sera célébré aujourd'hui vendredi 28 décembre 1979, à 14 heures, en l'église de Villeneuve (VD).

17-31883

FAIRE-PART DEUIL
Imprimerie Saint-Paul
Pérolles 40 — FRIBOURG

---

†

Monsieur le Révérend Curé et le Conseil de paroisse de Prez-vers-Noréaz

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Alphonse Angéloz

beau-frère de Monsieur Marius Corpataux, secrétaire et membre du Conseil de paroisse

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de St-Pierre-aux-Liens, à Bulle, ce vendredi 28 décembre 1979, à 14 heures.

17-31884

---

†

La Chorale de l'hôpital de Marsens

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Isidore Rumo

membre d'honneur

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-124474

---

†

Remerciements

La famille de

Monsieur
Ernest Deillon

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil soit par leur présence, leurs messages et leurs dons.

Un merci tout particulier aux Révérendes Sœurs du Foyer, ainsi qu'à son personnel.

L'office de trentième

aura lieu en l'église de Siviriez samedi 29 décembre 1979, à 19 h 45.

Siviriez, décembre 1979.

17-31835

---

†

Remerciements

Très sensibles à toutes les marques d'affection et de sympathie dont nous avons été l'objet lors du décès de notre regretté

Monsieur
Alfred Thorin

et dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, nous exprimons notre profonde gratitude à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs offrandes de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes, nous ont entourés dans cette douloureuse épreuve.

Nous vous prions de trouver ici l'expression de notre vive reconnaissance et vous demandons de garder un pieux souvenir de notre cher défunt.

Villars-sous-Mont, décembre 1979

Les familles affligées

La messe de trentième

sera célébrée le 12 janvier 1980, à 17 heures.

17-31857

---

†

Remerciements

Profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur
Paul Clément-Chatagny

vous remercie très sincèrement de l'attachement que vous lui avez prouvé dans sa douloureuse épreuve, par votre présence à l'enterrement, vos messages de condoléances, vos offrandes de messes et de fleurs.

Elle vous exprime sa vive reconnaissance.

Cottens, décembre 1979.

L'office de trentième

sera célébré le 5 janvier 1980 en l'église de Cottens à 20 heures.

17-31714

---

†

Remerciements

Profondément touchée par vos témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur
Joseph Stoll

dit Dodet

sa famille vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, vos dons, vos messages de condoléances, vos envois de couronnes et de fleurs.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

L'office de trentième

sera célébré samedi 29 décembre 1979, à 17 heures en l'église Saint-Paul au Schœnberg.

17-31880

AVIS **LA LIBERTÉ**

AVIS MORTUAIRES

pour l'édition du lundi sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'imprimerie St-Paul, Pérolles 40, à Fribourg,

JUSQU'AU DIMANCHE À 20 HEURES

IMPORTANT : Ils ne seront plus acceptés par téléphone. On peut éventuellement nous les faire parvenir par

TELEX N° 36 178, également JUSQU'A 20 HEURES

Etat civil Etat civil Etat civil Etat civil

...de Fribourg

MARIAGES

13 décembre : Egger Erwin, de Saint-Ours à Fribourg, et Sudan Irène, de Vuisternens-en-Ogoz à Fribourg. — Okouma Kokou, de nationalité togolaise à Fribourg, et Foglia Manzillo Angela, de nationalité italienne à Lugano.

NAISSANCES

3 novembre : Berchier Jessica, fille de Marc Paul et d'Anne Elisabeth, née Maillard, à Fribourg. — Rossier Jonathan, fils de Monique, à Romont.

5 novembre : Overney Alexandre, fils d'André François et de Marie Anne, née Drompt, à Villarvolard.

12 novembre : Andrey Sylvie, fille de Patricia, à Vaulruz.

14 novembre : Oberson Murielle, fille de François Jules et de Myriam Hélène, née Morel, à Rueyres-Treyfayes.

16 novembre : Cosandey Cédric, fils de Nicolas et de Francine, née Deillon, à Prez-vers-Siviriez.

17 novembre : Vaucher Jean-Marc, fils de Jean-Marie et d'Hélène Agathe, née Berset, à Vauderens. — Fragnière Magali, fille de Bernard et de Francine Marthe, née Pilet, à Vuippens. — Kern Grégoire, fils de Christian et de Claire Lyse, née Spielmann, à Rossens (VD). — Oberson Christophe, fils de Conrad Joseph et de Marie Angéla, née Rossier, à Prez-vers-Noréaz.

19 novembre : Wicki Karine, fille de Michel et d'Huguette Anna, née Jaquet, à Gruyères (Pringy). — Masselink Karin, fille de Johannes et de Marie Anne, née Pauchard, à Broc. — Chollet Gemma, fille de François Henri et de Lucie Antoinette, née Oberson, à Vaulruz. — Romanens Valérie, fille de Pierre et d'Ida Gabrielle, née Albinati, à Vuippens.

20 novembre : Rossier Sébastien, fils de Gérald Louis et de Gabrielle, née Oberson, à Torny-le-Grand. — Arslan Murat, fils d'Yilmaz et de Kevser, née Inan, à Romont.

27 novembre : Mugny Laurence, fille de Jean-Luc et de Mireille Suzanne, née Cressier, à Hennens.

11 décembre : Ragusa Francesco, fils de Gesualdo et de Maria née Caruso, à Fribourg.

12 décembre : Clément Maylina, fille de Jean-François et de Cécile née Vilaire, à Matran.

13 décembre: Terrapon Florence, fille de Marcel et de Françoise née Vogt, à Grolley. — Christinaz Julien, fils de Jean et de Nelly née Dubey, à Payerne.

14 décembre : Scherrer Caroline, fille d'Eugène et d'Yvette née Winiger, à Charmey. — Clerc Philippe, fils de Romain et de Rosette née Royer, à Bulle. — Mory Laure-Christine, fille de Michel et de Christiane née Auderset, à Avry-sur-Matran, Rosé.

15 décembre : Rigolet Joëlle, fille de Michel et de Martine née Poncet, à Fribourg. — Andrey Stéphanie, fille de Charles et de Maria née Ruppen, à Villars-sur-Glâne. — Gobet Yves, fils d'Edouard et d'Henriette née Berger, à Noréaz. — Dunand Frédéric, fils de Jacques et d'Elisabeth née Möhl, à La Tour-de-Trême. — Farina Marcos, fils de Jesus et de Maria née Reboredo, à Fribourg.

16 décembre : Andrey Julien, fils de René et de Bernadette née Bregy, à Cerniat. — Pythoud Nathalie, fille de Guy et de Fernande née Schornoz, à Fribourg.

17 décembre : Foerster Philipp, fils d'Hubert et de Kwai née Chu, à Fribourg. — Castella Sébastien, fils d'Alain et de Corinne née Doutaz, à Broc. — Prezzemoli Fabrizio, fils de Giuliano et de Fernande née Grangier, à Neirivue. — Meyer Cedric, fils de Philippe et de Francine née Waeber, à Fribourg. — Gauderon Thomas, fils de René et de Dora née Ruprecht, à Guin. — Wyssmüller Anne, fille d'Alfred et de Marie-Claire née Castella, à Bulle. — Mencacci Jessica, fille de Bruno et de Pasquarosa née Di Battista, à Courtaman. — Ferreiro Oscar, fils de Primo et de Manuela née Vasquez, à Courtepin.

DECES

3 novembre : Rime Julie Angèle, née Repond en 1916, épouse d'Henri Robert, à Charmey.

4 novembre : Perritaz Marie Antonie, née Fragnière en 1894, veuve de Joseph Léon, au Bry.

12 novembre : Maillard Cécile Maria, née Wicht en 1908, épouse de Léon Joseph, à Villaz-St-Pierre.

27 novembre : Sauteur Irénée Charles, né en 1902, époux de Germaine Françoise, née Pittet, à Mézières. — Clément Paul Ulric, né en 1895, veuf de Chatagny Yvonne Louise, à Cottens.

29 novembre : Rossier Rosius Antoine, né en 1912, divorcé d'Emma Augustine, née Bays, à Romont.

13 décembre : de Raemy Paule, née de Lessan, née en 1893, veuve de Bernard, à Fribourg.

14 décembre : Lüthi Marie-Louise, née Vonlanthen, née en 1905, épouse de Joseph, à Belfaux.

15 décembre : Egger Max, né en 1927, époux de Jeanne, née Bersier, à Fribourg.

17 décembre : Savoy Louis, né en 1900, époux d'Hélène, née Savary, à Fribourg. — Juker Johanna, née Sahli, née en 1906, veuve d'Albert, à Fribourg.

18 décembre : Tilboldo Natalina, née Giachetti, née en 1899, veuve d'Enrico, à Tavigliano (Italie), en séjour à Fribourg. — Brunisholz Jeanne-Marie, née Barras, née en 1883, veuve de Jean, à Fribourg. — Pernet Charlotte, née en 1900, fille de Joseph et de Marie née Favre, à Montécu. — Papaux Henri, né en 1917, époux de Paule, née Genoud à La Tour-de-Trême.

---

175 ans
Gendarmerie fribourgeoise

(En français et allemand)

Texte . Michel Colliard
Recherche historique : Hubert Foerster, Charles Python
Photos : Léo Hilber, Jean Mülhauser
Maquette : Jean-Pierre Robatel, Joseph Haymoz, Henri Vorlet
Traduction allemande : Michel Flechtner, Moritz Boschung

En 1804, l'Avoyer et le Grand Conseil du canton de Fribourg, préoccupés par les troubles dus à la guerre et à la situation politique de l'époque, décidaient la création d'un Corps cantonal de gendarmerie pour garantir à chaque citoyen de notre Etat la paix, la sécurité et la liberté. La brochure « 175 ans Gendarmerie fribourgeoise », avec un texte français et allemand de Michel Colliard et des photos de Léo Hilber et Jean Mülhauser, retrace cette histoire dans l'Histoire : le Corps de gendarmerie à ses débuts, la gendarmerie et les régimes politiques, l'action et l'équipement de la gendarmerie au cours des ans, les événements marquants ayant entraîné l'aventure et le suspense... Nul doute que l'avenir n'enrichisse encore de hauts faits cette histoire déjà comblée d'actes de courage et de dévouement.

1979, 116 p., 65 ill. dont 15 en couleur — **Fr. 15.—**
En vente dans toutes librairies ou à
Diffusion Noir Blanc, Pérolles 36, 1700 Fribourg

BULLETIN DE COMMANDE
à retourner à :
Diffusion Noir Blanc
Pérolles 36
1700 FRIBOURG

le soussigné commande
..... ex. 175 ans Gendarmerie fribourgeoise
au prix de Fr. 15.— (+ frais de port).

Nom : Prénom :
Rue :
No postal, localité
Date et signature

Restaurant de l'Université - La Pizzeria

Rue de l'Hôpital 39 - ✆ 037-22 16 76

G. et M. Comte-Villerot

MENU de St-Sylvestre

Souper aux chandelles

L'oxtail clair au Sandemann
*
Le pâté en croûte du chef
et sa garniture
*
La longe de veau braisée
forestière
Les pommes croquettes
Les cœurs d'artichauts
Clamart
La salade d'endives
*
Surprises 1980

1 personne Fr. 36.—
2 personnes Fr. 66.—

Dès minuit, soupe à l'oignon

AMBIANCE — COTILLONS

MENU du Jour de l'An

Cocktail de crevettes
Sauce Calypso
*
Consommé en tasse
*
Entrecôte aux morilles
Pommes dauphine
Jardinière de légumes
Salade
*
Tourte glacée

Complet Fr. 30.—
Sans 1er Fr. 24.50

Assiette-enfants
avec dessert Fr. 12.—

Réservez vos tables à temps

17-1062

Saint-Sylvestre et jour de l'An

Hôtel de Ville Broc en Gruyère

AU REVEILLON

GRAND BUFFET
chaud
et
froid

24 plats

AMBIANCE
avec le
DUO
«NOEL-CLAUDE»

COTILLONS
compris
Fr. 33.—

Le jour de l'An

Terrine chaude de saumon
Sauce grelette ou
Feuilleté de filets de sole aux épinards
* * *
Consommé oxtail clair
* * *
Contrefilet de bœuf à la broche
Gratin dauphinois
Endives braisées
* * *
Fromages du Vieux-Comté
* * *
Ananas en surprise
Petits fours
Fr. 32.50
Enfant : Fr. 17.—

Nous vous recommandons
de réserver vos tables à temps.

17-12575

HÔTEL-DE-VILLE - VUIPPENS

La famille B. Piccand-Buchs et son personnel vous souhaitent une bonne et heureuse année. Elle vous propose ses menus pour passer de joyeuses fêtes :

Menu de St-Sylvestre

Chaud-froid de faisan
Sauce Cumberland
• • •
Oxtail clair en tasse
• • •
Suprême de sole
dans un nid de poireaux
• • •
Sorbet au calvados
• • •
Filet de bœuf entier
Pointes de morilles à la crème
Bouquetière de légumes
Gratin dauphinois
• • •
Parfait à la Grande Gruyère
servi dans le baquet que vous emportez
Fr. 60.—

COTILLONS - SOUPE A L'OIGNON
AMBIANCE - MUSIQUE - CHANSONS

DANSE avec « TENNESSEE »

Soirée exclusive réservée à nos convives

Menu du jour de l'An

La terrine de foie « Maison »
• • •
Le consommé au Sherry
• • •
Le canard à l'orange
Les pommes croquettes
La salade panachée
• • •
Le parfait mocca flambé
Complet : Fr. 30.—
Sans entrée : Fr 25.—

Concert-apéritif
avec les « TENNESSEE »

Veuillez réserver vos tables :
Téléphone (029) 5 15 92

17-12665

Réveillon de Sylvestre

HOTEL RESTAURANT TOURING

Rue de Lausanne 25

1700 FRIBOURG
✆ 037-22 32 19

MENU de Saint-Sylvestre

LA GALANTINE DE CANARD
SAUCE CUMBERLAND
* * *
LE VERITABLE OXTAIL CLAIR
LES PAILLETTES AU SBRINZ
* * *
LA COTE DE VEAU A L'ORLOFF
LES POMMES WILLIAMS
LES SALSIFIS AUX FINES HERBES
LA SALADE DE TREVISE
* * *
LE SORBET COLONEL
ou
L'ANANAS BRESILIENNE
* * *

MENU DE NOUVEL-AN

MARDI 1er JANVIER 1980
LA DEMI-TRUITE FUMÉE
TOAST et BEURRE
* * *
LE ROASTBEEF A L'ANGLAISE
LES POMMES PARISIENNES
LEP HARICOTS AU BEURRE
LA SALADE MIMOSA
* * *
LA CASSATA AU MARASQUINO
Menu complet Fr. 27.—
sans premier Fr. 22.—
ou
LA FONDUE CHINOISE A DISCRETION
LA SALADE EXOTIQUE
* * *

Pour ces deux menus, complet Fr. 35.—, sans premier Fr. 29.—
** Nous nous faisons un plaisir d'accueillir votre réservation **

17-676

Entretien avec le président de l'amicale des chefs de cuisine

UN VENT NOUVEAU SOUFFLE SUR LES CASSEROLES

Récemment, l'amicale des chefs de cuisine fribourgeois a fêté avec panache son vingtième anniversaire. Cette association comprend actuellement 140 membres dont les actifs sont chefs de cuisine ou restaurateurs, partagés à peu près également entre indépendants et salariés. Les membres passifs sont le plus souvent boulangers, fromagers, mais ils peuvent aussi exercer une profession sans rapport avec la cuisine; leur adhésion à l'amicale est alors de pure sympathie ... ou dictée par des intérêts commerciaux.

La réussite de cette fête, le dynamisme qu'elle pourrait insuffler à la cuisine du canton, nous ont paru une bonne occasion de faire le point avec le nouveau président de l'amicale, Monsieur Fernand Buchwalder, en poste depuis six mois, enthousiaste et plein de projets ... Après une longue période de stagnation et de désintérêt, le comité actuel veut redonner vie à cette amicale. Premier geste : augmenter les cotisations !

— Qu'espérez-vous de cette décision ?

F.B. Décourager les membres vraiment passifs, au sens premier du terme, motiver plus sérieusement ceux qui renouvelleront leur adhésion.

— Votre amicale est-elle indépendante ?

F.B. Elle est en relation avec Union Helvetia sans en être une filiale. Nous sommes donc indépendants, mais en contact constant avec les amicales d'autres cantons.

— Votre amicale a-t-elle un rôle d'entraide ?

F.B. Elle donne à l'occasion un coup de pouce financier aux apprentis qui en ont besoin, ou bien elle leur offre des vêtements de travail. Et chaque année, elle distribue des prix aux meilleurs apprentis de chaque volée.

— Y a-t-il une maîtrise fédérale de cuisinier ?

F.B. Oui, mais comme l'obtenir est très difficile et surtout théorique, c'est une filière qui n'est pas recherchée. De plus, on n'exige pas la maîtrise pour avoir droit à des apprentis. Il suffit pour cela « d'avoir les capacités ».

— Etrange formule ...

F.B. Oui, dans ce métier, c'est souvent le prestige qui joue.

— Parlons de prestige. Quand on évoque la cuisine fribourgeoise, beaucoup de Fribourgeois font la moue ... et sortent du canton quand ils veulent faire un bon repas. Pourtant, quelques restaurants fribourgeois sont cités dans les grands guides et des fins gourmets de partout font le détour par notre canton pour une halte gastronomique. Y a-t-il un malaise ?

FB Il y a en tout cas une stagnation et une routine dont nous tentons justement de sortir. Mais il faut du cran pour se lancer dans la nouveauté — c'est tellement facile d'être médiocre ! — et comme chacun travaille pour son compte il est difficile d'avoir une politique. J'aimerais essayer de promouvoir des quinzaines gastronomiques, ou de spécialités, avec plusieurs restaurants groupés, et échanges d'idées entre clients et cuisiniers. Il me reste à convaincre quelques membres de l'amicale. C'est d'avoir vu, lors de notre anniversaire, que la collaboration est utile et fructueuse (une dizaine de chefs avaient participé à l'élaboration d'un repas somptueux) qui m'a donné cette idée.

— Concrètement, faites-vous des essais pour sortir la cuisine de restaurant des sentiers battus ?

F.B. Il y a quelques années, j'ai délibérément mis au menu des plats comme la potée vaudoise ou la blanquette de veau. Comme les clients ne m'en avaient jamais demandé, j'ai pendant des semaines, jeté de la marchandise. Puis les gens ont suivi et maintenant cette manière de faire m'attire une clientèle curieuse et stimulante pour moi. Et je n'ai plus de restes ...

— Des Fribourgeois curieux en gastronomie, ça existe donc ?

F.B. Et comment ! De plus en plus, il y a des gens qui sortent pour se faire plaisir, pour être étonnés, pour, réellement, sortir de l'ordinaire. Rien à voir avec celui qui fait deux fois par an au restaurant un repas cher ...

— Le Fribourgeois accepte donc de sortir de ses habitudes. Il vous suit. Alors pourquoi la plupart des restaurants affichent-ils une carte longue et banale qui ne titille ni la curiosité ni l'appétit ?

F.B. Le problème, c'est que les restaurants ne sont pas pleins chaque soir. Il nous est impossible d'avoir des produits de luxe (fruits de mer ou champignons frais, par exemple) si on n'est pas sûr de les écouler. On peut s'en sortir par le biais de ces plats sur assiette. Avoir un grand choix sur assiette est important, cela donne l'envie, et la possibilité pécuniaire de sortir souvent.

— On commence en effet à signaler ici ou là quelques plats originaux. Il reste une grande tristesse, partout : la carte des desserts.

F.B. C'est notre faiblesse. Je reconnais que c'est regrettable. Souvent, les cuisiniers n'aiment pas faire de la pâtisserie et tout le monde manque d'imagination.

— Espérons que les clients curieux que vous évoquez vous forceront à avoir des idées ...

F.B. C'est bien possible. Les influences vont dans les deux sens. Il y a la clientèle jeune, curieuse et sans problèmes de santé; celle-là, on n'a pas besoin de la convaincre de manger autre chose que le steak frites. A d'autres, plus ancrés dans leurs habitudes, il faut faire faire le pas; après, ils sont contents, ils en redemandent et on n'ose plus leur présenter deux fois la même chose. Mais certains restaurateurs, qui se cantonnent, par paresse ou prudence, dans la routine, ont aussi leur clientèle fidèle; ils ne voient donc pas la nécessité de changer quoi que ce soit !

— Si bien qu'on en arrive à un clivage ...

F.B. On a la clientèle qu'on mérite. Pour ma part, j'aime celle qui me force sans cesse à me renouveler.

— La cuisine originale est-elle plus chère ?

F.B. Avec des produits de luxe, on doit pratiquer systématiquement le coup de fusil. Il y a une manière de s'en sortir : acheter des produits un peu moins chers et les apprêter de manière originale pour attirer les gens. Et ils viennent. Mais il y a un problème lié à notre canton : à part quelques rares restaurants qui se sont fait une réputation, les salles à manger ne sont pleines qu'à 60 ou 80 % dès le jeudi, à peine à 20 % en début de semaine. Tenir des produits frais dans ces conditions est périlleux. La solution existe : raccourcir les cartes et — ou — habituer les gens à s'annoncer. Notre faiblesse est que nous manquons de clientèle de passage pour les jours creux, ce qui provoque un rythme en dents de scie. Mais je prétends que tout est possible et je suis optimiste, plus maintenant qu'il y a cinq ans : il y a dans ce canton plusieurs jeunes chefs prêts à innover, à sortir de la banalité. Et il y a de plus en plus de gastronomes curieux, ouverts, stimulants ... Il suffit qu'ils se rencontrent.

(Propos recueillis par E.I.)

VOTRE OPTICIEN...

A. Morard

Pérolles 12 Fribourg ✆ 22 22 05

DAVET TAPIS D'ORIENT

et revêtement de sol

3, av. Beauregard ✆ 037-24 45 97
Av. du Midi FRIBOURG 17-340

Embassy Dancing

CE SOIR
TOMBOLA GRATUITE
1er prix : 1 vol pour Monastir (Tunisie)
2e prix : 1 montre
3e prix : 4 bouteilles de vin
Ces prix sont offerts en collaboration
avec les maisons suivantes :

Wagons-lits Tourisme
Premier Réseau Mondial du Voyage

Rue de Romont 10, Fribourg ✆ 81 31 61

borruat nuoffer
Horlogerie-Bijouterie-Orfèvrerie

Rue de Romont 7, Fribourg ✆ 22 23 40

Jules Gex SA Bulle
VOTRE VIN QUOTIDIEN

17-697

HOTEL-CAFE LE VERDET

Rôtisserie «chez Pierre»

PORTALBAN - ✆ 037-77 11 04

« REVEILLON »

Casserolette des Délices de nos Forêts
* * *
Bisque de Homard
* * *
Entrecôte grillé Sauce Provençale
Jardinière de Légumes
Pommes Croquettes
Salade Mimosa
* * *
Plateau de Fromages
Sorbet au Melon
* * *
Mignardises
Champagne
* * *
Prix du menu Fr. 45.—

17-1050

SIVIRIEZ
Hôtel de la Gare

Menu de Saint-Sylvestre

Duchesse de foie gras sur toast
Velouté « Maison »
* * *
Filet de bœuf Wellington
Sauce Perigueux
Pommes Berny
Jardinière de légumes
* * *
Le plateau de fromages du pays
Le grand buffet de desserts
Prix du menu Fr. 37.—
La soirée sera agrémentée par l'orchestre A.MA. 'SONG et son chanteur DEDE

Dès minuit,
GRAND BAL
BAR - AMBIANCE - COTILLONS

Veuillez réserver vos tables
au 037-56 13 03

LA FAMILLE MARGUERON-PITTET
vous présente ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année

17-31302

ROSSENS
Hôtel du Barrage

MENU DE ST-SYLVESTRE

Le saumon fumé à la norvégienne
* * *
La terrine du patron et sa garniture
Délice à l'évolènarde
* * *
Le consommé double au Sherry
* * *
La longe de veau «Grand-Duc»
Tomates au lard
Pommes amandines
* * *
Les fromages du «Vieux Comté»
Le parfait flambé «Napoléon»

Orchestre : «LES RIKOVONS»
5 musiciens
— COTILLONS —
Au petit matin «Soupe à l'oignon»

Pour la réservation : ✆ 037-31 11 98

Famille L. Berset-Mettraux

17-4002

Une nouveauté bancaire...

La Caisse Hypothécaire du canton de Fribourg

— soucieuse d'être à l'avant-garde par un éventail étoffé de prestations

— consciente d'offrir à l'épargnant et à l'investisseur institutionnel un intérêt plus élevé

marque le début des années 80 par la création d'une nouveauté bancaire, unique en son genre, le

compte épargne à taux dynamique

taux actuel : 4%

Nos spécialistes vous renseigneront volontiers sur cette innovation.

Sécurité, disponibilité et rendement

17-805

CAISSE HYPOTHECAIRE DU CANTON DE FRIBOURG

FRIBOURG	BULLE	MORAT	ESTAVAYER-LE-LAC
Rue St-Pierre 12	Rue Lécheretta 5	Rte de Berne 1	Rue des Granges 17
037/225433	029/26565	037/711873	037/633232

L'EQUIPE DE PUBLICITAS SAIT METTRE VOTRE PUBLICITE EN VALEUR

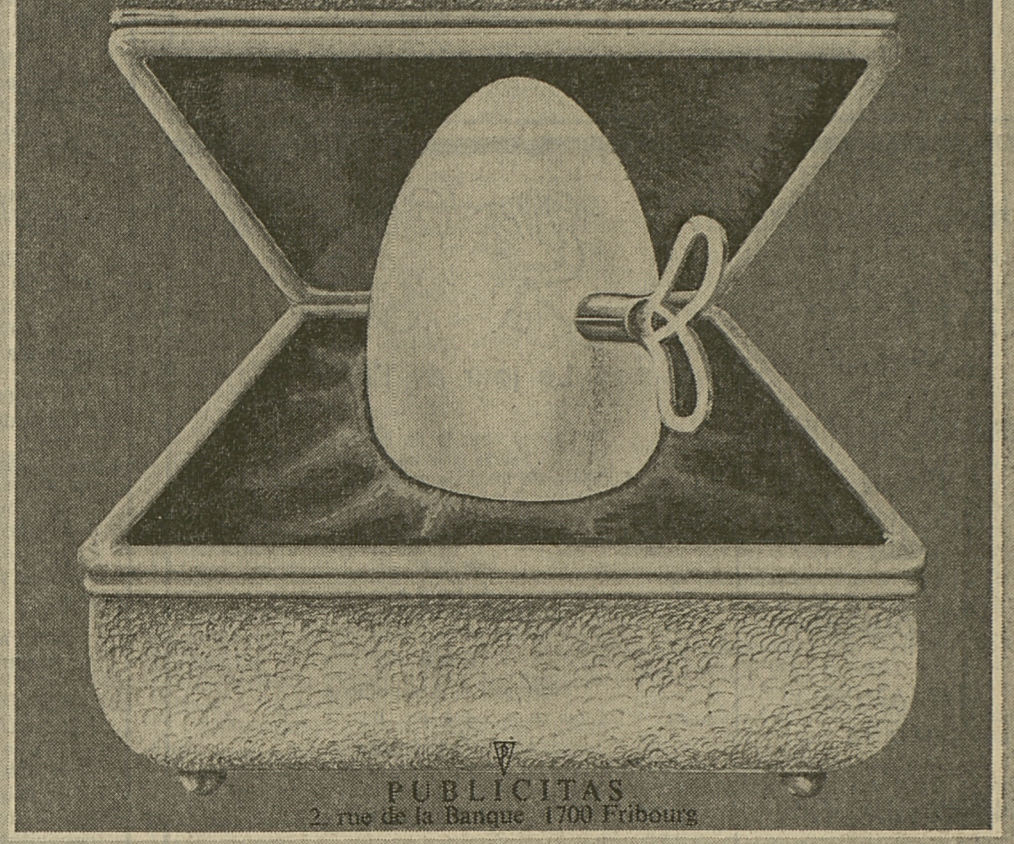

PUBLICITAS
2, rue de la Banque 1700 Fribourg

L'Imprimerie Saint-Paul : à deux pas de chez vous !

Le festival des verres à petits prix

Voici des verres particulièrement avantageux pour tous les jours ou pour les petits dîners entre nombreux amis.

Flûtes à champagne les 4 4.-

Verres à whisky les 4 5.-

Verres à long drink les 4 3.-

Verres à vin rouge les 4 4.80

Coupes à dessert les 4 4.50

Vendus en lots de 4.

MIGROS Prix. Qualité. Choix.

Memento cantonal Memento cantonal Memento cantonal

URGENCES

PERMANENCE MEDICALE

Fribourg : (037) 23 36 22. Jour et nuit pour les urgences en l'absence du médecin traitant.
Bulle : (029) 2 84 31 (Hôpital de Riaz).
Estavayer : (037) 63 21 21 (Hôpital).
Romont : se renseigner au (037) 52 27 71.
Châtel-St-Denis : (021) 56 79 41 (Hôpital de Châtel).
Morat : (037) 71 32 00 (Service médical d'urgence).
Payerne : (037) 61 17 77 (police) ou 62 11 11 (Hôpital).

PERMANENCE DENTAIRE

Fribourg : (037) 22 33 43. Dimanche et jours fériés, de 10 h à 11 h 30. Samedi de 8 h à 11 h 30. Autres jours : de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.
Payerne : se renseigner au 17.

PHARMACIES DE SERVICE

Pharmacie de service du vendredi 28 décembre : Pharmacie du Capitole (Av. de la Gare 34).
Bulle : renseignement au (029) 2 33 00. Dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h et de 17 h 30 à 18 h 30.
Estavayer : le dimanche de 9 h 15 à 11 h 15 et de 18 h 15 à 19 h 15.
Romont : samedi dès 16 h, dimanche et jeudi suivant. Dimanche de 10 h à 12 h et de 17 h à 19 h.
Châtel-St-Denis : après 19 h et le dimanche, en cas d'urgence, s'adresser à la permanence médicale.
Morat : de 19 à 21 h. Dimanche de 10 h à 12 h. De 21 h à 08 h, s'adresser au (037) 71 20 31.
Payerne : dimanche de 11 h à 12 h et de 18 h à 19 h. En dehors de l'horaire normal, s'adresser au (037) 61 17 77 sur ordonnance.
Pharmacies des centres commerciaux d'Avry et du Jumbo à Villars-sur-Glâne : jusqu'à 20 h du lundi au vendredi.

AMBULANCES

Fribourg : (037) 24 75 00. Dessert également la Haute et Moyenne-Singine.
Bulle : (029) 2 84 31 (Hôpital) ou (029) 2 56 66 (Police).
Estavayer : (037) 63 21 21.
Romont : (037) 52 13 33 ou 52 27 71.
Châtel-St-Denis : (021) 56 71 78 ou 56 72 21.
Wünnewil : (037) 36 10 10.
Morat : (037) 71 28 52 ou 71 21 44 ou 71 20 31.
Payerne : 17.

POLICE

Appel urgent : 17.
Police de la circulation : (037) 21 19 11.
Postes d'intervention :
Fribourg : (037) 21 17 17.
Bulle : (029) 2 56 66.
Estavayer : (037) 63 13 05.
Romont : (037) 52 23 59.
Châtel-St-Denis : (021) 56 72 21.
Morat : (037) 71 20 31.
Tavel : (037) 44 11 95.
Payerne : (037) 61 17 77.
Feu
Fribourg : 18.
Autres localités : (037) 22 30 18.

SAUVETAGE

Colonne de secours du Club alpin : (029) 2 56 66.
Hélicoptère : (029) 6 11 53.
Lac de la Gruyère : (029) 2 56 66 ou (029) 5 21 44 ou (037) 45 14 05.
Lac de Morat : (037) 71 55 20 ou 71 48 85 (Vully) ; 75 17 50 (Avenches) ; 21 19 11 (Morat).
Lac de Neuchâtel : (037) 63 13 05 (Estavayer) ; (038) 22 35 77 (Neuchâtel).

HOPITAUX

FRIBOURG

Hôpital cantonal : (037) 82 21 21.
Heures de visites : chambres communes tous les jours de 14 à 15 h et de 19 à 20 h ; chambres privées tous les jours de 14 à 20 h.
Hôpital Daler : (037) 82 21 91.
Heures de visites : chambres communes en semaine de 13 h 30 à 15 h et de 19 à 20 h dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30 ; chambres à 1 ou 2 lits tous les jours de 10 à 21 h.
Clinique Garcia : (037) 81 31 81.
Heures de visites : tous les jours de 12 à 21 h.
Clinique Ste-Anne : (037) 81 21 31.
Heures de visites : chambres communes tous les jours de 13 h 30 à 15 h 30 et de 19 à 20 h ; chambres privées tous les jours de 10 à 21 h.
Riaz : (029) 2 84 31.
Heures de visites : chambres communes de 14 à 15 h (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h) et de 19 à 20 h ; chambres privées et mi-privées tous les jours de 14 à 20 h.
Estavayer : (037) 63 21 21.
Heures de visites : tous les jours de 13 à 15 h 30 (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h) et de 19 à 20 h.
Billens : (037) 52 27 71.
Heures de visite : tous les jours de 13 h 30 à 15 h 30 et de 19 à 21 h.
Châtel-St-Denis : (021) 56 79 41.
Heures de visites : chambres communes et mi-privées de 13 h 30 à 15 h et de 19 h 30 à 20 h 30 ; dimanches et jours fériés de 13 h 30 à 15 h 30 et de 19 à 20 h ; chambres privées jusqu'à 20 h 30 ; dimanche et jours fériés jusqu'à 20 h.
Meyriez : (037) 72 11 11.
Heures de visites : de 13 h 30 à 15 h et de 19 à 20 h ; dimanche et jours fériés de 10 à 11 h et de 13 h 30 à 15 h.
Tavel : (037) 44 13 83.
Heures de visites : tous les jours de 13 à 16 h et de 19 à 20 h.
Payerne : (037) 62 11 11.
Heures de visites : tous les jours de 12 h 45 à 13 h 45 et de 18 h 45 à 19 h 30 ; chambres privées jusqu'à 21 h ; samedi et dimanche de 12 h 45 à 14 h 50 et de 18 h 45 à 19 h 30.

SERVICES DIVERS

Office du tourisme de la ville de Fribourg : 22 11 56. Location de spectacles : 22 61 85 Grand-Places.
Union fribourgeoise du tourisme : 23 33 63. Rte-Neuve 8, Fribourg.
Poste principale de Fribourg : Guichet urgent : lundi à vendredi de 12 à 13 h 30, 18 h 30 à 21 h. Samedi de 11 à 12 h et de 14 à 17 h. Dimanche de 19 à 20 h. Guichets du télégraphe : lundi à samedi et lors de fêtes locales de 7 à 21 h 30. Le dimanche et fêtes générales de 9 à 12 h 30 et de 17 à 21 h.
Aides familiales
— Fribourg : Office familial : 22 10 14 ; **Mouvement populaire des familles :** ✆ 23 49 34, de 12 h à 13 h 30 et dès 19 h.
— Sarine-Campagne : 45 12 15.
— Gruyère : (029) 2 83 75.
Soins à domicile : 22 93 08.
Banysitting : 22 93 08.
Crèche universitaire : se renseigner auprès de Pierre Fleiner-Gerster, Le Riedelet 9, Marly.
Ceèche de la paroisse réformée : 22 28 44. Pour enfants de toutes confessions, Chemin des Bains 1, Fribourg.
SOS futures mères : 23 44 00 (permanence).
Villa Myriam : 22 64 24 Accueil de la mère et de l'enfant, Avenue de Rome 2, Fribourg.
Consultations conjugales : ✆ 22 54 77. Mardi et mercredi de 14 h à 17 h. Vendredi de 9 h à 12 h, pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi de 14 h à 17 h pour les personnes de langues allemande et française. — Immeuble du Plaza (91 rue de Lausanne). Entrée par la ruelle du Lycée.
Centre femmes : 21, rue de Lausanne (escalier du Collège). Tous les jeudis à partir de 20 h. Tél. 31 19 43.
Femmes-Information : 217, rue Pierre-Aeby, 1700 Fribourg. Tous les jeudis matin, de 8 h 30 à 10 h 30. En cas d'impossibilité, téléphoner le lundi de 18 h à 20 h : 46 18 74 ou 45 18 85.
Centres de planning familial
— Fribourg (Bâtiment Plaza, 3e étage) : 22 83 22. Tous les jours ouvrables de 9 h à 11 h et de 14 h à 17 h. De préférence sur rendez-vous.
— Riaz (Hôpital) : (037) 22 83 22 ou (029) 2 84 31. Le jeudi sur rendez-vous uniquement.
— Estavayer-le-Lac (Hôpital) : 22 83 22 ou 63 21 21. Le mercredi sur rendez-vous uniquement.
Parents-Service (037) 22 61 14. A l'écoute des parents tous les mardis de 9 à 11 h en allemand et de 14 à 16 h en français. Ecole des parents de Fribourg, case postale 39.
Service d'adoption du Mouvement enfance et foyer : (037) 22 84 88.
Mouvement de la condition paternelle : (022) 20 94 17 ou 44 44 84. Entraide et conseils. Défense des pères divorcés, séparés, remariés, célibataires, et de leurs enfants, Case postale 578, 1701 Fribourg.
Fondation « Pour la vieillesse - Pro Senectute » : 22 41 53. Du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h, Rue St-Pierre 26, Fribourg.
Pro Infirmis. Service social fribourgeois et **Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme :** 22 27 47. Mercredi de 9 à 12 h, jeudi de 15 à 19 h et sur rendez-vous, Pérolles 8, Fribourg.
ASASM : service social romand de l'Association suisse pour les sourds démutisés. Consultations sur rendez-vous au 021 23 51 32.
Ligue fribourgeoise contre le cancer : 24 99 20. Du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h, Route des Daillettes 1, Fribourg.
Radiophotographie publique : le 1er et le 3e jeudi du mois de 9 à 12 h. Route des Daillettes 1, Fribourg.
Dispensaire antituberculeux : le vendredi de 8 h 30 à 9 h 30 sur rendez-vous uniquement, Hôpital cantonal, Fribourg.
Release, accueil et information pour les jeunes : 22 29 01 (permanence téléphonique). En cas d'urgence : (037) 22 93 59 et 22 41 23. Rue des Alpes 30, Fribourg.
Clinique des platanes : 26 33 66. Consultations anonymes pour toxicomanies du mardi au vendredi de 9 h à 10 h. Avenue du Général-Guisan 54, Fribourg.
A.A. Alcooliques anonymes : 26 14 89. Case postale 29, 1701 Fribourg.
Service consultatif des locataires : le lundi de 17 à 20 h et le mercredi de 19 à 20 h. Rue Pierre-Aeby 217, Fribourg.
Consommateur - Information : 22 98 27. Ouvert tous les mercredis, de 14 à 17 h, Pérolles 8, 4e étage.
Protection des animaux : Refuge pour chiens à Montécu : 33 15 25. Inspecteur cantonal : 24 84 61 les mardi, mercredi et vendredi entre 8 et 10 h.

MUSEES

FRIBOURG

— Musée d'art et d'histoire : fermé pour cause de rénovation.
— Musée d'histoire naturelle : lundi-vendredi de 8 à 11 h et de 14 à 17 h ; jeudi, samedi et dimanche de 14 à 17 h, entrée libre. Samedi et dimanche fermé le matin.
— Jardin botanique : lundi-samedi de 8 à 17 h.

BULLE

— Musée gruérien : mardi à samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 h ; dimanche de 14 à 17 h.

ESTAVAYER-LE-LAC

— Musée folklorique : tous les jours de 9 à 11 h et de 14 h à 17 h, sauf le lundi.

MORAT

— Musée historique : tous les jours sauf le lundi de 9 à 11 h et de 13 h 30 à 17 h. Le vendredi de 20 à 21 h 30.

TAVEL

— Musée singinois : mardi, samedi et dimanche de 14 à 18 h.

PAYERNE

— Musée Jomini : de 9 à 12 h et de 14 à 18 h.

BIBLIOTHEQUES ET LUDOTHEQUE

FRIBOURG

— Bibliothèque cantonale et universitaire: lundi de 10 h à 22 h, mardi à vendredi de 8 h à 22 h. Samedi de 8 h à 16 h. Prêt à domicile : du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 à 16 h.
— La bibliothèque de la Ville de Fribourg et Société de lecture : lundi de 14 h à 18 h ; mardi de 14 h à 18 h ; mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; jeudi de 14 h à 18 h ; vendredi de 14 h à 19 h ; samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Avenue de Rome.
— Deutsche Bibliothek : du lundi au jeudi de 15 h 30 à 19 h. Samedi de 9 h à 11 h et de 14 h à 17 h. Fermée le vendredi. Gambach 27.
— Bibliothèque St-Paul : mardi et jeudi de 14 h à 17 h, samedi de 9 h à 11 h 30. Pérolles 42.
— Ludothèque : mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 et samedi de 9 h à 11 h, à Granges-Paccot 3 ; vendredi de 15 h à 17 h 30, à la route de la Vignettaz 57 (Africanum).

BULLE

— Bibliothèque du Musée : mercredi de 17 à 20 h, jeudi de 10 à 12 h et de 14 h à 20 h, samedi de 10 à 12 h et de 14 h à 17 h.
— Ludothèque de la Gruyère : mercredi de 14 h à 17 h et vendredi de 15 h à 18 h, à la rue St-Denis 23.

ESTAVAYER-LE-LAC

— Bibliothèque publique : le mardi de 14 à 15 h 30, mercredi de 16 à 17 h 30, jeudi de 19 à 20 h 30, samedi de 10 à 11 h 30.

CHATEL-SAINT-DENIS

— Bibliothèque publique : mardi et jeudi de 14 à 16 h, mercredi de 19 à 21 h, samedi de 9 h 30 à 11 h 30. (Ecole secondaire).

MORAT

— Bibliothèque de la Ville : lundi, mercredi et vendredi de 16 à 19 h, vendredi de 20 à 22 h , samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

PAYERNE

— Bibliothèque publique : le mardi de 18 à 22 h.

CURIOSITES

BULLE

— Orchestrion « Soléa », automate unique en Suisse (Café Le Fribourgeois).

GRUYERES

— Château : ouvert tous les jours de 9 à 18 h.
— Fromagerie de démonstration : de 8 h à 18 h 30 tous les jours.

PISCINES

FRIBOURG

Piscine du Schœnberg : lundi et mardi de 12 à 14 h et de 16 h à 22 h. Mercredi de 8 à 22 h. Jeudi et vendredi de 8 à 14 h et de 15 h 30 à 22 h. Samedi et dimanche de 8 à 20 h.
Piscine du Levant : tous les jours de 12 h à 14 h et de 17 h à 22 h. Samedi et dimanche de 8 h à 20 h.

BULLE

Piscine couverte de l'Ecole secondaire : mercredi de 18 h 30 à 21 h 30 ; vendredi de 18 à 22 h ; samedi de 14 h 30 à 17 h ; dimanche de 14 h 30 à 18 h 30.

CHARMEY

Piscine de Charmey : du mardi au vendredi de 15 h à 22 h ; samedi de 15 h à 19 h ; dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

CHATEL-ST-DENIS

Piscine couverte de l'Ecole secondaire : mardi-vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi et dimanche de 14 h à 18 h.

LES PACCOTS

Piscine de l'Ermitage : tous les jours de 9 h à 22 h.

MORAT

Piscine couverte : lundi de 14 h à 21 h, mardi de 11 h à 21 h, mercredi-vendredi de 9 h 30 à 21 h, samedi et dimanche de 9 h 30 à 18 h.

PATINOIRE

FRIBOURG

Patinoire artificielle des Augustins : dimanche-vendredi de 9 h à 11 h 45. Tous les jours de 13 h 30 à 16 h 30. Mercredi et vendredi de 20 h 15 à 22 h 15.

Vitesse limitée pour votre sécurité

Manifestations du jour

Musée d'histoire naturelle : Exposition « Une Oasis arctique », ouvert de 8 à 11 et de 14 à 17 h.
Musée historique de Morat : Exposition de poupées anciennes de 1840 à 1920, ouvert de 14 à 17 h.
Musée gruérien de Bulle : Exposition de Jacques Cesa, ouvert de 10 à 12 et de 14 à 17 h.
Atelier Galerie Francine Martin: Farvagny-le-Petit, exposition d'une vingtaine d'artisans, ouvert de 14 à 18 h.
Cabaret Chaud 7 : 20 h 30. Tout nouveau spectacle. Loc. Le Luthier.
Im Fang La Villette : Course nocturne de ski de fond, de 2 km, 5 km, 10 km.

Communiqués

Ordures ménagères

Le service de ramassage se fera comme à l'accoutumée le lundi 31 décembre 1979, les collectes sont supprimées le mardi 1er janvier 1980. Ces services ne seront pas remplacés.

Objets encombrants - papiers et cartons

La collecte est supprimée le mercredi 2 janvier 1980 et ne sera pas remplacée.

Calendrier

Vendredi 28 décembre

LES SAINTS INNOCENTS

La piété chrétienne a donné le nom de saints innocents aux petits enfants de Bethléem et des environs immolés par la cruauté ombrageuse d'Hérode qui croyait, en les faisant mettre à mort, atteindre Jésus dans lequel il voyait un rival possible. L'Eglise les a toujours considérés comme des martyrs sacrifiés en haine du Christ. Leur culte officiel date du Ve siècle. L'Eglise a intégré dans son office liturgique les belles hymnes composées par le poète Prudence au Ve siècle.

Cinéma

FRIBOURG

Capitole. — **La gueule de l'autre,** 16 ans.
Corso. — **Alien,** 16 ans.
Eden. — **Le livre de la jungle,** pour tous.
Alpha. — **Flic ou voyou,** 16 ans.
Rex. — **Airport 80 Concorde,** 14 ans. - **Le bataillon en folie,** 18 ans.
Studio. — **Emmanuelle, la perverse,** 20 ans. - **Raspoutine,** 18 ans.

ROMONT

Cinéma Romontois. — **Le temps des vacances.**

PAYERNE

Apollo. — **Brigade mondaine.**

CHATEL-ST-DENIS

Sirius. — **Touche pas à mes tennis,** 16 ans.

AVENCHES

Aventic. — **Cause toujours tu m'intéresses.**

Météo Météo Météo

SITUATION GENERALE

La zone de haute pression continentale se retire vers la Russie. Une vaste zone de précipitations s'approche des Alpes.

PREVISIONS JUSQU'A CE SOIR

Ouest et nord-ouest de la Suisse : le ciel se couvrira en cours de nuit et des précipitations intermittentes se produiront, avec au début, des pluies givrantes non à exclure. La limite des chutes de neige s'élèvera au-dessus de 1500 mètres.

La température à basse altitude comprise entre zéro et 4 degrés la nuit, atteindra 7 à 10 degrés vendredi après midi.

Le vent du sud-ouest sera modéré à fort en montagne ; en plaine, il soufflera parfois en rafales.

EVOLUTION PROBABLE POUR SAMEDI ET DIMANCHE

Au nord, précipitations temporaires, neige parfois jusqu'en plaine.

LA LIBERTÉ

Quotidien fribourgeois du matin

Editeur et imprimeur:
Imprimerie et Librairies St-Paul SA
1700 Fribourg

Administration:
Bureau des abonnements «LA LIBERTE»
1700 Fribourg, avenue de Pérolles 40
(037) 82 31 21 Chèques postaux 17-54

Tarif des abonnements:

	6 mois	12 mois
Suisse	65.—	120.—
Etranger	125.—	240.—

Rédaction:
Rédacteur en chef: **François Gross**
Rédacteurs RP:
Jean-Luc Piller (secrétaire de rédaction)
Pierre-François Chatton, Gérard Périsset, Jean Plancherel, Jean-Jacques Robert, Nicolas Ruffieux (Fribourg). **Charles Bays** (Politique étrangère). **Anne Dousse, Violaine Oberlin-Pochon** (Confédération, cantons, Femmes, vie quotidienne). **André Ducry** (Eglise). **Georges Blanc, Marcel Gobet** (Sports). **Claude Chuard** (supplément culturel du dimanche et cinéma). **Jean-Louis Bourqui** (photo-reporter).
Stagiaires:
Véronique Pasquier (Fribourg). **Laure Speziali** (Politique étrangère). **Yvan Stern** (Radio, télévision, reportages).

Téléphone 037 82 31 71 Télex 36 176

Régie des annonces:
Publicitas SA, rue de la Banque 2
1700 Fribourg Tél. 037-22 14 22
Chèques postaux 17-50 Télex 3264

TARIFS LOCAUX DE PUBLICITE

Annonces	27 mm	47 ct.
— offres d'emplois		53 ct.
Réclames	57 mm	135 ct.
— gastronomie		125 ct.
— dernière page		197 ct.
— 1re page		300 ct.
— «dernière»		310 ct.

Délai de remise des annonces:
No du lundi, vendredi à 9 heures. No du mardi, vendredi à 12 heures. No du mercredi au samedi, l'avant-veille à 12 heures. Avis mortuaires, la veille de parution à 16 h. 30. No du lundi, sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'Imprimerie Saint-Paul, Pérolles 40, à Fribourg, jusqu'au dimanche à 20 heures.

Tirage contrôlé FRP: 32 109 exemplaires

LA LIBERTÉ

AVIS AUX ANNONCEURS

En raison **des fêtes de fin d'année,** les dernier délais pour la remise des ordres devant paraître dans « La Liberté » sont fixés comme suit :

Edition du 3 janvier 28 décembre à 12 h

Edition du 4 janvier 31 décembre à 12 h

Les éditions des 1er et 2 janvier sont supprimées

17-1532

L'ECHOPPE Bvd de Pérolles 26, Fribourg

POUR VOS CADEAUX
ET FAIRE PLAISIR A VOS PARENTS ET AMIS

visitez notre sous-sol :

Nappes — Sets de table — Porcelaine — Cache-pots — « Jelly » pour le bain

17-1234

Cinémas

ALPHA 20.30, DI aussi 15 heures
En français — 14 ans
Le fabuleux succès du cinéma français
avec **BELMONDO**
FLIC ou VOYOU
Quel panache et quel brio !

CAPITOLE 20 h 30 — 14 ans
EN GRANDE PREMIERE
En même temps que LAUSANNE-GENEVE. et PARIS
POIRET et SERRAULT
Après leur triomphe sans précédent dans
LA CAGE AUX FOLLES
LA GUEULE DE L'AUTRE
si vous aimez rire, vraiment rire

CORSO 15 h et 20.30 — 16 ans
En français — 2e SEMAINE
L'épouvante à l'échelle interstellaire
A L I E N
— Le 8e passager —
Dans l'espace, personne ne vous entend crier

EDEN 15 h et 21 h — Dès 7 ans
En français — 3e SEMAINE
WALT DISNEY présente
le triomphe du rythme et de l'animation
Le Livre de la jungle

REX 15 h et 20.30 — 2e SEMAINE
1re VISION — Dès 14 ans
avec LAUSANNE et GENEVE
Airport 80 Concorde
ALAIN DELON — SYLVIA KRISTEL
Robert WAGNER — G. KENNEDY
« Terreur dans le ciel à MACH 2 »
Nocturnes 23 h 15 VEND-SAM-DIMANCHE
Pour finir l'année dans le rire avec
Le Bataillon en folie
Version française — Dès 18 ans

STUDIO 21 h, DI aussi 15 heures
— En français —
PREMIERE FOIS A FRIBOURG
EMMANUELLE
LA PERVERSE
Carte d'identité obligatoire — 20 ans —
Nocturne ● VE et SA 23 h ● Nocturne
DI aussi 17 heures - En français - 18 ans
RASPOUTINE
LE MOINE FOU
Avec Christopher LEE et Barbara SHELLY

TONIC JAZZ CLUB
VENDREDI 28.12.79, dès 21 h
JAZZ des années 50, avec
Andries Gouw Octet
Dixieland avec Toni's Jazzband
Gasthof «Linde» Berg/Schmitten
Fam. Clerc-Fasel/✆ 037-36 11 07
BERG

disco-bar chez mariahilf
GRANDE SOIRÉE DISCO
animée par notre **barmaid ASTRID**
et notre **disc-jockey MARC**
17-689

et **JAUN CHARMEY**
=2 stations
1 seul ABONNEMENT DE SAISON
JAUN 029 7 84 44
CHARMEY 029 7 12 98

Problèmes d'impression ?
Pas d'hésitation
QUICK - PRINT
la bonne solution !

SPECTACLE DE NOUVEL-AN

organisé par la Société de développement de Fribourg et environs en collaboration avec le Service culturel Migros

Cinéma-Théâtre CAPITOLE
Mardi 1er janvier 1980
à 15 h 30 et 20 h 30

REVUE
d'actualités
nationales et internationales
en 2 actes et 25 tableaux
(sans aucun caractère local)

"Allo Service"

LILIANE LIL — BOUILLON
MONA VUSIO-LUINI — GILBERT VAUCHER
JACQUELINE PAUDEX — YVES LABOURÉ
LINA SCIAVI — ROLAND JAQUES
ANTOINETTE BARRANCO — BARNABÉ
Costumes, décors et mise en scène: **JULIO CANTAL**

Du rire, du rire, du rire...
70 CHANSONS 10 DÉCORS 130 COSTUMES

Location :
OFFICE DU TOURISME
✆ 037-22 61 85

Prix :
matinée : Fr. 12.-/ 8.-
soirée : Fr. 15.-/12.-

17-1066

COURS DE SKI
ÉCOLE CLUB MIGROS

ECOLE SUISSE DE SKI « LA BERRA » FRIBOURG
Programme HIVER 1979-1980

A LA BERRA

Cours
No 3 - 2 samedis 12 et 19 janvier 1980, 1re série Fr. 40.—
Responsable : Pierre Despont(✆ 24 18 40)
No 4 - 2 dimanches 13 et 20 janvier 1980, 1re série Fr. 40.—
Responsable : Roby Lehmann (✆ 33 21 43)
Les cours ont lieu de **10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.**
Le rendez-vous est fixé à **10 h** au pavillon de l'Ecole suisse de ski, voisin de la Buvette du parking du Brand, à La Berra.
Les participants bénéficient de conditions spéciales sur les installations de remontées mécaniques.

A LA VUISTERNAZ sur piste éclairée

Cours
No 11 - 4 mercredis soir, 9, 16, 23 et 30 janvier 1980 Fr. 40.—
Responsable : Benjamin Dubuis (✆ 33 26 26)
Le cours a lieu de **20 h à 22 h.**
Rendez-vous des participants à **20 h à la Buvette** de la Vuisternaz.

NOUVEAU : Randonnées à ski

4 dimanches, dès le 13 janvier 1980 tout compris Fr. 120.—
Responsable : Carlo Martignoni (✆ 26 17 54)
Programme spécial à demander à l'Ecole club Migros.

Renseignements et inscriptions :
ECOLE CLUB MIGROS - 11, rue Guillimann, ✆ 037-22 43 00
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 21 h

Organisation technique :
ECOLE SUISSE DE SKI « LA BERRA » FRIBOURG
M. Romain Schweizer, président
✆ bureau 037-22 16 12 - privé 037-22 69 45
M. Roby Lehmann, directeur, ✆ 037-33 21 43

Les programmes sont également à disposition :
— dans les MM de Fribourg - Marly - Courtepin - MMM Avry-Centre
— à l'Office du Tourisme, Grand-Places, Fribourg
— chez Free-Sport à Fribourg
— chez Dany-Sport à Marly
— à la Buvette de la Vuisternaz
— à la Buvette du parking du Brand (La Berra)

L'Audio Rack Revox, pour une présentation impeccable de votre installation haute-fidélité Revox.

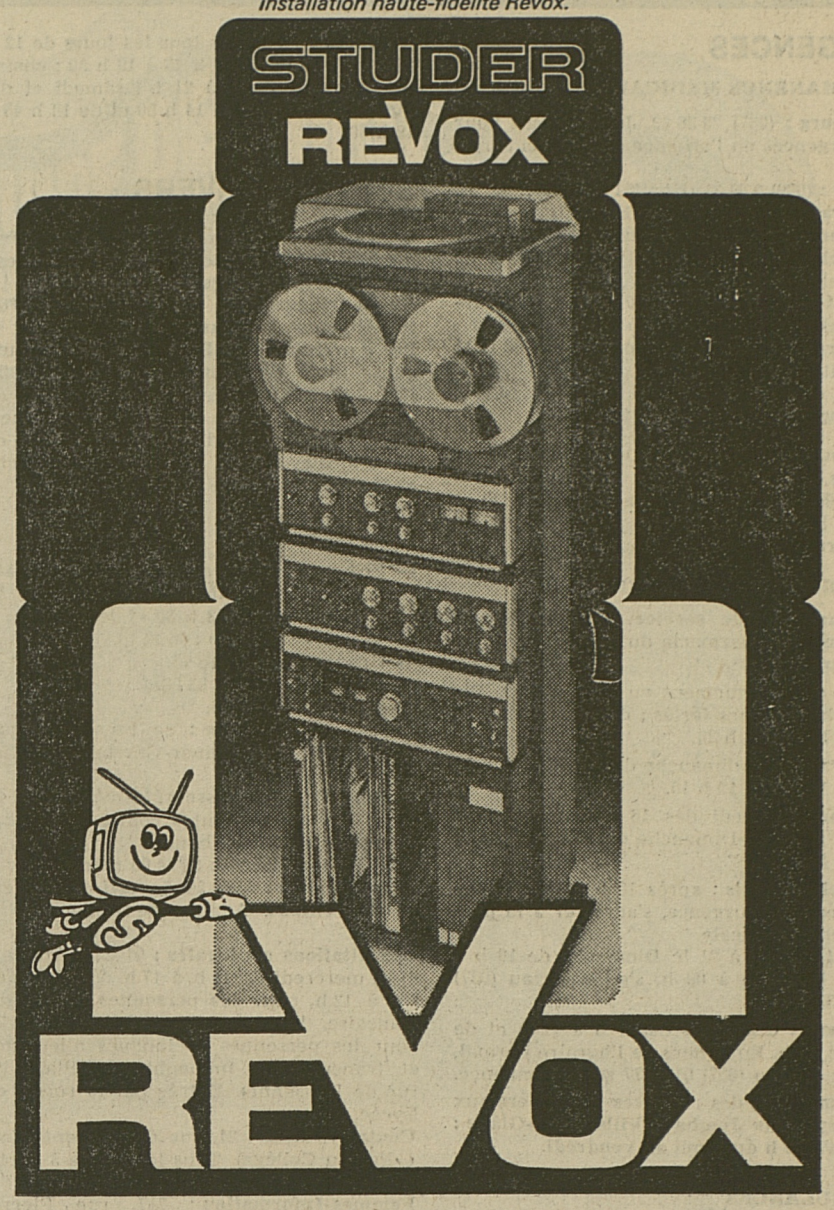

La source d'une musique pure.

Prix **Fr. 7875.—** Location par mois, service entretien inclus **Fr. 192.—**

Mr. TELE MARC

Bulle, Gruyère-Centre	029- 2 38 28	**Fribourg,** rue de Romont 8	037-22 48 37
Broc, av. Cailler	029- 6 26 76	**Châtel-St-Denis,** La Place	021-56 77 77
Planfayon, Dorfplatz	037-39 17 88	**Oron-la-Ville,** pl. Concorde	021-93 83 69
Romont, Grand-Rue 40	037-52 22 24	**Gstaad,** vormals Sacchet AG	030- 4 20 76

17-12768

S.O.S.
Réparation prothèses
Av. du Midi 23
1700 FRIBOURG
✆ 037-24 10 16
Travail rapide, soigné.
Prix modérés.
Lu-ve 7.45-12.00, 13.30-18.30
Samedi 7.45-11.30
Sans rendez-vous

LOCATION - VENTE
PIANOS
neufs, avantageux
Occ. loc. mens. dès 30.—
Accordages
LOCHER MUSIQUE
Rue de Lausanne 29
Fribourg
Points de voyages
17-757

Pour le 31.12.79
de 20 h à 2 h.
nous cherchons
orchestre
1 ou 2 musiciens
Salaire à discuter.
✆ 037-46 44 41
de 9 h. à 14 h.

J'ai trouvé
l'endroit où faire mes photocopies à
10 centimes
au Pronto Print Copy-shop
Pérolles 15 et
Rue de Lausanne 64
Fribourg
17-953

Hôtel de Ville ROMONT
Vendredi 28 décembre 79 dès 20 h 30
SUPER LOTO RAPIDE
24 séries = 24 véritables jambons
Quine : **1 gros salami avec deux bouteilles**
Double quine : **1 demi-vacherin de la Gruyère**
1er carton : **1 jambon de derrière fumé à la borne**
2e carton : **1 Doulce Gruyère**
—*—*—*—
Abonnement : Fr. 12.— (soit 50 cts la série)
Volants Fr. 2.— pour 3 séries
—*—*—*—
Invitation cordiale :
Club de pétanque « L'Amitié » Romont
17-2346

UNIVERSITE POPULAIRE DU CANTON DE FRIBOURG

Le programme du 2e trimestre

paraîtra le 10 janvier 1980.

Il sera envoyé à tous les participants aux cours du 1er trimestre (avant Noël).

Il sera également mis à disposition à l'Office du Tourisme et dans les librairies et papeteries.

ATTENTION

Le cours de philosophie du Révérend Père Philipe débutera déjà le **mercredi 9 janvier 1980 à 20 h 15,** en la salle No 3016 de l'Université (Miséricorde).

Les cartes d'inscription seront distribuées lors de la première séance.

17-1790

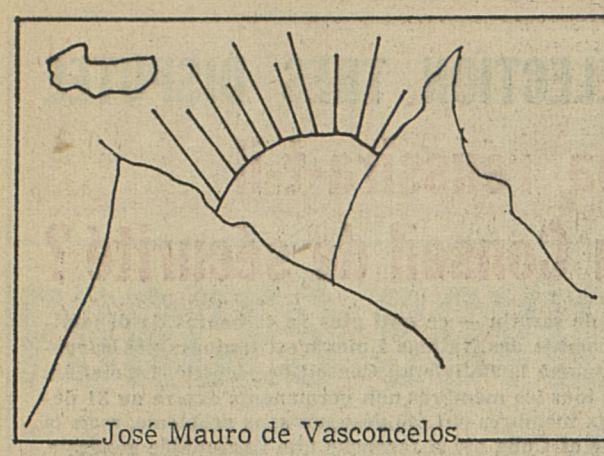

Allons réveiller le soleil

José Mauro de Vasconcelos

Droits de presse par Cosmopress, Genève Ed. Stock

48

— Pour rien. Pour rien. Tu as réussi à faire craquer l'allumette.

— Tu es sûr ?

— Oui, et tu as illuminé d'espoir mon soleil.

— Tant mieux. Je peux partir content.

Il caressa mes cheveux comme il aimait faire.

— Alors demain sera un autre jour ?

— Sans doute.

Il arrangea ma couverture.

— Maintenant, ferme les yeux et tourne-toi contre le mur.

J'obéis.

— Bonne nuit, Monptit. Dors bien.

Il sortit doucement, et c'était comme un vent de tendresse qui traversait la chambre. Tout était sombre et calme.

— Adam !

— Hum.

— Tu as entendu ?

— Tout.

— Ça, c'est un père. Il a passé la journée à travailler dur. Il était très fatigué, mais il est venu tout de même me dire bonsoir. Ça, c'est un père.

— C'est mon avis, mais dormons, je tombe de sommeil.

Je sentais qu'Adam aussi était très satisfait de mes résolutions.

Quand j'ouvris la fenêtre de ma chambre, je vis que c'était un « autre » jour, mais qui ressemblait étrangement au jour précédent. Mon cœur était seulement plus ferme et décidé. Décidé surtout, car ce jour serait pareil à beaucoup d'autres qui allaient suivre. M'habiller. M'asseoir à table. Répondre par monosyllabes et ne jamais lever les yeux vers lui.

Et ainsi un jour s'ajouta à d'autres pour faire un mois. Et les mois suivants me trouvèrent dans les mêmes dispositions. Même Adam finissait par protester.

— Tu pourrais bien lui faire passer le pain ou le beurre quand il te le demande !

— Il ne me le demande plus. Il s'adresse à ma sœur ou à ma mère.

Au collège, il n'y avait personne de plus solitaire, de plus muet. Même Tarcisio, qui faisait le trajet avec moi ou venait me retrouver sur le banc du jardin, ne parvenait pas à rompre mon mutisme. Fayolla respectait mon comportement, attendant calmement que ça passe.

Personne chez moi ne se préoccupait de mes notes ni de savoir si j'avais ou non communié.

— Tu ne veux pas aller à la plage avec ton père ?

— J'ai mal à la tête et je dois travailler.

Je renonçais à la plage, car, quand je le voulais, j'échappais aux cours et je courais nager dans le rio Potengi.

Le dimanche après midi, nous avions l'habitude de faire une promenade en voiture dans la ville. C'était la routine de toujours. Un saut jusqu'au Tirol, un tour à la plage jusqu'à Areia Preta. De temps à autre, un arrêt chez un ami de ma famille.

— Je ne veux pas sortir. Je reste ici.

Ils n'insistaient pas. Parfois je lisais, Je m'asseyais dans les branches des sapotilliers ou du mangier. Les poules me regardaient et s'étonnaient que je ne leur apporte plus de grain ou d'eau.

La jambe de mon cousin s'aggrava et il alla à Recife pour un traitement. Mon père dut l'accompagner. A son retour, il m'apporta un cadeau : il me tendit sans un mot une ceinture de cuir noir. J'hésitais à la prendre.

— Tiens.

— Merci.

Je lui tournai le dos, la ceinture me brûlait les doigts. Je la jetais dans le tiroir de mon armoire et ne la portai jamais.

Adam me fit à nouveau des reproches :

— Tout de même, Zézé, tu exagères.

— N'es-tu pas venu pour m'apprendre à avoir de la personnalité ? Avec moi, dorénavant, ce sera toujours comme ça.

(à suivre)

Mots croisés

SOLUTION DU No 245

Horizontalement : 1. Initiative. 2. Gardes. 3. Ta. - Nias. - Et. 4. Ere. - SM. - Duo. 5. René. - Tutu. 6. Ardeur. 7. Ob. - Sous. - Rb. 8. Pré. - Se. - Mai. 9. Eure. - Fuir. 10. Termines.

Verticalement : 1. Interlope. 2. Are. - Brut. 3. Ig. - Ena. - Ere. 4. Tan. - Ers. - Er. 5. Iris. - Dos. 6. Adam. - Eue. 7. Tés. - Tus. - Fn. 8. Is. - Dur. - Mue. 9. Eut. - Rais. 10. Estourbir.

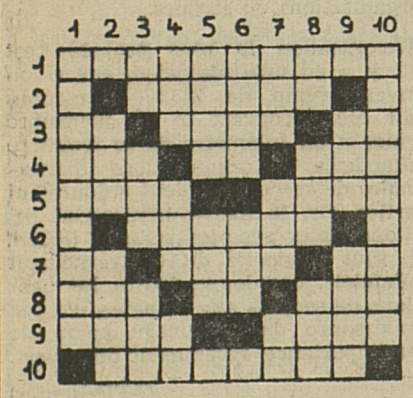

MOTS CROISES No 246

Horizontalement : 1. Magistrales. 2. Fiers et décidés. 3. Au bout du parc. - Certains jours du calendrier romain. - En peine. 4. Appel. - Fin de soirée. - Une des horreurs de la guerre. 5. Pas tout à fait neuf. - Air agité. 6. Raillerie. 7. Au-dessus du code parfois. - Produit de l'esprit. - Ordre de départ. 8. Peigne. - Conjonction. - Plante potagère. 9. Possessif. - Risquée. 10. Fais payer trop cher.

Verticalement : 1. Se passent de monture. 2. Qui n'a pas vu le feu. - Beau tissu. 3. Lettres de Munich. - Début de calligraphe. - Possessif. 4. Choix. - S'effectue dans certains wagons. - Finit tragiquement. 5. Les bâtiments y trouvent de bons mouillages. - Petit poème lyrique. 6. Il perdit sa femme dans un sac. - Précis. 7. Possessif. - Nous l'avons tous en commun. - Abréviation musicale. 8. En vitesse. - A moitié grisée. - Sa mort intéressa un compositeur norvégien. 9. Exprime une action soudaine. - Professions. 10. Qui fait penser aux revenants.

OMS: 43 maladies traitées par l'acupuncture

Une liste de 43 maladies et affections — dont la sinusite, l'asthme, les maux de dents, la migraine et la constipation — se prêtant au traitement de l'acupuncture a été dressée par un séminaire de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), tenu en Chine, mais cette liste « est fondée sur l'expérience et non pas nécessairement sur des recherches cliniques systématiques », soulignait-on à Genève au siège de l'OMS.

Les participants à ce séminaire ont pu voir l'acupuncture clinique utilisée à diverses fins, notamment comme moyen analgésique lors d'interventions chirurgicales. « Santé du monde », le magazine de l'OMS, rapporte le cas de l'un de ces participants qui a assisté à une opération du poumon exécutée sur un patient totalement éveillé avec, pour seul « analgésique », une aiguille posée par l'acupuncteur.

Un délégué d'Europe occidentale au séminaire de l'OMS a estimé que « quelles que soient les réussites de l'acupuncture, le monde occidental peut s'en passer. L'avenir de l'acupuncture ne se situe pas en Occident ni en Orient mais dans le tiers monde, où un enfant sur trois meurt de pauvreté ou de maladie avant l'âge de 5 ans — soit cinq millions de victimes par an. Le tiers monde n'a pas les moyens de s'offrir une médecine occidentale ».

Soulignant que la médecine traditionnelle alliait le bon marché à l'efficacité, ce délégué a poursuivi : « Tous les pays du tiers monde ont besoin de former des médecins traditionnels en cinq ans et des médecins aux pieds nus en dix-huit mois. Ces derniers apprendront l'acupuncture, la médecine par les plantes et d'autres traitements. Ils sauront reconnaître les signes de danger d'une maladie, travailleront en zone rurale et seront les combattants de première ligne pour défendre la santé des populations. Tout cas les dépassant sera orienté sur l'hôpital urbain. C'est ainsi que pourra s'implanter un service complet de santé couvrant le monde entier en l'an 2000 ». (ATS)

Quelles sont les 12 catégories d'additifs mentionnées dans l'ordonnance fédérale ?

Consommation

On l'attendait depuis longtemps. Promise pour 1973 d'abord, puis pour 1977, elle nous arrive enfin : l'obligation de faire figurer sur les emballages ou les étiquettes des denrées alimentaires, la déclaration des composants, c'est-à-dire la liste complète des différents ingrédients et additifs contenus dans le produit.

Si la lecture des ingrédients ne pose pas de problème pour le consommateur, il n'en va pas toujours de même pour les additifs qui sont moins connus. C'est pourquoi il est peut-être bon de rappeler quelles sont les 12 catégories d'additifs mentionnés dans l'Ordonnance des denrées alimentaires.

1. LES COLORANTS

Les colorants sont les additifs les plus connus des consommateurs. Précisons toutefois que les jus colorants naturels de fruits ou de légumes, leurs concentrés et poudres, les épices colorantes, ainsi que d'autres ingrédients colorants ne sont pas considérés comme colorants.

2. LES ANTI-OXYDANTS

Les anti-oxydants sont des substances qui combattent les altérations des denrées alimentaires causées par l'oxygène de l'air, la lumière et les traces de certains métaux, ou des enzymes. On peut en trouver notamment dans la margarine. La ménagère utilise le citron comme anti-oxydant lorsqu'elle prépare une salade de céleri. Dans le commerce, on peut trouver des anti-oxydants dans la margarine, les graisses animales, etc.

3. LES AGENTS DE CONSERVATION

Les agents de conservation retardent ou empêchent l'altération des denrées alimentaires. On en trouve dans les articles de petite boulangerie et de pâtisserie, dans la moutarde, etc.

4. LES EMULSIFIANTS

Les émulsifiants facilitent ou rendent possible l'homogénéisation de certains ingrédients qui ne pourraient sans cela former un groupe homogène avec les autres ingrédients. On en trouve par exemple dans les glaces, les articles de confiserie, la sauce à salade, etc.

5. LES AGENTS GELIFIANTS OU EPAISSISSANTS

Ce sont des substances qui ont la propriété de former des solutions visqueuses ou des gels élastiques et stables. On les trouve dans les flans, les yogourts, les confitures, etc. Lorsque la ménagère confectionne un bavarois ou un blanc-manger, elle utilise un agent gélifiant qui est la gélatine alimentaire.

6. LES AGENTS ANTI-AGGLOMERANTS

Ce sont des substances qui sont ajoutées aux denrées alimentaires pour en empêcher l'agglomération, ou en maintenir la fluidité. Elles sont utilisées principalement dans les denrées alimentaires sous forme de poudre comme le sucre, le sel, l'ail et l'oignon en poudre, etc.

7. LES BASES, ACIDES ET SELS

Les bases, les acides et les sels sont utilisés à diverses fins telles que le traitement de certaines matières premières, lors de la fabrication des denrées alimentaires, que ce soit comme alcalisants, neutralisants ou acidifiants, comme stabilisants, sels d'apprêt, complexant ou comme agent d'amélioration du goût.

8. LES SUBSTANCES AROMATISANTES

On distingue 3 sortes d'arômes :

a) les arômes naturels qui sont obtenus à partir de matières végétales ou animales, ou de denrées alimentaires aromatiques. Les mélanges d'arômes naturels de diverses sortes doivent être désignés par « arômes naturels composés » ;

b) les arômes synthétiques, isolés de produits naturels par voie chimique ou obtenus synthétiquement ;

c) les arômes artificiels sont composés de substances chimiques non identifiées dans les arômes naturels.

9. LES EXHAUSTEURS DE LA SAVEUR

Ce sont des substances qui ont la propriété d'accentuer la saveur et le goût des denrées alimentaires, même sans avoir une saveur propre prononcée. Les exhausteurs relèvent en général les saveurs salines ou sucrées. Un exhausteur de la saveur que pratiquement toutes les ménagères utilisent est le glutamate, contenu dans les aromates. On utilise aussi le glutamate lors de la préparation de mets asiatiques.

10. LES PREPARATIONS ENZYMATIQUES

Les enzymes (ferments) peuvent activer le processus de diverses transformations chimiques. Dans la fabrication des denrées alimentaires, les préparations enzymatiques servent en particulier au traitement préalable ou à la dégradation de certaines matières premières ou de certains composants. La ménagère par exemple utilise la protéase pour attendrir la viande.

11. LES SUBSTANCES DE TRAITEMENT EN SURFACE

Ces substances n'adhèrent qu'à la surface des denrées alimentaires et leur confèrent des propriétés superficielles. Elles peuvent en outre exercer certains effets physiques, notamment de protection. Ce sont par exemple la gélatine, la gomme arabique ou la paraffine.

12. DIVERS

Cette catégorie comprend les additifs qui n'entrent pas dans une des catégories ci-dessus ou des additifs polyvalents. Elle comprend par exemple la quinine (contenue dans les boissons genre Schwepps) ou la caféine (contenue dans les boissons genre Coca-Cola).

G. F.

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Les partis politiques

Il y a ceux qui utilisent le parti pour se faire valoir. La tentation constante de tous les pontes.

Il y a ceux qui servent le parti avec générosité et fidélité. La tentation confortable des sans-grades.

Je commencerai à croire peut-être à un parti politique quand je verrai ses membres occupés uniquement du bien commun (de tous les hommes et pas seulement des gens du parti) sans se demander ce qu'il adviendra du parti, et lorsque je verrai que ses dirigeants agissent courageusement, librement, selon les valeurs qu'ils proclament, sans se préoccuper des éventuelles retombées sur leur électorat.

Un parti politique ne peut être un objectif, mais un moyen pour améliorer la société humaine.

Candide

Le féminisme silencieux

Encore ? Oui, je veux parler de celui qui fait fi des excès, cris de manifestantes, poncifs bêlants qui finissent par lasser comme le font toutes les exagérations. « Tout ce qui est exagéré est insignifiant », devraient se répéter en se référant à Talleyrand, ces pétroleuses du féminisme. Reconnaissons cependant qu'elles ne sont pas tout à fait inutiles, les brandisseuses de pancartes et de soutiens-gorge, pour sensibiliser les foules et aider celles qui, bien souvent, ne peuvent ou n'osent parler. Tout a été dit ou presque sur la condition de la femme. On a dénoncé l'incroyable diversité des abus. Reste qu'on est loin d'être renseigné sur la condition — et sur les témoignages — de celles qui ont choisi ou subi une vie très particulière, en marge de notre société. De s'y arrêter quelques instants est mon propos aujourd'hui.

NOTES DE LECTURE

« Ce qui est folie aux yeux des hommes mais sagesse aux yeux de Dieu... » Les contemplatives, celles qui ont choisi pour s'y retirer la maison de Dieu, citent volontiers ces paroles de St-Paul. Certes, nous comprenons difficilement qu'une femme renonce si facilement au monde. Que trouvent-elles dans cette vie recluse ? Vivent-elles toutes avec sérénité ce total don de soi ? Catherine Baker au cours de sa passionnante enquête, a questionné plus de 130 d'entre elles dans septante couvents et transcrit fidèlement les réponses des femmes de Dieu.

« PRISONNIERES »

Le voile se lève sur l'existence des « femmes-matricules ». Le témoignage de deux anciennes prisonnières, Catherine Leguay et Catherine Erhel et de quelques-unes de leurs compagnes donne un grand coup de gomme sur les légendes nées de l'ignorance de la condition pénitentiaire des femmes. Evoquant leur vie « d'avant », génératrice souvent de leur délinquance, elles racontent le quotidien entre quatre murs austères, parlent de leur cas particulier, motivent leurs revendications, tout cela sans fausse pudeur. Et si elles avaient été aidées à temps ?

« LES MERES CELIBATAIRES VOLONTAIRES »

C'est aujourd'hui encore un malheur et même une honte d'être mère célibataire. Mais beaucoup de femmes, actuellement, choisissent librement de l'être. Quelle est la raison profonde de ce désir ? S'agit-il d'un choix facile ? La sociologue Dominique Frischer a interrogé ces femmes afin qu'elles expliquent pourquoi elles désirent une maternité sans homme. Témoignages qui prouvent qu'entre hommes et femmes de nouveaux contrats de paternité-maternité sont souhaitables.

« LA MATERNITE EN MILIEU SOUS-PROLETAIRE »

Dans la couche la plus défavorisée de la population française, il est courant de rencontrer des femmes ayant une dizaine d'enfants, parfois plus. C'est un fait surprenant dans un pays où la chute de la natalité est alarmante, selon les démographes. La psychologue Marie-Catherine Ribeaud a voulu comprendre ce que signifiait pour ces femmes cet état de maternité permanente. Est-ce une fatalité ou un désir ? Une analyse qui intéressera tous ceux qui, par leur profession ou leur curiosité, se sentent concernés par les problèmes de maternité et de contraception.

L. M.

Ces enquêtes et témoignages sont parues chez Stock, dans la collection Stock 2.

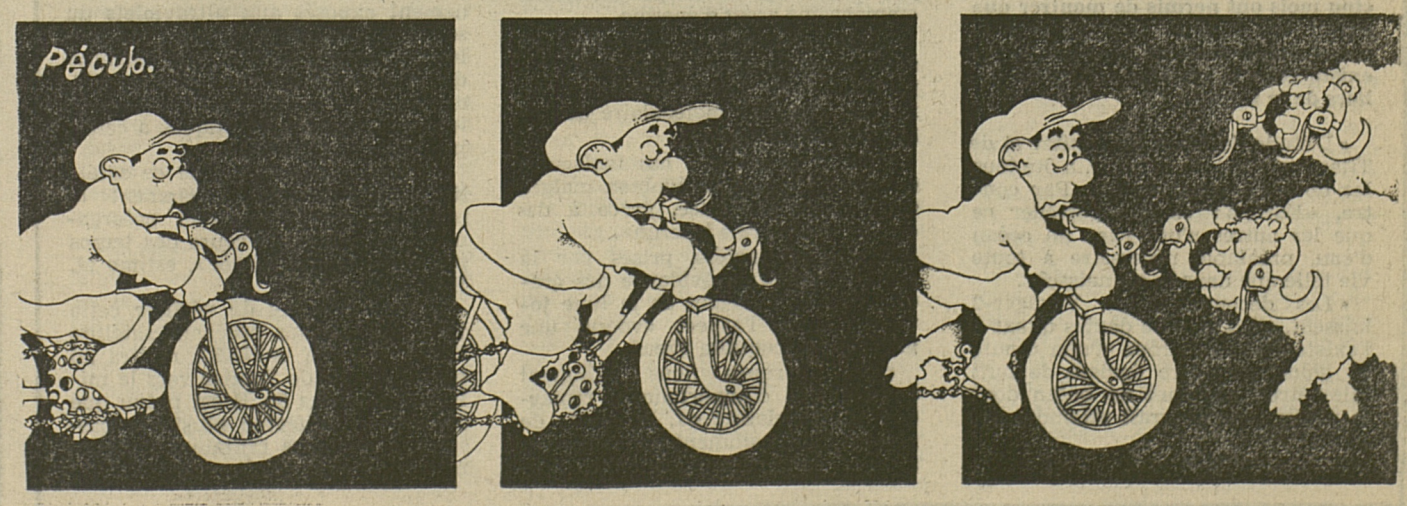

RHODESIE: LE COMMANDANT MILITAIRE DU FRONT PATRIOTIQUE A ETE TUE HIER

Le commandant militaire du Front patriotique, M. Josiah Tongogara, a été tué dans un mystérieux accident de voiture à deux jours à peine de la date où il aurait dû mener ses hommes vers des camps de rassemblement dans le cadre du cessez-le-feu conclu en Rhodésie.

Des désaccords avaient opposé M. Tongogara à M. Robert Mugabe, le président de la ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe) qui est une des deux branches du Front patriotique. Un de ses représentants, qui a tenu à conserver l'anonymat, a immédiatement imputé cette mort aux « impérialistes » qui « ont de toute évidence engagé un de nos hommes pour faire ce sabotage ».

Mais un ancien ministre du Gouvernement démissionnaire de l'évêque Abel Muzorewa, M. Francis Zindoga, a déclaré que le commandant du Front patriotique avait été probablement tué par la ZANU. Lors d'un entretien pendant les négociations sur le cessez-le-feu, M. Tongogara lui avait dit ses craintes, car il ne se sentait pas en sécurité à Maputo.

Selon certaines sources au Mozambique, M. Tongogara semblait vouloir passer la frontière rhodésienne en voiture, bien qu'il eût en sa possession un billet d'avion pour se rendre à Salisbury. La raison de ce déplacement par la route reste indéterminée, indique-t-on de même source. M. Tongogara a trouvé la mort dans une collision avec un camion, à environ 500 kilomètres au nord de Maputo.

De source britannique, on indiquait que cette mort pourrait retarder l'application du cessez-le-feu et avoir de graves répercussions sur sa mise en œuvre, M. Tongogara s'étant précédemment montré plus enclin à l'accepter que M. Mugabe.

Ce dernier a ordonné à ses hommes, dans un message radiodiffusé du Mozambique, de garder leurs armes. Il a déclaré que les troupes sud-africaines étaient toujours en Rhodésie malgré la promesse britannique qu'elles en seraient retirées sitôt le cessez-le-feu effectif. Il a ajouté, selon un journal de Johannesburg : « Les circonstances ne se prêtent pas à un soutien de l'accord de cessez-le-feu tant que les soldats sud-africains sont là ».

Les deux branches du Front patriotique, la ZANU et la ZAPU (Union populaire africaine du Zimbabwe), ont combattu durant sept ans le Gouvernement de Salisbury. Plus de 21 000 personnes ont péri durant cette guerre.

Les principaux chefs militaires des deux groupes étaient arrivés mercredi dans la capitale rhodésienne pour convaincre leurs troupes stationnées dans le pays — plus de 16 000 hommes — de respecter le cessez-le-feu.

Salisbury : les troupes britanniques du Commonwealth quittent la capitale pour prendre position en différents points du pays, afin de faire respecter le cessez-le-feu qui doit entrer en vigueur aujourd'hui à midi. (Keystone)

TROIS AVIATEURS BRITANNIQUES TUES DANS LA CHUTE D'UN HELICOPTERE

Trois membres d'équipage d'un hélicoptère Puma de la Royal Air Force faisant partie des forces du Commonwealth chargées de surveiller le cessez-le-feu ont trouvé la mort hier dans leur appareil qui s'est écrasé.

L'hélicoptère, qui s'est écrasé hier matin dans le nord-est de la Rhodésie, a été abattu par balles, affirmait hier la radio commerciale britannique « LBC », citant des sources militaires rhodésiennes.

Selon la radio, des traces de balles ont été découvertes sur la carlingue du « Puma » dont la chute avait d'abord été déclarée accidentelle par les autorités britanniques, chargées de surveiller l'application du cessez-le-feu.

(AFP-AP)

● IMPORTANTE DECOUVERTE PETROLIERE DANS LE GOLFE DU TONKIN

La Chine populaire a confirmé la découverte d'un important gisement de pétrole dans les eaux du Tonkin, en dépit « de l'ingérence et du sabotage » de l'Union soviétique et du Vietnam.

La radio de l'île de Hai-Nan a précisé que du gaz et du pétrole industriels « en quantité relativement importantes et de qualité relativement bonne » ont été trouvés à proximité de l'île. (AP)

ONU: UNE ELECTION TRES DISPUTEE

Cuba réussira-t-il à entrer au Conseil de sécurité ?

Malgré plus de 130 tours de scrutin — ce sont plus de 45 heures de dépouillement —, l'assemblée générale des Nations Unies n'est toujours pas parvenue à désigner un successeur à la Bolivie au Conseil de sécurité. Le mandat de la Bolivie ainsi que de tous les membres non permanents expire au 31 décembre. 9 des 10 nouveaux membres ont été désignés sans problème, mais la bataille entre la Colombie et Cuba est si farouche que l'assemblée générale, qui aurait dû prendre fin avant Noël, a finalement dû être prolongée afin de permettre de nouveaux votes. (1)

De notre correspondant à New York, Philippe MOTTAZ

Pour l'emporter, il faut recueillir 99 voix. Cuba, qui fait à chaque tour légèrement mieux que son adversaire, en a obtenu une fois 95, mais, semble-t-il, après de sérieuses irrégularités dans le scrutin. Le système de vote, à bulletin secret, est, il est vrai, pour le moins sommaire. Les bulletins de vote sont en effet distribués par un quarteron d'huissiers puis déposés dans l'urne par les délégués. Le problème, c'est que ces bulletins ne sont pas remis personnellement aux délégués mais simplement déposés à leur place. D'où la possibilité pour un délégué de voter avec le bulletin d'un absent.

Bref, on pourrait sourire si ce vote n'était pas d'importance, car l'élu sera président du Conseil de Sécurité durant le mois de janvier. La présidence est assurée à tour de rôle par chaque pays membre, par ordre alphabétique, elle est actuellement chinoise. Or, les pays occidentaux, emmenés par les Etats-Unis, ne veulent à aucun prix Cuba à la présidence au moment où le Conseil pourrait discuter d'éventuelles sanctions économiques contre l'Iran. Un compromis a été proposé : que ce mandat de deux ans soit partagé entre les deux pays. La Colombie a accepté — c'est elle, toujours pour des raisons alphabétiques qui aurait siégé la première année —, Cuba non, qui accepte déjà assez mal de ne pas être unanimement soutenu par les 92 pays non-alignés dont il est le président. Reste alors la solution brutale : interrompre le vote. Le Tanzanien Salim Ahmed Salim, président de l'Assemblée générale en a la compétence. De plus, le Conseil de Sécurité peut parfaitement fonctionner avec 14 membres à condition que les cinq membres permanents y siègent. Mais pour l'instant, on vote toujours...

C'est donc dans un climat d'incertitude totale que les Etats-Unis poursuivent leurs consultations en vue d'obtenir rapidement une réunion du Conseil et le vote d'une résolution demandant des sanctions économiques contre l'Iran. Pourtant, dans la situation actuelle, il paraît fort peu probable qu'ils parviennent à recueillir les 9 voix dont ils ont besoin afin d'être majoritaires.

Selon des milieux proches du Conseil, la carte du vote pourrait se tracer de la manière suivante : pour les sanctions, les Etats-Unis bien sûr, la France, la Grande-Bretagne, la Norvège, la Bolivie, la Jamaïque et éventuellement la Chine. Contre, les deux pays musulmans qui craignent une réaction de la part de leur population : le Koweït et le Bangladesh Quant aux pays africains, ils ne sont guère enthousiastes dans la mesure où eux ne sont jamais parvenus à faire imposer des sanctions contre l'Afrique du Sud.

Enfin subsiste l'inconnue soviétique : Moscou n'a toujours pas fait savoir si elle entend faire usage de son droit de veto. Et tout cela ne vaut que jusqu'au 31 décembre, puisque après ce seront 9 — ou 10 — nouveaux membres qui siégeront au Conseil.

Ph. M.

(1) Les pays membres permanents du Conseil sont : les Etats-Unis, l'URSS, la Chine, la France et la Grande-Bretagne. Les cinq ont le droit de veto. Les non-permanents sont : la Bolivie, la Norvège, le Koweït, la Jamaïque, le Bangladesh, le Gabon, le Nigeria, la Zambie, le Portugal, la Tchécoslovaquie.

SELON L'AGENCE CHINE NOUVELLE

L'économie chinoise progresse

La production industrielle chinoise a connu une croissance régulière pendant la première année de son plan d'adaptation de trois ans, et le développement de la production de biens de consommation a été le plus important en vingt ans, a déclaré hier l'agence Chine nouvelle.

L'agriculture et l'industrie légère ont progressé, la construction de logements s'est accélérée, et le revenu des Chinois a augmenté, ajoute l'agence qui porte un jugement positif sur les 12 mois écoulés.

Toutefois, cet optimisme est tempéré par les prévisions météorologiques, dont l'évocation montre à quel point la planification chinoise dépend du temps qu'il fera.

L'observatoire météorologique, cité par l'agence, prévoit en effet peu de pluies dans la majeure partie du sud de la Chine et dans certaines régions du nord cet hiver et au printemps. Il n'écarte pas la possibilité d'une période sèche prolongée, et conseille des mesures pour économiser l'eau et conserver l'humidité de la terre. Si ces conseils ne revêtent pas le caractère d'une véritable alerte, ils rappellent que la sécheresse fut l'une des causes de l'échec du dernier bond en avant de la Chine dans les années 1950.

Les prix payés par l'Etat en 1979 pour les produits agricoles (céréales, coton, huile, viande de porc et de volaille, œufs (etc.), ont augmenté en moyenne de 24,8 pour cent, note Chine nouvelle.

Parallèlement, le Gouvernement a réduit les taxes agricoles, et les a même supprimées complètement pour certaines communes aux revenus faibles. Dans le domaine industriel, certaines entreprises communales ont été pareillement aidées. Selon l'agence, le résultat de ces mesures a été une augmentation de neuf milliards de yuan du revenu des 800 millions de paysans chinois. (AP)

Cambodge: le «Gouvernement» khmer rouge remanié

POL POT PERD SON POSTE DE PREMIER MINISTRE

Alors que M. Pol Pot, premier ministre du Gouvernement cambodgien déchu, a été remplacé par Khieu Samphan, le régime a demandé que des élections générales soient organisées sous la supervision des Nations Unies, a déclaré hier lors d'une conférence de presse M. Pich Cheang, ambassadeur du régime déchu à Pékin.

M. Pol Pot occupe maintenant les fonctions de commandant en chef de l'armée en lutte contre le Gouvernement Heng Samrin, Khieu Samphan demeure président du Kampuchéa démocratique, a-t-il dit.

Les changements intervenus au sein du Gouvernement et l'appel à des élections ont été approuvés lors d'une réunion tenue au Kampuchéa du 15 au 17 décembre et à laquelle ont assisté 167 représentants, a-t-il ajouté.

M. Pich Cheang a souligné la nécessité d'unir toutes les forces afin de chasser les agresseurs vietnamiens et de permettre au peuple du Kampuchéa de décider lui-même de son Gouvernement par des élections générales à bulletin secret et supervisées par le secrétaire général des Nations Unies ou son représentant.

Cette annonce fait suite à plusieurs jours de confusion au sujet du sort de Pol Pot, dont l'administration a été chassée de Phnom Penh en janvier dernier.

Si le Bangkok Post rapportait la semaine dernière qu'il avait été remplacé par Khieu Samphan lors d'un congrès des Khmers rouges, des rumeurs circulaient également selon lesquelles Pol Pot avait été tué, ce que la radio a démenti il y a quatre jours.

LES FORCES VIETNAMIENNES S'AFFAIBLISSENT, SELON UN MILITAIRE THAILANDAIS

« Les forces armées vietnamiennes au Cambodge s'affaiblissent et les Khmers rouges deviennent plus puissants », a déclaré mercredi le colonel Rhob Rugrien, vice-commandant du deuxième régiment d'infanterie thaïlandais qui contrôle la frontière thaïlando-cambodgienne.

Ces forces armées vietnamiennes « manquent de nourriture, d'essence et de munitions et de plus en plus de déserteurs traversent la frontière pour rejoindre la Thaïlande », a ajouté l'officier thaïlandais.

Selon des sources militaires thaïlandaises, plus de 300 déserteurs vietnamiens se trouvent actuellement en Thaïlande.

PERPLEXITE APRES L'APPEL LANCE AU PAPE

Les responsables des organisations de secours aux réfugiés cambodgiens s'interrogeaient, hier à Bangkok, sur l'emplacement du camp de 235 000 personnes, inconnu jusqu'à ce jour, dont le pape a révélé l'existence mercredi en lisant une lettre envoyée, semble-t-il, par des journalistes ou des membres d'organisations de secours.

L'explication la plus probable est qu'il y a eu une confusion, car si un nouveau camp de 235 000 personnes avait été découvert le 15 novembre dernier à un kilomètre de la frontière thaïlandaise, les organisations internationales de secours seraient aujourd'hui averties. Or, le haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), qui, sous l'autorité du Gouvernement thaïlandais, coordonne toutes les opérations de secours aux réfugiés, n'a pas connaissance d'un nouveau camp de cette importance, récemment découvert.

(AFP-Reuter)

La vie sur un des satellites de Jupiter ?

Certaines découvertes de la sonde « Voyager-2 » indiqueraient l'existence de la vie dans un océan d'Europa, l'un des satellites de Jupiter que la sonde spatiale a survolé en juillet dernier.

Selon M. Richard Hoagland, un consultant de la NASA qui publie un long article dans le magazine américain « Star and Sky » de janvier, les informations recueillies il y a cinq mois ont permis de montrer que c'était sur Europa qu'il y avait la plus forte probabilité pour que la vie existe dans le système solaire en dehors de la terre.

« L'étude de Mars, de Jupiter et de Titan, satellite de Saturne, a ôté tous les doutes », explique-t-il. Par contre, « Europa » semble posséder ce que les autres n'ont pas : un océan d'eau, préalable nécessaire à toute vie telle que nous la connaissons.

« Les découvertes de Voyager-2 laissent, elles, peu de doutes quant à l'existence sur Europa d'une croûte de glace, peut-être épaisse de huit kilomètres, couvrant un océan dont la profondeur pourrait atteindre 100 kilomètres ».

A une certaine époque, cet océan n'a sans doute pas été gelé, ajoute M. Hoagland, ce qui aurait permis l'élaboration de molécules complexes.

« Jupiter était autrefois un soleil miniature, si l'on en croit nos conceptions actuelles sur la formation du système solaire ». Il n'aurait brillé que pendant un « temps assez bref, de quelques millions d'années au maximum », mais pendant cette période, Europa aurait probablement emmagasiné assez d'énergie.

En se refroidissant, Jupiter aurait alors entraîné le gel de la partie superficielle de l'océan, laissant au fond la « soupe » moléculaire que ce flux d'énergie a créée.

Mais il pense que ces molécules ont quand même pu évoluer, malgré cette chape de glace, grâce à des « sources d'énergie interne ».

Les photographies prises par la sonde ont mis en évidence des craquelures à la surface de la lune jovienne dont l'aspect évoque une gigantesque coquille d'œuf.

« Ces marques nous indiquent deux choses d'importance », remarque M. Hoagland : « 1. la croûte de glace est suffisamment mince pour se rompre, et 2. ce qui vient d'en dessous quand cela se produit n'est pas de l'eau pure ».

La formidable attraction exercée par Jupiter, en provoquant des marées, aurait fracturé cette couche et l'eau chaude, en remontant à la surface sous l'effet des pressions des profondeurs, se serait évaporée puis transformée en neige. Des matériaux organiques, en accompagnant cette eau, se seraient alors trouvés soudainement exposés aux ultraviolets du soleil et ces rayonnements, de par leur puissante énergie, ont entraîné des changements dans ces composés, expliquant « ces taches brunâtres, le long des fissures, identiques à celles produites en laboratoire ».

« L'aspect particulier de ce satellite pourrait être directement le résultat d'une disposition préorganique préservée au cours des temps par cette couche glacée », estime M. Hoagland.

Il sera possible de vérifier cette théorie grâce au prochain satellite « Galileo » que la NASA mettra en orbite autour de Jupiter vers le milieu des années 80. Il est prévu que ce vaisseau effectue plusieurs passages à quelques centaines de kilomètres d'Europa seulement. (AP)

MAISON du PEUPLE
HOTEL DU FAUCON
CE SOIR VENDREDI
dès 20 heures
GRAND LOTO RAPIDE
Org. : Société de pêche Fribourg-Sarine
17-1909

L'abominable homme des neiges reparaît !

De retour de l'Himalaya, un alpiniste canadien, Don Hamilton, a déclaré mercredi qu'il était surpris par les récents rapports étayant l'existence de l'abominable homme des neiges.

D'autre part, les membres d'une expédition britannique ont fait savoir à Londres qu'ils avaient vu des photographies de gigantesques empreintes de pas sur une pente neigeuse située à 5200 m d'altitude dans la région de la vallée de Hinku, qu'ils supposent être ceux du « yéti ».

Ces mêmes alpinistes ont par ailleurs affirmé avoir entendu un cri « absolument surprenant », ayant duré une dizaine de secondes, et qui avait causé la défection immédiate de leurs porteurs. (AP)